

**AUGUSTE FIGUET**  
**LA VIE QUOTIDIENNE ET LES**  
**COUTUMES D'AUTREFOIS**  
**À LA VALLÉE DE JOUX**



**MONOGRAPHIE FOLKLORIQUE, CAHIER B**

**ÉDITIONS LE PÈLERIN**

COLLECTION "ETUDES ET DOCUMENTS"

NO 97

Auguste Piguet

LA VIE QUOTIDIENNE ET LES COUTUMES D'AUTREFOIS  
A LA VALLEE DE JOUX

1944 - 1949

Dessins: Pierre-Abraham Rochat, les Charbonnières

Note: cette brochure, cahier folklorique B, constitue, avec le cahier folklorique A, une réédition partielle de la monographie folklorique du professeur Piguet en 5 cahiers éditée au printemps 1999. Va avec ces deux cahiers A et B, en prime, la brochure: LE TRAVAIL DU BOIS, Editions le Pèlerin 1986, offerte ici dans sa version originale, étude pouvant être considérée comme faisant partie de la monographie folklorique du professeur Piguet.

EDITIONS LE PELERIN

1999

Note:

pour les  
termes  
pu-t-o-s de  
la masye  
voir p.  
150ter

Vers l'âge de huit mois, ce gracieux petit animal qu'est le poupon ressent confusément les premiers besoins de divertissements. Le voici qui admire ses menottes potelées; écoute, intrigué, le tic-tac de la montre de papa ou le tintement d'un hochet; sur les genoux de papa, il fait au pas, au pas, au trot...

Louissette vient d'accomplir ses vingt mois. Cet important personnage adore faire des châteaux de plots, puis jouit encore davantage de les renverser. Déjà femme, elle couche et relève cent fois par jour sa poupée et son ours de peluche, son Teddy comme elle dit. Une petite "poussette" lui sert à les voiturer. Faire "coucou", quoi de plus joli à son âge ? Eclabousser à la ronde en prenant son bain, rien de plus divertissant pour les jeunes demoiselles, sinon faire le "seré" et présenter sa menotte aux formulettes bien connues. Est-il nécessaire de décrire le procédé du "seré" ? Bébé met sa tête entre les jambes écartées de papa, puis glisse ses petites mains entre ses propres jambettes, en sorte qu'elles dépassent en arrière. Papa s'en saisit pour faire tourner le frêle petit corps sur lui-même. L'enfant ravi ne peut se rassasier de l'amusette. "Encore, encore!" s'écrie-t-il.

Non moins prisée de la petite, la coutume de serrer légèrement le bout des menus doigts, en prononçant la formule : lū p paudzu, (le pouce), lū lēts pōts (le lèche-poche), lū grā dāe (le grand doigt), lā dāmzāil (la demoiselle ou annulaire), ē lū piti wēwē k rālavē lēz ēkwāit ē kēkahiā lē p bāle (et le petit auriculaire qui écure - relave - les écuelles et brise les plus belles). La dernière phrase s'accompagne du chatouillement du bras jusqu'au cou. Il existait autrefois aux Bioux, une formulette de même nature rappelant de très près celle que l'on entend encore en Savoie.

paudu  
mūyā  
lū wē wē kō  
rālavē lēz ēkwāit  
ē kēkahiā lē p  
bāle  
Pāsē rākētā  
Trafnē rākētā hēwētā  
Sē lā vī  
Sē lā pī  
Sē lā kweys  
Sē lā lēkōrtchā  
Sē lā m-ajā

Pāsē rākētā  
Trafnē kyēwētā  
sē-lā-vī  
sē-lā-pī  
sē-lā-kweys  
sē-lēkōrtchā  
sē-lā-m-ajā

Passe raquette  
Traîne sa petite queue  
Celui-ci la vit  
Celui-ci la prit  
Celui-ci la cuisit  
Celui-ci l'écorcha  
Celui-ci la mangea

Le chatouillement prédécrit accompagnait le dernier mot de la formulette. Les deux premiers versiculets servaient en quelque sorte d'introduction au pressement des doigts.

La main chaude fait aussi à l'occasion la joie de Louison. Elle pose sa menotte au bord de la table d'un air significatif. La maman saisit aussitôt de quoi il tourne et applique sa main dessus. C'est le tour des deux autres mains. Puis la menotte de dessous retirée vient couronner l'échafaudage et ainsi de suite.

Louise adore entendre fredonner la vieille nursery-rime :

"Petit homme de Bourgogne  
Qui mange son pain sans tomme".

comme aussi : "Il était un petit homme  
A cheval sur un bâton."

d'introduction récente.

Liliane a eu quatre ans. Les plots à images font son bonheur. Toute seule, elle parvient à reconstituer les dessins. Les livres d'images la ravissent. Grand-Mère se voit sans cesse appelée à lui raconter des histoires. Avec ses amies, Liliane joue à la poupée, au magasin, munie d'un seau et d'une pelle, elle s'exerce à faire des pâtés, au risque d'abominablement salir ses vêtements; si Maman gronde, tant pis ! On s'y habitue...

Philippe, six ans, un vrai garçon, s'entend à charpenter - (le français populaire "charpenter" bien qu'ignoré de l'Académie exprimerait mieux que charpenter l'idée d'un enfant qui s'exerce gauchement à travailler le bois) - à construire cabanes et fortins. Dûment emplumachés, lui et ses camarades jouent aux Indiens, aux brigands, aux voleurs, poussant des hurlements de sauvages. C'est de leur âge. En fait de jouets, Philippe dispose d'une arche de Noë de grande taille, divisée en granges et étables; vaches, chevaux y ont leur crèche, et leur ratelier rempli de foin authentique. Un char (à foin), muni de son assortiment, en forme le complément naturel. Un cheval harnaché selon toutes les règles y est attelé. N'oublions pas de mentionner deux avions, un camion, un train de plusieurs wagons, un cerf-volant. Il fabrique lui-même des avions au moyen de deux planches et d'un clou.

La psychose de guerre exerce ses ravages chez les enfants des classe enfantines et même chez ceux qui jouissent encore de leur liberté intégrale, ainsi qu'on l'a vu; l'autre jour, il me fut donné d'assister, inaperçu, aux ébats des enfants à l'heure de leur récréation. Or, garçons et filles ne cessèrent de se menacer d'avions, de parachutes, de tanks et autres engins.

Note. Les petits pleuraient-ils autrefois, la grand-mère s'écriait:

"tsat pi pioura, su le pweria dao kurti!"  
*tsata, pioura, su le pweria, dao kurti*

Laissons les petits maintenant pour nous occuper de leurs frères et soeurs déjà grandelets. Avoir toute la smala à la maison les jours de mauvais temps, quel casse-tête pour la pauvre maman! (-Conditions d'il y a quelque soixante ans) Spiele im Haus: Quel guignon! Par ce temps de misère, il faut rester à la maison.

Lâchés sous les combles et au fénil, la meute s'en donne à coeur joie, on se poursuit d'un galetas à l'autre, le long de l'enfilade des maisons. Les plus hardis grimpent sur les pentes de la ferme d'où l'on saute sur le tas de foin. Bientôt lassés, ces esprits changeants songent à faire à cache-cache (à la cache selon une expression locale). Le Paul, longtemps introuvable, s'était blotti au fond d'un des casiers de l'arche à grain; on finit aussi par dénicher le Gustave enfoui jusqu'au nez dans le foin; vieux meubles et outils démodés, heurtés par ces jeunes barbares passent par des tranes cruelles.

Mais il fait froid et plutôt sombre sous les bardeaux du grand toit; garçons et filles en ont vite assez. Allons à la cuisine, décident-ils d'un commun accord; de la chambre il ne saurait être question: Papa et l'oncle y travaillent à l'établi, aucun bruit n'est toléré derrière leur dos. Maman, un peu sur les dents, fait bonne mine à mauvais jeu, s'ingéniant à occuper la marmaille turbulente, elle leur confie le jeu de l'oie.

Le jeu de l'oie : deux dés et une demi-douzaine de boutons pour remplacer les jetons disparus. Heureux celui qui tombe sur une oie, ses points se sont doublés, Malheur à qui cherra dans le puits, qui croupira en prison ou languira à l'hôtellerie. Evitons surtout la pire des disgrâces, arriver à la tête de mort, ce qui obligerait à recommencer la partie.

D'autres mioches jouent à la forteresse, aux dominos, au jeu de dames, au charret. Certaines filles préfèrent les patiences, les jeux de famille ou font tout simplement à la maman. Les mots mimés, dit charades, ont leurs fervents et ferventes. Les déguisements font invariablement la joie de la bande hurlante. Tout le garde-robe des parents et grands-parents y passe. Une visa-jure (masque) vient parfois s'y ajouter. Le jeu qui consiste à cacher un objet, un dé par exemple, puis à crier chaud ou froid si les chercheurs s'en rapprochent ou s'en éloignent a toujours grand succès, (en patois on se serait des mots mô taô, mô frae).

N'allons pas oublier le bon vieux pâlâtô (pille-tout) sorte de dé en bois, muni d'un arbre à pointe, qu'on fait pivoter avec les doigts. Chacun des joueurs a devant soi un petit tas de haricots blancs (cocos) ou de couleur. P.L.M.R., telles sont les lettres fatidiques (initiales de prends, tout, mets, rien - patois prê, mê, rêt) qui vous assureront un afflux de haricots ou diminueront votre provision de façon inquiétante. Les grands s'entendent aussi à faire tourner des "cuivrots" disques de laiton ou d'acier à gorge et à arbre, façonnés en série par les apprentis horlogers. La force des doigts et le poli de la table jouent ici le rôle principal. Il n'y a pas d'enjeu, on ne joue pas "à de bon".

Parfois fantaisie prenait à la bande indisciplinée de faire des moulinets. Une feuille de papier usagé et une paire de ciseaux suffisaient. Il s'agissait de découper en spirale la feuille du vieux cahier, puis d'en glisser la base dans un emboîtement du tuyau. On pouvait voir alors les spires se lover comme les anneaux d'un serpent, grâce aux vapeurs passant par l'interstice du tuyau. Mais opération dangereuse que celle de fixer le moulinet tout là haut. Pour éviter un désastre, une grande personne se chargeait d'ordinaire de la fixation, alignés sur la table de confection.

Il me semble voir les diablotins de notre fabrication. Rien de plus aisé que leur fabrication. Un bâtonnet de moelle de bonhomme ou de sureau et un gros clou fiché à l'une des bases suffisent. Essayait-on de les coucher, tous ces petits bonshommes se relevaient fièrement, d'un bond.

Plus compliquée l'élaboration d'une seringue. Coupez à cet effet de 10 à 15 cm d'une grosse tige de sureau, évidez-la; enfoncez dans l'une des extrémités un tuyau de même matière, mais de faible diamètre; fixez un piston en bois dur à l'arrière. Votre instrument est prêt à fonctionner. La difficulté consiste à joindre hermétiquement les trois parties composantes. Mais quel plaisir de lancer un jet ("de faire une de ces giclees") en plein visage d'un copain qui ne s'attend à rien!

Il faut être grandet pour édifier un château de cartes digne de ce nom; seule une main experte et légère parvient à élever étage sur étage. On dirait maintenant quelque bizarre pagode chinoise ou une église norvégienne. Tout le paquet y a passé.

De tous les jouets chers ou bon marché, quels sont ceux que l'enfant préfère ? Régulièrement les jouets informes, ceux mal venus de sa fabrication. La fillette fera plus de cas d'une "poupée de chiffons" ou "poupée de patte" qu'elle a fabriquée de ses mains que des créations dernier cri de la maison Weber. Le garçon délaissera le cheval de caoutchouc pour la planchette munie de quatre clous figurant les jambes qu'il a réussi à planter. Rien d'étonnant à ces préférences, le gosse craint de détériorer ou de briser le jouet de luxe, d'être grondé si cela lui arrive. Pareille mésaventure ne risque pas de lui arriver avec l'objet dont il est l'auteur. Il peut en user sans aucun ménagement, le tarabuster à sa guise.

Spiele ausser dem Haus. Jeux, en plein air. Avant l'apparition du sport organisé, les jeux de billes passionnaient l'élément masculin de la population. Chacun s'y adonnait dès sa plus tendre enfance. Des hommes d'âge mûr, des vieillards même, ne croyaient pas déchoir en faisant leur partie de billes le dimanche. Quant aux filles, on s'en gaussait. Il était rare d'en trouver une qui parvint à "piquer" soit à lancer l'agate selon les règles, avec le pouce. Les pauvrettes la projetaient gauchement avec le bout des doigts. A peine un coin de terrain se montrait-il devant les façades des maisons que les gosses en prenaient possession. Que le sol fût encore détrempé et boueux, cela n'avait pour eux pas d'importance.

Au Chenit, les termes usuels pour billes sont marbres (mābrā) et pis (pīs) s'entend moins souvent. Le mot de la plaine, nius a depuis longtemps pénétré dans la région du Pont. Une toute petite bille se dit virgule.

Les billes utilisées comme projectiles portent plusieurs noms divers. Tiennent le haut du pavé celles de pierre fine : les cornalines (cornā) et les agates (aga). Elles valaient de 30 à 50 centimes pièce. Agate se disait aussi, à tort, de grosses billes en verre transparent, coloré au centre. Moins appréciées et usitées les gros boulets de marbre ou de métal. Nos pères disposaient en outre de glondes, grosses "agates" jaunâtres rayées et de piques (piké), dont les particularités me sont inconnues. Une "agate" qui présentait des éclats dans la pierre fine ou le verre perdait de sa valeur. A force de recevoir des chocs ou "chiques" (du mot alld schicken : atteindre REW 7688), elle était "chiquée". On faisait peu de cas des "agates" ou des billes présentant des méplats ou "pots".

La récréation, la "sortie" en parler du crû, s'approche. Les mioches ne tiennent plus en place. L'un d'eux, en tirant son mouchoir, laisse choir deux ou trois billes. Désespoir de l'intéressé. Hilarité des camarades. Froncement de sourcils du maître. Enfin l'heure sonne, en trombe, la meute se précipite dehors, vous entendez retentir un "dernier!" immédiatement suivi d'un "van" non moins énergique, (il s'agit de l'abréviation de "avant" sous-entendu "dernier"). Ces exclamations ont leur raison d'être. Il y avait avantage à se trouver en queue de l'équipe. Les premiers joueurs risquaient davantage que le dernier le van, d'être crevés, soit de voir leur "agate" atteinte par celles de leurs camarades. le jeu de billes le plus en vogue, le carré (lu kara), semble bizarrement dénommé puisque c'est un triangle équilatéral qu'on trace sur le sol. La transformation du carré originel en triangle eut sûrement sa raison d'être.

lu kara

Le moment est venu pour les joueurs de déposer leur enjeu (dit mi ou pouza) à chacune des pointes du triangle, au centre de celui-ci, et même à mi-distance entre les angles, selon que l'équipe compte trois, quatre ou sept compétiteurs. Les joueurs sont-ils plus de trois et deux d'entre eux n'ont-ils pas pris la précaution de crier "dernier et van" il conviendra d'abuter soit de déterminer l'ordre des joueurs, d'empider (aépidá) Chacun à son tour, les participants projettent leur agate le plus près possible du pseudo carré. Il s'agit maintenant d'évaluer les distances respectives entre les diverses agates et la bille la plus rapprochée. Cette mensuration méticuleuse s'opère au moyen du pied (pider ou pidá), de la main, du doigt, ou d'un fétu de paille, (au Pont les fillettes se servaient aux même fins du bas de leur long tablier). Tous yeux, les intéressés suivent l'opération, prêts à se récrier s'ils se croient lésés. Les joueurs se postent sur une ligne tracée au moyen du talon à un certain nombre de pas du carré, ils qualifient erronément de "but" la trace en question. A tour de rôle, chaque "piqueur" projette l'agate ou sa corne vers le carré; il s'agit de s'en rapprocher autant que faire se pourra; y pénétrer entraînerait l'exclusion de la partie. Le 1er joueur peut alors, si bon lui semble et si son adresse le lui permet, atteindre l'une après l'autre les billes du carré et les empocher. Son agate se trouve-t-elle à trop grande distance du carré, il est loisible au 1er joueur de faire escarpe. Mais, son agate une fois placée à proximité de l'une des billes, les autres participants ont le droit dans l'ordre prétabli, de chercher à l'atteindre (de le "crever" selon l'expression consacrée). "Atout!" l'entend-on s'écrier, à moins que le premier joueur n'ait pris les devants en disant: point d'atout ou à rien! (á rã!). L'"atout" est-il concédé, la place où repose l'agate du premier joueur sera égalisée. Le 2<sup>e</sup> joueur, parvient-il à atteindre l'aga visée, s'efforcera d'atteindre les billes du carré. Manque-t-il l'un de ses coups (guille-t-il, disent nos écoliers; guiler = manquer le but, est d'origine germanique; dérive de wila, tromperie; REW 9538), le troisième joueur prend sa place, et ainsi de suite jusqu'à épuisement des billes. Il arrive que l'un des participants, après avoir raflé la presque totalité des billes du carré se voie "crevé" au dernier moment. Alors le vainqueur ne manque pas de s'exclamer *Óra vanéda vae* <sup>ce pé</sup> "Maintenant vomis donc tes billes!" Il arrivait au projectile de venir s'adosser à un obstacle (façade, arbre, borne), ce qui est rendu inconfortable la position du joueur. Le cas se produisait-il, les camarades s'empressaient de s'écrier: granta gêne! "intéressant ainsi tout déplacement de l'intéressé, Mais celui-ci avait souvent la présence d'esprit de les prévenir en disant "point de gêne!". Il lui était alors loisible de se poster sur un autre point à égale distance du but. Les maladroits redoutaient de jouer avec certains piqueurs de renom qui rafflaient tout pour revendre ensuite les billes à 2 sous la douzaine.

Pour jouer au creux, il fallait tout d'abord creuser, au moyen du talon, une cavité de quelque 5 cm. de profondeur. Les joueurs cherchaient à en rapprocher leurs agates sans toutefois les y laisser choir. Ils s'efforçaient ensuite à "se crever" mutuellement et surtout à précipiter dans le creux l'agate du concurrent.

Alors le joueur suivant selon l'ordre établi était tenu de l'en faire sortir en la heurtant de toutes ses forces par sa propre agate ou boulet. N'y réussissait-il pas, le malheureux subissait la pénalité des ogres (la région d'Amecy distinguait les grandes onies des petites; Pict savoyard de Constantin et Desormeaux, p. 291) Elle consistait à serrer la propre agate entre l'index et le majeur droit en arrière du creux. Les camarades s'efforçaient de la faire tomber dans la cavité en lançant leur projectile avec toute la vigueur imaginable. Certains faisaient preuve d'une singulière cruauté en l'occurrence. En cas de succès, l'opération douloureuse recommençait. Il me souvient avoir vu de pauvres gosses aux "nilles" (articulation) bleuies par les coups, voire ensanguantés, hurler de douleur. Ce jeu brutal abondamment pratiqué vers 1880 n'est plus qu'un souvenir.

Outre le jeu du creux pour grands garçons, il en existait de plus simples pour les petits (à contrôler). Ceux-ci s'exerçaient soit à atteindre la cavité en roulant leur agate, soit à attraper une bille placée droit en arrière du creux sans que leur projectile tombât.

Se pourvoir en billes revient assez cher surtout à ceux qui se les font croquer. Les gosses du Pont trouvèrent moyen d'y remédier. Ils imaginèrent de remplacer les billes par des coquilles de petits escargots. Ce jeu des coquilles (jeu des noix!!) se pratiquait vers 1900. Les enfants se donnaient le mot pour aller à la recherche des précieuses coquilles, tant le long de la grève que dans les bois voisins. Certaines familles disposaient d'un plein sachet de ces ersatz.

"Piquer" c'est à dire projeter l'"agate" selon les règles est le monopole des garçons. Le projectile pressé entre la pouce et l'index, doit partir comme un boulet de canon, grâce à la brusque détente du pouce. Il faut de l'exercice pour devenir "bon piqueur". Nous n'y parvenons pas. Trop souvent il leur arrive de faire plombette ou roulette, soit de faire décrire une courbe à l'agate ou de la rouler, au lieu de frapper droit au but. Les filles n'arrivent rarement à piquer normalement. Elles s'obstinent à tenir l'agate du bout des doigts. Accuser un garçon de piquer comme une fille est un fort vilain compliment dans le monde des écoliers.

De tous les amusements coutumiers à la marmaille tant à l'intérieur des maisons qu'aux alentours, le jeu de la kébsa (Ér a l'it kébsa) sera toujours préféré. On ne s'en lasse jamais. Les tout petits, nous l'avons signalé plus haut, en raffolent.

Comme dans nombre d'autres jeux, le sort désignait le poursuivant, il fallait pour cela "emprunter"; "empruntons d'abord pour savoir à qui c'est" s'écrient les gosses avant d'entreprendre certains jeux. "emprunter" (éprôta) c'est désigner celui des joueurs qu'on va charger de poursuivre ou de chercher les autres participants. L'emprunteur entouré des joueurs les désignait du doigt l'un après l'autre à chaque mot ou syllabe de l'"emprunt"; celui sur qui tombait la dernière syllabe quittait le cercle. Il était hors d'affaire. Ainsi un des enfants finissait par demeurer seul. A lui le soin de fonctionner comme poursuivant. Les emprunts abondent et présentent quelques divergences de localité à localité. (emprunts : éprô). Les plus anciens s'expriment en patois du crô. Il s'agit d'une suite de termes n'ayant rien de commun entre eux. Une phrase sensée vient parfois s'insinuer entre ces mots. Des exclamations sans signification apparente s'y rencontrent aussi. La rime et l'assonance jouaient un rôle dans la plupart des "emprunts".



- 1 dé vâtsa à feilyé.  
kû ve s'è ašovâ.  
kû ve è rârînz  
kâ vâtsa à rezû

a pu être adapté au patois du Chenit, à part *nîjû* qui trahit l'origine étrangère de la formulette.

- 2 Aéprô bôrdô, Dzozé, Simô,  
kâ file la laine,  
Dô fê rôbô.  
Kûpârè, Kûmâre  
Kâtôla, besô, Simô!

La francisation "emprunt, bordon, (Dzozet), Simond; qui file la laine, du fin coton; compère, commère, (catolle, soit crotin de chèvre), besson, Simond!", s'entendait aussi.

- 3 Pâta, râta, sé, lé, flû;  
Yô, dôv, trô, myû!

(Patte, ratte, cé, lé, flou - un, deux, trois, miou!) se distinguait du précédent par sa brièveté.

On croit pouvoir rattacher aux 'emprunts' le quatrain que voici:

- Abra mâtâfâ,  
Prâ ta fema pâ la mâ;  
Mêna la pâ sui le louye;  
Tsûva la kûm ûna trouye!

Abraham "matefaim",  
Prends ta femme par la main,  
Mène-la sur les galeries;  
Fouette-la comme une truie!

Les 'emprunts' qui suivent présentent quelques mots d'apparence dialectale seulement:

- 4 aéprô, jiron, fêrô (ou carreau);  
cacala, brifon;  
tine, fanne, tûse, bouze, ouz!

La variante combière diverge fort des formulettes neuchâteloise, genevoise et savoisiennne correspondentes.

- 5 "Tan, té, fôz, molie;  
tan, té, flou!" (paraît être une réduction du précédent).

- 6 "Bâla fôz, valai qui" n'a pu être reconstitué tout du long.

D'autres 'emprunts' se comportent uniquement de mots bizarres qui n'ont pour les joueurs aucun sens. En eurent-ils même aux lieux où ils furent imaginés?

- 7 Amsterdam;  
pique et pique et cram;  
bourre et bourre et ratatam  
mistram!

- 8 Enique, bénique, toppe tê, triffe, traife,  
komdemer,  
acte bron, zigue nô, tine fanne,  
tousse, bouze, ouze!

Une dernière catégorie d'emprunts s'exprime en français :

- 9 Combien faut-il de clous pour ferrer un cheval ?  
Il en faut un, deux, trois.
- 10 Chiri-Barnaban qui n'a qu'une dent.  
S'il en avait deux, il mangerait mieux.
- 11 Un loup passant par un désert  
Avait le trou du c... ouvert.  
Il fit un pet, deux pets, trois pets.  
Pour qui ? Pour toi!
- 12 Un jour j'allais dans mon jardin  
Pour y cueillir du romarin  
Un oiseau vert vint se poser sur ma main  
Et me dit quelques mots en latin :  
" Les femmes ne valent rien,  
Les hommes encore bien moins  
Et les garçons sont des vauriens  
Mais les filles n'en disent que du bien!"
- 13 Amélie de Paris,  
Prête-moi tes souliers gris  
Pour aller en paradis  
On dit qu'il y fait si beau;  
Qu'on y voit les quatre agneaux  
Qui cueillissent la violette.  
Pain, pi , pomme d'or  
La plus belle en est dehors!
- 14 Petits oiseaux d'or et d'argent.  
Ton père, ta mère t'appellent  
Pour aller boire du lait caillé  
Que la marmotte a barboté  
Pendant dix heures de temps;  
Ainsi va-t-en!
- 15 A la foire de Beaucaire....
- 16 Mon papa ma voulu battre  
Ma maman m'a voulu battre aussi.  
Les grenouilles m'ont mangé;  
Les crapauds m'ont racheté,  
Je me suis alors sauvé  
Sur une haute montagne  
Où j'ai trouvé une courte femme  
Qui vendait des châtaignes  
Je lui en ai demandé une,  
Elle m'en a donné deux.  
Elle m'a dit : va tirer la queue du chat!  
Je lui ai répondu : un, deux!
- 17 Une souris verte  
Qui courait dans l'herbe verte  
Je l'attrape par la queue  
Je la montre à ces messieurs  
Pain, Pi, pomme d'or;  
La plus belle en est dehors!
- 18 Grand-papa veux-tu du thé ? "  
- Non ma fille après goûter"  
Mais la fille en colère  
Casse la cafetière.

- 19 Grand-papa lunette  
Que fais-tu là haut ?  
- Je trie des puces  
Pour faire un gâteau".
- 20 Jean des alouettes  
Que fais-tu là haut ?  
Moi je trais ma vache  
Puis je trais mon veau!"
- 21 Patte, guenille, chiffon,  
Torchon, jupon, cotillon! (pénétra chez nous a-  
près les emprunts  
précédents.)

La génération née au début du présent siècle ignorait déjà, ou presque, les emprunts familiers à leurs pères. Tout change. D'autres emprunts vinrent à la mode. Il y a quelque vingt ans le plus employé disait :

- 22 Il y avait à Neuchâtel  
Trois petits Polichinels  
Qui vendaient de la ficelle  
Pour un, pour deux, pour trois, pour quatre,  
pour cinq, pour six, pour sept, pour huit,  
pour neuf..boeuf.

A l'enfant pointé en prononçant ce dernier mot le "boeuf" incom-  
bait la poursuite de ses camarades ou la station contre un mur,  
les bras croisés devant les yeux jusqu'au signal convenu.

A l'heure actuelle d'autres emprunts sont en faveur. Ma petite -niè-  
ce en a tout un répertoire :

- 24 Patte, chiffon, guenille, sors !
- 25 Une boule, deux boules, trois boules, quatre b.  
etc ..... neuf boules roulent.
- 26 Une plaque de chocolat  
Partit en voyage  
Elle dit à ses enfants :  
"Gardez la maison  
S'il vient un pauvre  
Donnez-lui l'aumône.  
S'il vient un riche  
Donnez-lui une paire de gifles."
- 27 Es-tu déjà monté sur une échelle ?  
De quelle couleur était-elle ?  
- Bleu  
As-tu du bleu sur toi ?  
- Oui.  
- Eh bien, sors !

Une fillette de mes connaissances s'est même chargée d'improviser  
un emprunt à sa façon :

- 28 J'ai des bégonias dans mon jardin  
En veux-tu un brin ?  
Combien de bouquets ?  
Un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept.

Au lieu d'avoir recours à l'emprunt, il arrivait à un groupe de  
garçons de tirer à la courte paille. On disait autrefois "tiré  
e-bâts" quelques brindilles de bois en partie dissimulées dans  
le poing fermé faisaient l'office. (Etablir dans quelles circons-  
tances on employait les bûchettes).

*tiré à bûche*

Note. Le mot <sup>kwats,</sup> bw-tso (bûche) n'existait plus en patois que dans la formule que l'on vient de signaler. Bou dé fôrné (bois de fourneau) avait pris sa place. D'après des comptes du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, le synonyme ékô était aussi en usage. On l'avait francisé en écot. Etant enfant, j'ai parfois entendu dire : "éi n à p' un ékô dé bô" il n'a plus une bûche.

Sous le nom de cheval tout court, le cheval fondu se jouait parfois à l'école ou dans les fêtes villageoises. Ce n'était toutefois qu'un pâle reflet du jeu connu ailleurs, notamment du "Tiens-toi bien" savoisien.

Il existait deux variétés du jeu du mouchoir. Dans le premier cas, un rond se formait. L'un des participants, pourvu d'un mouchoir à noeud, tapait, tout en courant, dans le dos d'un des joueurs, puis jetait à ses pieds le mouchoir en question. La personne ainsi désignée devait prestement ramasser le mouchoir avant de se mettre à la poursuite du frappeur. Ce dernier parvenait le plus souvent à se glisser dans le cercle des camarades, laissant au poursuivant le soin de frapper quelqu'un d'autre dans le dos. D'un second jeu de même nature, il me souvient seulement du malheureux gamin détalant entre deux haies de camarades qui le frappaient de leurs mouchoirs noués. Certains d'entre eux y glissaient, prétend-on, un caillou pour produire plus d'effet.

Une bande de graçons envie l'un d'eux expert dans l'art de marcher sur ses mains, en dépit des inégalités du sol. Tous cherchent à l'imiter, mais les résultats sont déplorables. D'autres enfants essaient de se tenir en équilibre sur leur tête, à l'instar de certain saltimbanque dont les parents évoquaient le souvenir. Ce fameux pitre installé bien en vue au milieu du Creux à Napoléon (à l'endroit même où se dresse aujourd'hui la pharmacie du Sentier) ne mangeait-il pas et ne buvait-il pas les pieds en l'air un jour de foire ?

La cache a pour soeur la couratte (kôrâta). Poursuivre un camarade et réussir à l'attraper, l'obligeant ainsi à se lancer à vos trousses à son tour, rien de plus excitant ! Une variante ancienne de ce jeu dont les particularités sont oubliées portait le nom de tits, on le francisait en tiche. Dans d'autres cas, le joueur qui réussissait à se percher devenait tabou. Il en était de même lorsqu'il touchait du fer. Désirait-on faire cesser la partie, l'intéressé n'avait qu'à s'écrier : bârâ sâlâ. La francisation "barré salé" ne paraît pas avoir été en usage.

Le jeu des jeunes guerriers a comme la kâts, toujours faveur auprès des enfants. Qui n'a fait de tout coeur, dans son temps, à l'indien, au brigand, au voleur, au militaire ? Coiffés d'un vieux shako, d'un képi ou d'un simple bonnet de police; parés d'épaulettes fanées; armés de fusils à pierre ou de sabres ébréchés, combien les guetteurs se prennent au sérieux ! Mais gare eux accidents; au feu de la bataille, un gosse perdit un jour un oeil.

La plupart des maisons renferment des armes et munitions provenant de l'armée de Bourbaki. Chassepots, pistolets d'arçon, cartouches et capsules tombaient parfois entre les mains des gosses. Leur bonheur était de tirer et de faire sauter les munitions sans précautions aucunes. On s'étonne qu'il ne soit pas arrivé malheur.

Un beau jour, un de nos camarades arriva à l'école muni d'une riberne pleine de capsules. Pendant la récréation la classe s'empressa de les aligner le long du cordon de taille qui sépare le préau de la route. L'un de nous, muni d'une hachette, les fit sauter l'une après l'autre. Quelle pétarade ! Mais au beau milieu de l'action, ne voilà-t-il pas le régent qui survient ! Les furtifs au nombre desquels je comptais, passèrent le reste de la matinée à genoux sur des bûches le long des parois de la salle d'école.

Note. A cause de ces munitions restées de l'armée Bouzraki, il fut longtemps dangereux de s'approcher d'un sinistre. Les munitions chipées à l'armée de l'Est éclataient. On entendait un vrai feu de peloton.

pétaerä  
tsärbä  
käna  
ärbäläta  
pätoä  
ä

Quel gosse ne s'entendait à fabriquer une sorte de canonnière au moyen d'un tube de sureau et d'un piston en bois dur ? Ce jouet inoffensif était connu sous le nom de pétaeru. La sarbacane long tuyau qui sert à lancer en soufflant, de menus projectiles, trouva chez nous de nombreux amateurs vers 1840. Sans doute nous vient-elle d'Algérie par le canal des Comtois, nos voisins. Le terme, on s'en étonne, fut patoisé en tsärbäna. Il servit aussi à désigner une personne longue et mince. L'arbalète (patois ärbäläta) compta toujours des amateurs chez les jeunes garçons. Ne rêvent-ils pas tous de renouveler l'exploit de Guillaume Tell ? Rien de plus facile pour eux que de confectionner une arbalète. Un bout de planche crêtée, une scie, une tarière, un couteau, une branche flexible et une forte ficelle font l'affaire, un morceau de hêtre servira à faire la gâchette (tsärbä) si l'engin n'est pas d'une précision remarquable, il n'en donnera pas moins satisfaction à son auteur. Élémentaire la confection d'un arc et de flèches. On voit des engins apparaître périodiquement entre les mains des enfants. Au bout de quelques jours, l'engouement tombe. Un autre jeu s'impose. On s'étonne de l'absence de mots patois pour désigner l'arc et la flèche. Le premier a pourtant laissé des traces au figuré dans les ä, désignant facétieusement les jambes. Plus aisée encore la fabrication d'une fronde (fröna). Deux bouts de corde et un morceau de cuir suffiront. Mais la fronde est dangereuse entre les mains de la jeunesse. Bien me souvient de vitres brisées dans les combles à coups de fronde et chèrement payées.

La paume a singulièrement perdu en faveur. De mon temps, (1895), les garçons mêmes en faisaient grand cas. Presque chaque soir, pendant la belle saison, nous nous réunissions dans la cour d'une ferme inhabitée, entre la façade et le mur du jardin, endroit idéal pour jouer au cavalier monté ou quatre coins, sans déranger personne. Il fallait être à huit, quatre d'entre nous montaient sur le dos d'autant de camarades. D'un angle à l'autre du carré, les cavaliers se lançaient la paume qu'il importait d'attraper au vol. Venait-elle à tomber, il s'agissait de dégringoler prestement (raccoquer) de sa monture, se saisir de la paume pour atteindre l'un des chevaux. Si l'opération réussissait, les cavaliers renfourchaient leur bête. Ne réussissait-elle pas, l'équipe adverse montait à cheval. La paume utilisée était en étoffe comprimée ou en laine. La maman se chargeait de la confectionner. On voit encore des fillettes mais plus rarement qu'autrefois paumer contre une façade en prononçant à chaque coup un mot spécial : lundi, mardi, mercredi etc. ou un, deux, trois etc (jouer

scdt' aux dix

Aujourd'hui l'on entend la bizarre séquelle suivante: paumi, pauma, certificat de bonnes études, en y mettant premièrement la main au front, au menton, à la poitrine, au dos, au genou, au bout du pied, à terre; sautez en l'air, - le tout en faisant chaque fois le geste voulu, parfois très compliqué. Les fillettes d'aujourd'hui jouent en outre au mariage. A chaque coup de paume elles s'écrient: roi, gendarme, capitaine et enfin voleur. Le coup vient-il à rater, la chançarde ou la malheureuse épousera celui des personnages dont elle vient d'indiquer la profession. Après cela les jeunes demoiselles comptent jusqu'à opération ratée pour savoir dans combien de jours leur mariage aura lieu (renseignements fournis par Josette ma petite-nièce). A deux, les fillettes aiment à se lancer une paume, parfois deux qu'il importait de saisir au vol. Les plus adroites paument à trois. C'était toutefois assez rarement le cas.

La coque, ainsi s'appelait un jeu de paume anciennement pratiqué au hameau des Golay. Quatre joueurs formaient un carré. Quatre autres en occupaient le centre. L'un de ces derniers était-il atteint par la balle, il s'efforçait à son tour d'atteindre l'un des occupants des angles. S'il y parvenait, les équipes faisaient échange. (encore pratiqué vers 1885)

Disparu également le jeu du chapeau. Chacun des participants déposait son couvre-chef sur le sol, se postant à côté. Le chef de jeu fait mine de jeter une paume dans l'un ou l'autre des chapeaux de la lignée; puis se ressaisit. Tout à coup, la paume est jetée dans l'un d'eux. Le propriétaire attrape la balle et cherche à atteindre celui qui l'a lancée. S'il y réussit, il devient chef de jeu, tandis que l'ex-détenteur de la paume dépose son chapeau tout à l'arrière de l'enfilade. Une variante ancienne de ce jeu, dite à pè non pè (à pair non pair) exigeait que chaque participant mit un objet dans son chapeau: un couteau, un porte-monnaie, une clef.

Un autre jeu d'adresse, celui des boulettes vertes (*boulette verte*) se pratique à l'arrière saison. Prenez une graine de pomme de terre (pareille à celles que l'on sert un jour à Marie-Antoinette); fixez-la au bout d'une verge flexible. Le projectile pourra atteindre, si vous vous y connaissez, à une grande hauteur. Il passera par dessus le toit, il inquiétera les corbeaux perchés au faite du vieil orme, il atteindra les "carbonnettes" du clocher, menacera même le coq. (*karbonéta*, fenêtre de clocher ou niche de lampe primitive).

Raquettes et volants, trouvèrent des amateurs au temps du second Empire surtout. Ce genre de distraction auquel les garçons ne mordaient guère passait alors pour distingué. Bien me souvient de m'être initié sous les yeux de ma mère au maniement d'une superbe raquette rapportée de l'exposition de Paris en 1885 par un grand-oncle. Que tout cela paraît désuet aux jeunes filles d'à présent. Des cerceaux eux aussi passent de mode et pour cause. La circulation intense ne permettrait pas ce genre d'exercice sur les routes. Ainsi le temps où de vieux curdes de tonneaux faisaient battre le coeur des gosses. On en peut dire autant de la corde à sauter. Nos mères et nos grands-mères distinguaient 2 variantes de ce jeu, la 1re consistait à manier soi-même la corde, en sautant chaque fois qu'elles passait sous les pieds; dans le 2d cas, deux amies tournaient la corde qui sifflait alternativement au-dessus de la tête et sous les pieds de la sauteuse. Certaines demoiselles en herbe arrivaient à des résultats surprenants en fait de dextérité. La difficulté principale était toutefois d'entrer et de sortir du cercle rotatif sans laisser accrocher la robette.

Le jeu de la marelle, dit ici le paradis ou le ciel, me paraît d'importation récente, relativement. La figure à cases tracée à la craie sur la route, tend à se simplifier. Une pierre plate ou un fragment de brique sert de palet qui doit être poussé d'une case à l'autre à cloche-pied.

Saute-mouton, chacun l'a deviné, ne saurait être qu'un jeu de garçons. Le terme français, inconnu chez nous, se remplace par semelle. Fait-on à la semelle ? - entend-on au début de la récréation. Aussitôt dit, aussitôt fait; du haut en bas du village, vingt gosses sautent par dessus le dos de leurs camarades (parfois en administrant une claque sur un fessier rebondi) pour arrondir leur propre dos le moment venu à leur tour. Distraction intermittente, la semelle peut sembler oubliée des semaines durant. Un beau jour elle reprendra vie pour disparaître bientôt non moins mystérieusement.

Sous le nom de <sup>balançoire</sup> ~~balanchaura~~ (balançoire) l'escarpolette était fort appréciée. On l'installait de préférence au fond du "néveau", au linteau de la grange. Quels élans vertigineux ceux qui n'avaient pas facilement le vertige pouvaient faire, soit debout, sur la planchette en manoeuvrant eux-mêmes l'appareil, soit assis, poussés vigoureusement par un copain. Cramponné aux chaînes ou aux cordes, il y avait peu de risques à courir. Les gosses se chargeaient de suppléer à la rareté des escarpolettes par une planche posée sur un chevalet de bois qui leur permet de se balancer à satiété sans risquer de se faire du mal. Même de tout petits se livrent à cet amusement, cramponnés à chaque bout de la planche. (le patois se servait pour balancer de ~~br. lâché~~ <sup>br. lâché</sup> et de ~~balché~~ <sup>balché</sup>, ad libitum)

Les fillettes se livraient volontiers à "Pique, pique, bagolet" pendant les récréations. Deux élèves forment un joug de leurs mains projetées en avant. Leurs camarades passent dessous à la file indienne en chantant: "pique, pique, bagolet, les portes sont-elles ouvertes ?" Les bras s'abaissent pour arrêter la dernière de la troupe qui doit se prononcer pour orange ou citron. Le choix fait, elle se place à l'arrière de la fillette qui a probablement pris le nom d'orange ou de citron, la tenant par la taille. La procession reprend avec la même mélodie jusqu'au moment où toutes ont été arrêtées. Les deux bandes ainsi formées, celle des oranges et celle des citrons se tiennent par la taille jusqu'à ce que l'un l'emporte. Ce divertissement scolaire fort goûté à Lavaux vers 1875 ne fit jamais florès dans nos montagnes. Il valait pourtant la peine d'y consacrer quelques lignes.

Le bon français "jeu des osselets" n'a pas de signification dans nos parages. Le terme <sup>aquilon (aigle)</sup> ~~aillon~~ (aigle), bien que désuet, évoquera par contre un vieux souvenir chez nos anciens. Pour jouer à l'aquilon, les fillettes se servaient de douze pierrettes au maximum (parfois remplacées par des haricots). Une première pierrette était projetée en l'air avec le dos de la main puis recueillie dans la paume. L'on poursuivait l'opération avec deux pierrettes en l'air, avec trois ou davantage. Il fallait faire preuve d'une dextérité extraordinaire pour en manier douze à la fois. Un prestidigitateur n'eut pas fait mieux. Chaque pierre avait un nom; premier, cavalier, - second, dragon, - trois, le roi - quatre, le pape - cinq, le prince - six, la biche - sept, la trompette - huit, la pomme cuite - neuf, le boeuf - dix, la cerise, onze, l'éponge - douze, l'épouse. Le jeu se terminait ainsi par un vrai tourbillon, d'où le nom, bien trouvé, d'aquilon.

finissait

Entendu à l'occasion "jouer aux pierrettes" ou "jouer aux haricots" par des gens qui ignoraient le vieux mot du crû. "Jouer aux haricots" avait aussi un sens tout différent. L'un des joueurs présentait à ses camarades son poing fermé et s'écriant :

Aé aulô, habwé sô;  
Davéna vac gergé éx sô.

En aigpitou (roses) au 'abouin' (réduit) sont  
Devine donc combien ils sont

Variante selon Tante Aline : on mettait dans l'une des mains autant de haricots qu'elle pouvait en contenir en disant au partenaire "chevillon, cendron" On répondait "Combien, ouvre le poing" On l'ouvrait un instant, tandis que le partenaire s'efforçait de compter. N'y en avait-il que deux ou trois, on disait "pas la peine d'ouvrir le poing, devinez".

La réponse correspondait-elle à la réalité, dans l'un et l'autre cas les haricots passaient dans la main de l'heureux devinateur. Variante : mettre un ou des haricots dans l'un des poings; les présenter tous deux au camarade en s'écriant : "Buzé, buzé bon. Ké fra tu, ké fyé tu ?" Et, l'autre de répondre en frappant sur le poing choisi : "Praenzé, fyém sé." S'il devine juste l'enjeu lui appartient. *Prænu sé, fyézu sé*

L'instinct d'imitation est inné chez les enfants. Le ramoneur a-t-il passé, le jour même et les suivants, les petits ramoneurs abondent, mâchurés à souhait. Le jeu fait fureur pour disparaître tantôt, vrai feu follet. En 1912, des danseurs de corde s'exhibèrent au Sentier; des mois durant on vit partout des gosses s'exercer à marcher sur des cordes, des perches ou des palissades. L'expérience ne prit fin qu'avec l'hiver. Autre jeu périodique : les castagnettes. Pendant quelques semaines ce sont partout gosses taillant leurs instruments dans le bois dur, les durcissant au feu ou s'exerçant à les manier au dan du tympan de leur entourage.

Il paraîtra étrange de considérer le tricotate comme un jeu. Oyez pourtant ce qui se passait ici vers 1885; garçons et fillettes s'en mêlaient; chez eux, dans la rue, pendant les récréations, on pouvait les voir confectionner de longs cordons de laine multicolore. Il fallait pour cela une bobine vide, manie de 4 épingles solidement enfoncées en carré autour du trou. Une cinquième épingle servait à faire la maille. Des mètres de cordon bourraient les poches. Cette marchandise s'échangeait contre des billes, des noix, de la poix à mâcher etc. La mode venue on ne sait d'où tomba au bout de quelques années.

Autre divertissement passé de mode depuis deux générations : la philippine. Deux écoliers s'entendaient à la récréation ou à l'issue de la classe pour faire philippine. Il s'agissait de se dissimuler l'après-midi ou le matin suivant aux abords de l'école. Le premier arrivé voyait-il son camarade se glisser en tapinois, sortait brusquement de sa cachette pour crier "philippine" Le gagnant touchait la pénalité convenue : deux ou trois billes, parfois une poignée de groseilles à raquereaux. La philippine du Haut Vallon me paraît être une déformation du jeu jadis pratiqué par les adultes sur les bords du Léman et ailleurs (note 15)

Le jeu du tourniquet compte encore des fervents occasionnellement. Se fabriquer l'un de ces jouets, rien de plus facile. Prenez un bout de ficelle aux extrémités nouées. Passez-la à travers deux trous d'un bouton, tournez le bouton nombre de fois sur lui-même puis lâchez en tenant les extrémités de la ficelle. Cette brusque détente produira un bruit sifflant. Le tourniquet connut une vogue extraordinaire vers 1890.



*Revue*

Arsla

L'engin utilisé par les pères pour écarter les fauves, la ~~kaala~~ (onomatopée) ou ~~remeta~~ (francisé en "remette") servait à l'occasion de jouet. Ses grincements ou "crales" (~~re-layé~~), s'ils agaçaient les adultes faisaient les délices du petit monde. Plus de bruits est mieux à cet âge.

La toupie, article de foire et jouet de luxe, faisait apparition deux fois par an. Comme les ballons de baudouche et les divers sifflets de même provenance, la toupie ne durait guère. Craignant toujours d'endommager sa toupie, le gosse donnait sa préférence aux cuivrots prénommés, aux calibres d'horloger et a-ux pièces d'argent qu'il s'entendait à faire tourner. En fait de sifflets, l'enfant préférera toujours ceux de sa fabrication. Une tige creuse de dent-de-lion percée de divers trous et fendue à l'une des extrémités lui permettra d'émettre des sons graves et aigus. Cette "mouquette", le plus rudimentaire des instruments de musique, le ravira d'aise. A trois ou quatre, quel concert discordant on va servir aux habitants du hameau. (Certains sifflets de foire portèrent d'abord le nom de bombarde, ensuite celui de mouquettes de foire). Plus compliquée la confection d'un sifflet de saule (~~sable ou trompe de saiz~~). Seuls de grands garçons y parviennent. L'écorce tarde-t-elle à se séparer du bois, un remède ne manquera jamais de produire l'effet voulu : il suffira de frapper, à menus coups de lame de couteau, l'écorce recalci trante en scandant : ~~sova, sova bé, t'arei d-o ho-mé, sova, sova mo-t'aari do la nos de teve~~ "détache, détache-toi comme il faut, tu auras du bon vin; détache, détache-toi mal, tu auras de la pisse de cheval"

*sifflet de saule ou trompe de saiz*

*sova sova bé  
t'arei d-o ho-mé  
sova, sova mo,  
t'arei do la  
pass de tevo*

*étàrlu*

*se rebadoulà*

*faire lu bôlôkô*

*faire lu kârtarô*

Quel gosse n'a pas joué, étendu de son long, à se rouler le long d'une pente gazonnée au risque de se relever tout étourdi ? (~~atoerba~~, étourbe en français local). Ce genre de divertissement se disait "se rebadouler" se ~~r b donlat~~ et trivialement "faire la belaucul" (~~feré lu b l lu~~) (synonyme : faire le quarteron, ~~feré lu kartarô~~). Même les filles daignaient s'en mêler.

Note récemment une curieuse déformation de b l ku (deux fois le cul en haut) en la boule au cul par une génération qui a perdu toute notion du bon vieux dialecte ancestral.

Note sur la philippine des rives du Léman (ms 405). Celui ou celle qui tombait à table sur une coque molle à double amande offrait à l'un des commensaux de partager la philippine. L'enjeu fixé était gagné par le premier ou la première qui lors d'une prochaine rencontre s'avisait de prononcer le mot fatidique. Dans ce sens l'expression "faire philippine avec quelqu'un" est bien française.

On rencontre parfois des noms de jeux étranges tel notre ancien maguiguilliotre, déformation probable d'un terme venu de loin. Faire à maguiguilliotre voulait tout simplement dire : sauter à cloche-pied. (ms 402b)

Petits et grands aiment à faire des ricochets. Les riverains sont naturellement passés maîtres dans ce domaine. Je ne sache pas qu'il ait jamais existé pour désigner les ricochets une forme correspondante au mot patois d'eklarge qu'on ne sait trop à quelle racine rattacher. (402b)

*eklarge* pour les termes notés de la marge. w.r.p. 55 etc.

Chaque localit  a de temps imm morial sa place de f te attir e. On s'y rend une ou deux fois par an en famille pour pique-niquer,  couter un sermon ou la musique; pour y pratiquer toutes sortes de jeux. Le Brassus tient   son Sur P ques, le Sentier   sa C te du Lion d'or, le Lieu   sa Grand Combe. L'Abbaye, on ne sait trop pourquoi, remon a   sa vieille place   l'abri de grands fr nes pouss s parmi les vestiges du rempart monacal, (1890)

Les hameaux eux-m mes ne rest rent pas en arri re; ils eurent leur coin pr f r  sur la hauteur. Certains beaux dimanches d' t , il y avait foule. Les gens du Solliat se r unissaient   la Grand Combe de la Capitaine; ceux de Derri re - la - C te   la Promenade, en bordure du vaste plan des Aubert.

La f te commence peu avant midi. P res, m res et enfants portent de lourds paniers garnis de victuailles. On cherche   se grouper par familles apparent es ou amies, de fa on   s'offrir au moment opportun qui une tranche d'odorant befa (saucisson renferm  dans une vessie), qui un verre de "bon vieux" p tillant, qui de croustillants "bricelets" (gaufres).  
(Note): bon vieux se dit du vin blanc vaudois datant de 2 ans; bon vieux de celui de l'ann e pr c dente; nouveau de vin de la derni re r colte.

Le d ner achev , les jeux se donnent libre carri re. Abandonn e aux adultes la Promenade ombrag e, les jeunes  l ments s' gaillent aux alentours. Diverses  quipes s'forment. Les plus solides accordent la pr f rence aux jeux violents. Une dizaine d'entre eux se livrent   la goude des heures durant, (de gada nom patois de la truie). Vous les voyez d'abord munis chacun d'un pieu arrach    quelque barri re voisine, former un cercle, la pointe du pied enfonc e dans un trou pratiqu  d'avance. Au milieu du rond, une cavit  plus spacieuse renferme une grosse pierre ronde, la goude. Le joueur attach    cette sorte de cochonnet fait sortir la pierre du trou au moyen d'un pieu plus robuste que les autres. Il cheche   acheminer la pierre vers l'une des cavit s du pourtour. Ses adversaires d fendent chacun leur trou avec  nergie tout en guettant une occasion de glisser leur pieu dans le trou du milieu mal gard . L'un d'eux y r ussit-il,   lui le soin de prendre la d fense de la goude. Les joueurs tapent de toutes leurs forces, les coups bleuvent. Les pieds, les genoux en voient souvent de cruelles. Nul n'a l'air de s'en apercevoir. Non loin de l  d'autres enrag s s'adonnent au ranquille moineau ou ranquille tout court, nouveau jeu de brigands. Deux gros cailloux pos s l'un sur l'autre: il s'agit au moyen d'autres blocs de faire tomber le caillou sup rieur. L'un des gosses, le ranquill  est charg  de la remise en place. Il demeure   son poste tant qu'il n'a pas r ussi   toucher le renverseur de caillou. (note: on s'attendrait   raguille, de raguiller, remettre l'un sur l'autre).  
Voici un groupe de grands gar ons et jeunes gens singuli rement calmes, livr s au jeu dit kout berbet. Le couteau de poche en question, projet  en l'air par un mouvement brusque, doit se ficher en terre apr s avoir d crit un demi-cercle. Pour y parvenir, il faut beaucoup d'adresse et surtout de patience. On met d'abord l'instrument sur le dos de la main, la lame effil e dirig e vers l'arri re; puis successivement sur l' paule, le nez, l'oreille; enfin entre les dents (parmi les poils de la barbe, d'o  peut- tre la d nomination de ce genre de divertissement). Celui qui m ne   bonne fin ces diverses passes a gagn  la partie.

Divers gosses, des garçons surtout, ont disparu mystérieusement entre les sapins qu'ils examinent attentivement. L'équipe est en train de cueillir de la poix en vue d'un distillon. Un papier de journal renferme la provision gluante. On le dépose sur un énorme bloc isolé. Des millénaires d'intempéries y ont creusé de profonds sillons obliques. Une allumette fait flamber le papier; la poix brûle avec une belle flamme bleue, la substance liquéfiée prend une teinte d'un brun grisâtre et s'écoule lentement vers le bas du sillon. Mais des gosses la recueillent à mesure pour la porter à leurs lèvres, non sans se brûler à l'occasion. Cette poix cuite a une saveur agréable. On peut la mâcher plus longtemps que la poix d'orge (non cuite) sans qu'elle s'émiette dans la bouche. Dans mon jeune temps tous les enfants mâchouillaient de la poix; de la rose, n'ayant pas passé par le feu, de la grise distillée. Les camarades vous en qu'émandaient, vous en prêtaient, vous en donnaient. Depuis de longues années, il n'est plus question de distillons. Seuls les rochers portent encore depuis un demi-siècle et plus des vestiges de poix adhérente. (note : rien de plus durable que les traces laissés par la poix bouillante. On en peut voir près de Chaux-Neuve au département du Doubs qui remontent à un demi-millénaire. Elles proviennent d'anciens fours à poix établis pour le comte des sires de Châlons)

"Y va-t-on faire un petit tour ?" suggère Gustave, mon copain, "bien, si on veut". Deux moutards s'éclipsent pour gagner, à cent mètres de la place de fête, le pied d'un gros sapin. Agrippés aux moignons de branches, les lurons parviennent à la couronne et grimpent toujours plus haut. Ils viennent cogner de la tête contre un plancher, celui d'une vraie cabane établie à quelque dix mètres au-dessus du sol. On y a même hissé à grand renfort de corde un vieux fourneau de fer qui sert à l'occasion à rôtir des patates. Jusqu'à l'heure du goûter, les deux sauvages font fi des amusements de leurs congénères. Qu'on est bien dans ce kikajon aérien.

La Promenade débarrassée de l'élément turbulent, les gens rassis se livrent à des amusements de leur âge. Leur préférence va au jeu du palet ou à celui du tonneau; plus récemment à celui du crapaud.

Le jeu du bouchon ou palet se pratiquait ainsi : creuser dans le gazon quatre cercles concentriques, distants de 5 à 10 cm. Le bouchon ou galline se dresse au milieu. Il s'agissait de l'abattre au moyen de palets (pièces de 5 fr d'ordinaire); Un litre de vin à payer entre les joueurs sert d'enjeu. Ces palets se passent d'un joueur à l'autre. Celui qui renverse le bouchon obtient cinq points. Les palets logés dans les cercles valent respectivement 4,3,2 et 1 point. Le gagnant, le joueur qui premier parvient au maximum de 100 points est, d'office, exonéré de sa part d'écot. Plus souvent on joue à l'argent; dans ce cas, le nombre des palets utilisés se réduit à 2. Les joueurs déposent leur poule ou mi, soit un enjeu de 20 ct. L'ensemble des cotisations constitue le nyô. Chaque partisan, ses palets lâchés, se rétribue aussitôt aux dépens de la caisse. Il y prélève 5 ct s'il abat la galline, mais ne touche rien si ses palets sont logés dans les cercles concentriques. Il verse 5 ct par palet demeuré en dehors du cercle extérieur. La partie peut se prolonger des heures. En lieu et place d'écus, certains utilisaient d'anciens calibres ou des platines (d'horlogerie) défectueuses. Certains joueurs faisaient leurs calculs de tête; d'autres se servaient d'une ardoise.

Une variante du jeu du bouchon ou galline ne connaît pas de cercles concentriques. Les enjeux s'empilent sur le bouchon lui-même; vient-il à être renversé, et les pièces éparpillées, le jeu n'en continue pas moins. Les joueurs s'efforcent à déplacer le bouchon de l'endroit où il a roulé. L'argent se partage selon un système compliqué. Sont favorisés les propriétaires des palets les plus rapprochés du bouchon et des pièces égrenées. Ajoutons qu'aujourd'hui la plupart des amateurs disposent de leur propre palet portant leur nom gravé.

Au crapaud, est rétribué le joueur qui a réussi à enfiler ses palets dans la gueule de la bête. Vient au second rang, celui qui atteint les planchettes à bascule aménagées de chaque côté du batracien, ainsi que le bon viseur qui a réussi à ajuster sa pièce dans l'un des casiers de la roue à aube aménagée à l'arrière. L'enjeu consiste-t-il en un litre, la partie finit souvent par la belle (la bala), comme aux cartes. Une partie ultime et décisive met tous les frais à la charge du joueur dont le palet est le plus éloigné du but. Pour finir la partie, s'il reste un sou, l'abatteur du bouchon remet ce qu'il peut avoir touché de trop et le jeu se poursuit. Il faut à tout prix finir par un chiffre rond. Même règle pour le tonneau.

gale

raegola

raegola

Des quilles (~~raeg~~) prêtées par le Café de la Côte voisin, faisaient parfois apparition. Un gamin se chargeait de les remettre en place. On le dénommait raeg-là ou raeg-i (ranguille, ranguille en français local). Lancées sur quelque planche de fortune, la boule avait fini par parvenir au but. Les beaux coups étaient rares, malgré l'adresse des participants. Le choc en retour abattant une quille était dit "à là r-y neta". Une société locale, celle des boules ferrées pratique avec fureur ce jeu d'adresse

à la ronneta

Les mamans se sont éclipsées pour aller chez elles, à quelques minutes seulement, préparer le "gris" (le café au lait) Les voici de retour avec deux grands paniers. Dans l'un, deux pots; dans l'autre du pain, du beurre, du fromage, de la confiture, même une tarte ou un "tailler". Tout le monde repu, la plupart des hommes s'en vont traire leurs bêtes. Les dames emportent à la maison vaisselle et reliefs du goûter. La promenade et le Plan des Aubert appartiennent exclusivement aux jeunes.

Tandis que le soleil se rapproche de l'horizon, les jeux de société trouvent une foule d'amateurs. Les voici qui font à la bague (M 1940 (3) Les joueurs et joueuses tiennent entre leurs mains une ficelle aux deux bouts, préalablement enfilée y est une bague ~~ya été~~ (noués ensemble) préalablement enfilée. L'anneau se passe subrepticement de l'un à l'autre des participants disposés en cercle. Nous chantions autrefois pendant l'opération : "Noix qui court, noix qui court ne se vend pas". Une autre mélodie prévaut aujourd'hui ?

Il court, il court  
Le furet du bois, mes dames.  
Il court, il court  
Le furet du bois joli.

Le joueur placé au milieu du cercle devine-t-il entre les mains de qui la bague se trouve, le détenteur prend la place du chercheur. Il existait vers 1850 une variante de ce jeu, la savate. Les joueurs assis en rond, mains sur les genoux serrées, se passaient une règle. Comment expliquer l'étrange appellation ?

"Si l'on faisait maintenant au rond, proposent d'aimables jouvencelles (ronde). Deux cercles se forment, un grand à l'extérieur, un petit à l'intérieur. Garçons et filles se tiennent par la main. Ils marchent en rond en chantant. Le grand rond commence par :

Le petit menace :	C'est un beau château
Le grand réplique :	Nous le détruirons
Le petit ajoute :	Nous le rebâtirons
	Laquelles prendrez-vous de ces jeunes demoiselles.

Le grand répond : La plus belle du rond qui s'appelle,  
qui s'appelle:

La personne désignée quitte le grand rond pour le petit. Il s'agit chez nous d'une déformation de la ronde originelle où les deux cercles se trouvaient à côté l'un de l'autre, le plus petit s'accroissant aux dépens du plus grand.

Diverses autres mélopées entraient aussi en ligne de compte :

La tour prend garde de se laisser abattre..  
(bis)

Un petit tour.....les amours.

Oh frais bocage, charmant feuillage,  
Qu'on est heureux sous ce berceau.  
Si celle que j'aime était ici  
Ah! la voici, la voici, la voilà  
Celle que mon coeur aime  
Ah! la voici, la voici, la voilà  
Celle que mon coeur aimera.

La jeunesse aime le changement. D'autres jeux de société réclament leurs droits : le camp tapé, l'homme noir, la main avancée touchée (nom ?) ...

Note. Les pives amusaient beaucoup les petits les jours d'hiver; ils imaginaient de grands pâturages. Les grandes pives représentaient les vaches, les petites (les daillies par ex) les veaux. Une bûche figurait le loup guettant le troupeau. Ces jeux se faisaient dans le calme au lieu, tandis que le papa travaillait à l'établi. (ms 397)

~~Un accordéon moudra sautiches, valsees, polkas~~  
Les ombres s'épaississent. Il paraît opportun aux jeunes gens de regagner le terrain nivelé de la Promenade. Deux ou trois lanternes vénitiennes y éclairent parcimonieusement danseuses et danseurs (en 1900, un adroit mécanicien fit une installation d'acétylène. L'expérience dura peu). <sup>de la région</sup>  
Tard dans la nuit, certains fredonnements, des ris, des cris perçants de jeunes filles (sic) avertiront les parents que la partie tire à sa fin. Chacun reconduit sa chacune, il "raccompagne" pour nous servir de l'expression du crû.

Une curieuse manie autrefois fort à la mode que d'aller voir coucher le beau sexe ! Y avait-il un arbre à proximité d'une maison pourvue de filles à marier que jeunes gens et hommes faits s'empressaient d'y grimper pour longner du côté de la "salle" à l'étage. Même des pères de famille s'en mêlaient. On rappelait en pouffant de rire, - l'aventure de celui qui heurta de la tête en montant les pieds de son propre fils aux aguets - et celle d'un vieux béquillard, aux bras encore solides, qui déposait ses deux béquilles au pied de l'arbre avant d'entreprendre l'ascension. Ces faits se passaient vers 1860. La jeunesse actuelle à heureusement d'autres amusements.

~~Un accordéon moudra "sautiches", valsees, "polkas" et ma sources.~~

Le picque-nique des villageois sur lequel nous nous sommes étendus, peut-être plus que de raison, tombait sur les mois de juillet ou d'août. On aimerait savoir à quand cette festivité locale remontait. Le plus ancien picque-nique dont l'écho me soit parvenu eut lieu en 1856 sur la Côte, chez Pierre-Henri. Des tables de fortune s'y dressèrent. Toute la population de Chez-le-Maitre et de Derrière-la-Côte prit part au banquet, à l'ombre des immenses sapins.

Le batterand, amusement des enfants au début du siècle dernier ne se concevait qu'à Noël. Dans la vieille cuisine borgne, père, mère, grands-parents, oncles et tantes, parfois des voisins se trouvaient réunis. Un cadre de gros rondins occupait l'emplacement du foyer. Des planches s'ajustaient dessus; puis, sur couche de noix très serrées de minces planches ou feuilles. A un signal donné les enfants pénètrent dans la cuisine; chacun d'eux muni d'un gourdin (dit "chaton") frappe à tour de bras sur les planches supérieures: boum, boum, boum. Quel fracas! Les noix dégringolent tout à l'entour. Les gosses courent les ramasser. Elles constitueront leur souper avec un morceau de pain. Vrai régal que des noix pour qui en savoure une fois l'an seulement (M.1940 (4/5) Note: ma grand-mère, née en 1816, eut encore l'occasion de prendre part à un batterand.

Certains jeux du dehors n'eurent qu'une durée éphémère. Tel celui de la navaja catalane, Un jeune homme de Rivesaltes, près de Perpignan, portant le nom de Joffre comme le grand maréchal, son combourgeois, et contemporain, s'en vint au Chenit en apprentissage d'horlogerie (1880). Le catalan initia les Combiens à la mode de lancer adroitement contre une paroi un couteau à lame effilée. Pendant quelques années tous nos jeunes gens s'exercèrent, forgeant eux-mêmes des navajas au moyen de lames usées. Il existe encore des portes de granges qui portent les traces de ces estafilades. Peu à peu, le maniement de la navaja compta moins de fervents. Quelques têtes chenues ou "pierres à huile" (chauves) s'en souviennent. Une lecture, un séjour en Allemagne, peuvent causer la transplantation d'une coutume étrangère dans nos parages. Tel fut sûrement le cas du cortège aux choux-raves qui, vers 1890, fit quelques années fureur au hameau du Solliat (Histoire XV(15)). Ce gros légume évidé et pourvu d'ouvertures rappelant la face humaine s'éclairait au moyen d'une bougie. La Lanterne se trouvait juchée au bout d'un long bâton. (Voyez à ce sujet Brochmann)

Supplément aux "jeux" (ms. p. 403e) Où les gamins ne s'amusaient-ils pas à ordonner aux ~~ecce~~ etc: "escargot bigorne, montre-moi tes cornes, té kverne! s t n m lé notre pa, t'ekàjla té é t: mé", chacun en leur parler spécial? Ceux d'aujourd'hui disent "escargot bigorne (sic!), montre-moi tes cornes! Si tu ne me les montres pas, je t'écrase, toi et ta maison!" La bête n'obtempérerait-elle pas, la menace avait parfois des suites tragiques pour elle. Cet âge est sans pitié.

De jeunes brigands prenaient goût à martyriser les gros taons tombés en leurs mains. Triste jouissance que de voir ces pauvres bestioles s'envoler burdement, une paille ou une brindille de bois fichée au derrière!

D'autres enfants se poursuivaient, menaçant de se fouetter, en

*élsàgò bkwèrne mostra mè té kwèrne! s t n m lé  
notre pa, t'ekàjla té é t: mé* voir p. 26

Les jeux de cartes. L'hiver surtout les jeux de cartes surgissent du fond des tiroirs. On joue au café. En famille, les cartes sont un passe-temps favori des fêtes de nouvel an et des dimanches de pluie. Les enfants s'initient de bonne heure à ce genre de distraction. On vit même, horrible dictu, certains écoliers s'en aller en classe un paquet de cartes dans la poche du gousset. Le maître tourne-t-il le dos vers le tableau noir, vite les cartes sont distribuées et la partie, souvent interrompue, se déroule.

Quand nos ancêtres prirent-ils goût aux cartes à jouer ? Assez tard, selon quelque probabilité. Les inventaires du Chenit du XVIII<sup>e</sup> siècle, si détaillés, n'enregistrent en effet aucun jeu de cartes. Il est malheureusement trop tard pour s'informer sur les jeux favoris de nos grands-parents et arrière-gds parents. Nous savons seulement qu'ils appréciaient la Politaine (napolitaine), le brelan, le binocle, le motse ou Petit Bien. La politaine se jouait encore sur le crêt de l'orient vers 1885. C'était le jeu favori des deux frères Guignard; les règles m'en seront communiquées prochainement. Le motse : le nom du valet de pique ou môts, doit provenir de l'espagnol mozo, jeune homme (REW 5779(2)). Le terme, malgré la ressemblance, n'a rien de commun avec le Mutz bernois. Le bésigue, l'écarté, le piquet, la manille paraissent avoir été moins populaires. Le bourre, jeu d'argent (sorte d'écarté) fit et fait encore ses ravages. Elle se joue à 20 centimes, à 50, à 1 franc ou davantage (à 20 francs dans des cabarets borgnes). La tradition rapporte le fait lamentable de ce père de famille qui, ayant touché le 31 décembre sa paie de trois mois, la joua, la perdit, puis engagea le bétail de son étable. Tout se vit englouti. Chaque joueur reçoit quatre cartes. Le paquet retourné, la carte ainsi exposée, sert d'atout. Les quatre premières cartes du paquet constituent le blind (ce terme, prononcé blind à l'allemande, semble trahir l'origine germanique de notre jeu de bourre). Le joueur mal partagé qui prend le blind en lieu et place des cartes reçues, est tenu d'"aller", soit astreint à jouer. Ce cas excepté, chaque joueur peut, à volonté, aller ou ne pas aller". Souvent les joueurs prudents renoncent à "aller" pour éviter les risques. Si deux joueurs ne vont pas, "il est loisible aux deux autres de se partager l'enjeu. "tâle-t-on ?" s'écrie l'un d'eux - "Oï, b'è s'ô ve" répond son partenaire. Le nombre des plies seul importe. Il n'est pas question de points. Ceux qui n'ont pas fait de plie sont bourres (bour). Dans la bourre à 20 ct le joueur qui a fait une plie a droit à un sou; celui qui en a fait deux palpe 2 sous; celui qui en a fait 3, 15ct. Le veinard qui a fait les quatre plies empoche les 20 ct. Outre 20 autres, à raison d'une unité par joueur demeuré bourré. Chacun est tenu de jouer de l'atout s'il en a. L'un des participants se refuse-t-il en disant : "je passe ma dame", l'enjeu se trouve ipso facto doublé. Il peut être triplé, quadruplé, quintuplé et au-delà si 2, 3, 4 ou 5 joueurs se refusent. Ce fait ne se produit guère qu'après copieuses libations. Tout joueur peut abandonner la partie s'il trouve que cela va décidément trop fort (D'après Historica II p 115 & 116).

atout

brelan

Les anciens jeux de cartes ont passé de mode. D'autres les ont remplacés, puis pâli à leur tour. La spadille, muée chez nous en espadille, ainsi qu'en témoigne son abréviation en aspa, jouit d'une grande vogue, dès 1850 environ. Au début de ce siècle, un intrus, le yass, parut vouloir supplanter la vieille "aspa". Mais celle-ci a repris un regain de faveur chez les jeunes gens. Signalons le cas de ce brave vieux joueur exclusif de spadille qui, désireux de trouver des partenaires, entr'ouvrait prudemment les volets des établissements pour voir si d'autres amateurs de ce jeu compliqué s'y trouvaient déjà. Décrire les phases et les menues prescriptions de la spadille entraînerait trop loin. Rappelons seulement certains termes propres à ce jeu. La meilleure carte est la spadille ou dame de trèfle (la spadille est l'as de trèfle au jeu de l'homme. Notre sp. en serait-elle une déviation?). Il arrive au 1<sup>er</sup> joueur de réclamer un as qu'il n'a pas. Celui qui le possède vient son ami. Mais le 1<sup>er</sup> joueur peut agir seul, sans ami. Si un autre joueur croit pouvoir faire 6 levées, il lui est loisible de reprendre le seul. Une couple de joueurs ayant fait 5 levées voit-elle la possibilité d'en faire 8, les associés demandent l'outré (je propose - je réponde). Les deux premiers joueurs ont-ils un jeu par trop maigre, ce sont parfois les deux autres qui demandent l'outré, ce qui s'appelle outrer l'appel (Deux assiettes servent de caisses). Faire l'atout, d'après son jeu, se dit: faire le chibre. Il est en outre question d'outrés et d'outréurs. On peut forcer l'outré, outrer l'appel (d'où outréur d'appel et en patois: l'z do vtré = il a été "outré"). L'outré borgne est celle qu'on a négligé d'annoncer. Carte franche: censée faire la levée sans outrés. On trouvera des renseignements complets sur le jeu de l'espadille dans "Historica II" pp. 110-114.

En fait de jeux de cartes, chez les enfants, l'élémentaire "dépouille-vilain" recueille tous les suffrages.

Jeux de société. Passons encore sommairement en revue les jeux de société. Recevait-on des visites, il fallait s'ingénier à les distraire. La maman avait recours aux jeux traditionnels déjà signalés (cf. ci-dessus) en traitant des divertissements enfantins. Venaient s'y ajouter les devinettes (déménô en patois, devinon en patois francisé). Quel allégre passe-temps! Hôtes et invités disposaient de tout un répertoire. Difficile d'en sortir d'inédites, les anciennes étant connues de tout le monde. En voici quelques échantillons typiques:

Pèlào d'foua, pèlào d'èdè

Poillu dehors, poillu dedans. (le bas)

Kàtru kò bato la rôxàya: d'ou kò r'yo, d'ou kò  
èd'auto, kàtru kò p'wèto l'è d'ina, yò kò èk'rdiati

Quatre qui battent la rosée, deux qui regardent, deux qui écoutent, quatre qui portent le dîner, un qui fouette. (la vache)

Krulo kò krulünàvi ;

balò kò balünàvi ;

Krulo kò krulünàvi

Krulo kò balò  
krulo kò modjé krulo

Hurlleur qui hurlait;  
baillon qui "baillonnait";  
creuseur qui creusait.  
Sans baillon,  
Hurlleur aurait mangé creuseur.

Les trois animaux mentionnés sont, m'a-t-on assuré, le loup, le chien et le porc.



*Kròsu kò pásè lu lè saè(3) òbru?*  
 Qu'est-ce qui passe le lac sans ombre? (le poisson)

*Kwi mèrtse sù sà tètaz*  
 Qui marche sur sa tête? (le clou)

*Kwi mòti ròdzu è rdèpè flà?*  
 Qui monte rouge et redescend blanc? (*l'èpèlùs* = l'étincelle)

*Hādāma la nāira mōt aē tūēna*  
*Hōrōku lū ròdzu lū sōkè aō kū.*  
*Hōrōku lū flà lū pāsè sū*  
 Madame la noire monte en chaîne;  
 Monsieur le rouge lui souffle au cul;  
 Monsieur le blanc lui pisse dessus. (la marmite)

Rond, long, blanc, cotonné dedans. (la chandelle)  
 Qu'est-ce qui entre le premier à l'église? (la clé)

Quatre pattes sur quatre pattes.  
 Quatre pattes s'en vont.  
 Quatre pattes restent.  
 (Souris perché sur un tabouret; s'enfuit à l'arrivée du chat).

Je suis le capitaine de vingt-cinq soldats;  
 Sans moi, Paris serait pris. (la lettre a)

Les charades sont assurément plus récentes. En existe-t-il en patois?

Mon premier est un métal précieux;  
 Mon second est un habitant des cieux;  
 Mon tout est un fruit délicieux. (l'orange)

Quelle analogie y a-t-il entre un chapeau haute forme,  
 un abcès et un homme? Le chapeau claque, l'abcès  
 creve et l'homme meurt.

Toutes les devinettes (*dèmo nō*) et charades s'entendent dans la région depuis plus d'un demi-siècle, d'ordinaire davantage.

Certaines formulettes, débitées rapidement, paraissent aux non-initiés appartenir à une langue étrangère. Elles pouvaient ainsi faire l'office de devinettes. A ce type appartenaient:

Alexandrina porc tua;  
 Sel n'y mit,  
 Vers s'y mit.

Mur ici; trou s'y fit; rat s'y mit, chat l'y prit.

La cavale au Valalque avala l'eau du lac;  
 L'eau du lac avala la cavale au Valalque.

On appréciait aussi les ritournelles où la même lettre ou le même son se répétaient sans cesse:

Ces six saucissons sont si bons  
 Didon dina, dit-on, du dos d'un dodu dindon

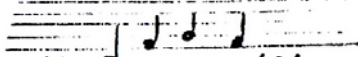
Ton thé t'a-t-il ôté ta toux?

Pour faire plaisir aux jeunes filles désireuses de connaître leur horoscope, on recourait aux mystères de la table tournante. Groupés autour d'un guéridon, les participants s'évertuaient à le faire soulever par le fluide de leurs doigts écartés, faisant le tour du meuble.

Les coups frappés par la table (parfois jusqu'à 4 ou 5) sont une réponse à des questions préalablement posées: ~~On avait demandé à la table par exemple~~ : Quand Jean se mariera-t-il ? Combien Pauline aura-t-elle d'enfants ? - La sincérité de la table n'offrait, bien entendu, aucune garantie.

Les jeux à secret auront toujours leur charme. Connaissez-vous le truc de la vitre ? Il y a entente entre deux mystificateurs de l'un ou de l'autre sexe. L'un s'en va derrière la porte; l'autre, muni d'une baguette demande aux spectateurs de désigner d'un commun accord, une vitre quelconque d'une croisée. Rentrée de la 1re personne, diverses vitres lui sont successivement montrées: "est-ce celle-ci ?" " Non" "Celle-là ?" " Non" également. En fin de compte, la baguette désigne la vitre choisie aussitôt reconnue par le devinateur. Mbahissement général - Comment est-ce possible ? Il était entendu entre les rusés compères de toucher les vitres non désignées en leur centre, mais par contre la vitre choisie vers l'un des angles. Pas plus malin que cela! Dans la même catégorie rentre le jeu de la baguette plutôt pratiqué par les enfants que par les adultes. Filles et garçons se tiennent debout ou assis côte à côte. Les opérateurs connaissent seuls le procédé. La baguette après maintes feinte et tergiversations finit par se poser sur la tête de celui ou de celle qui a parlé le dernier. Le devinateur tombe toujours juste, à l'étonnement des non-initiés qui croient au sortilège.

Dans ces occasions, le jeu des toupinés ne laissait pas de trouver des amateurs. Il connut une grande faveur vers 1860, puis tomba peu à peu dans l'oubli. De rares personnes se rappellent avoir vu leurs parents s'y livrer, (1885). Information prise, le jeu des toupinés se pratiquait aussi sur les rives du Léman. Les participants, des jeunes gens et jeunes filles surtout, se postaient sur deux rangs opposés par le dos. Une distance d'un pied séparait les couples ainsi formés; survenait le vendeur ou la vendeuse accompagné d'un client de l'un ou l'autre sexe. Ils frappaient sur la poitrine, puis sur le dos de chacun des plantons représentant les toupinés, afin de s'assurer si elles étaient saines ou fêlées. L'examen terminé, chaque toupine devait être soupesée. L'examiné se baissait pour saisir ses chevilles; ses bras arqueboutés figuraient les anses. Marchands de vaisselle et chaland soulevaient la toupine humaine par les anses et la balançait; s'assuraient de son poids et de son contenu (beurre, saindoux, pruneaux, cornichons); s'entendaient sur le prix. Les termes employés ne nous sont naturellement pas connus. La partie se terminait comme suit: les couples, dos contre dos, bras entrelacés, s'inclinaient en avant et en arrière en fredonnant: "Sommons midi! Sommons midi!"



D'une distraction anonyme (dénomons-la "la graine") délaissée il y a un siècle et plus, seules des notions incomplètes ont pu être recueillies. Les participants réunis dans n'importe quel local ou dehors formaient deux équipes. Les membres de l'une s'écriaient (ou chantaient ?)

"Voulez-vous, voulez-vous savoir comment mon père semait la graine? l'équipe vis-à-vis répondait: "Mon père la semait ainsi (série de gestes appropriés) tape des pieds, tape des mains, un petit tour à mon voisin." - Ces derniers mots semblent impliquer des pas de danse faits par les couples après chaque couplet.

La première équipe reprenait : "Voulez-vous, voulez-vous savoir comment mon père fauchait la graine ?" la seconde reprenait : "mon père la fauchait ainsi, etc" Un troisième couplet disait : "voulez-vous, voulez-vous savoir comment mon père battait la graine ?" "Mon père la battait ainsi, etc" Ce fragment (il y manque sans doute un 4<sup>ème</sup> couplet) reproduit presque mot pour mot la chanson no 36 du recueil "ringe, ringe, Rosa!" bien connue Outre-Sarine. Qui se chargera de nous dire si l'original nous est venu de là-bas ?

## Der Bauer

Wollt ihr wissen wie der Bauer (ter) - 1 -  
Sein Getreide aussät ?  
Seht! so, so macht es des Bauer (ter) -  
Wenn Getreide er sät.

Wollt ihr wissen wie der Bauer (ter) - 2 -  
Sein Getreide abmächt?  
Seht! so, so macht 's der Bauer(ter) -  
Wenn Getreide er abmächt.

Wollt ihr wissen, wie der Bauer (ter) - 3 -  
Sein Getreide ausdrischt ?  
Seht! so, so macht 's der Bauer (ter) -  
Wenn sein Getreide er drischt.

Wollt ihr wissen wie der Bauer (ter) - 4 -  
Seinem Gott dafür dankt ?  
Seht! so, so, so bringt des Bauer(ter) -  
Seinem Gott dafür dank.

Le texte allemand, ainsi que l'on voit pourvu d'un couplet de plus, ne signale pas que chaque couplet soit terminé par une brève sauterie.

Ajoutons que chez nous, selon ma grand-mère, les paroles de la coraule accompagnaient de coups frappés sur le tuyau du fourneau par un non participant. Il fallait bien entendu pour cela que la partie familière eut lieu en chambre.

Les jeux de société que voici se pratiquaient déjà au Chenit vers 1860; la génération actuelle paraît en passe d'y renoncer.

**Jeux.** L'un des participants s'en va derrière la porte. Les autres conviennent d'un mot à lui poser à deviner. Le devineur y réussira à force de poser des questions.

\* Chaque joueur s'entend poser une question. Il ne doit répondre ni par "Monsieur" ni par "madame" ni par "oui" ni par "non" Enfreint-il la règle, un gage est exigé: épingle à cheveux, baguette, couteau, mouchoir. On peut le racheter par la pénitence imposée, par exemple en faisant à cloche-pied le tour de la chambre, mais surtout en faisant son testament. Le gagé met sa tête entre les genoux du questionneur ou de la questionneuse de façon à ne rien pouvoir distinguer. On lui pose, tout en l'insinuant pour les spectateurs par la mimique appropriée "à qui donnes-tu ça ?" ou plutôt en français local : "à qui ça donnes-tu ?" Il s'agit ensuite de s'exécuter, d'embrasser telle ou telle personne, de tirer la langue à telle autre etc. On saisit le comique irrésistible de certaines situations.

\* En cas de réunion d'une nombreuse compagnie les gages (gädzu) jouaient un grand rôle. Les cas suivants sont venus à ma connaissance.

2 Un autre jeu à gages consiste à jeter un mouchoir noué contre l'un des participants. Celui-ci doit, pendant qu'on compte jusqu'à dix, nommer un habitant de l'air, un de la terre, un des eaux. N'y réussit-il pas en ce court laps de temps, un gage sera exigé de lui. Il le rachètera aux mêmes conditions que dessus-

3 Le jeu de l'assiette tournante, qu'il s'agissait de ramasser avant qu'elle ne tombât, finissait aussi par un dépôt de gage et son rachat. Celui qui faisait pivoter l'assiette d'étain mentionnait aussitôt le nom de la personne chargée de la saisir à temps.

4 On avait aussi coutume de cachier un objet dans la pièce où s'amusait la compagnie. La personne demeurée derrière la porte, une fois rentrée, devait découvrir l'objet en question. Pour lui faciliter l'opération, on lui criait : "chaud ou froid" en cas de non(découverte) réussite, un gage était exigé.

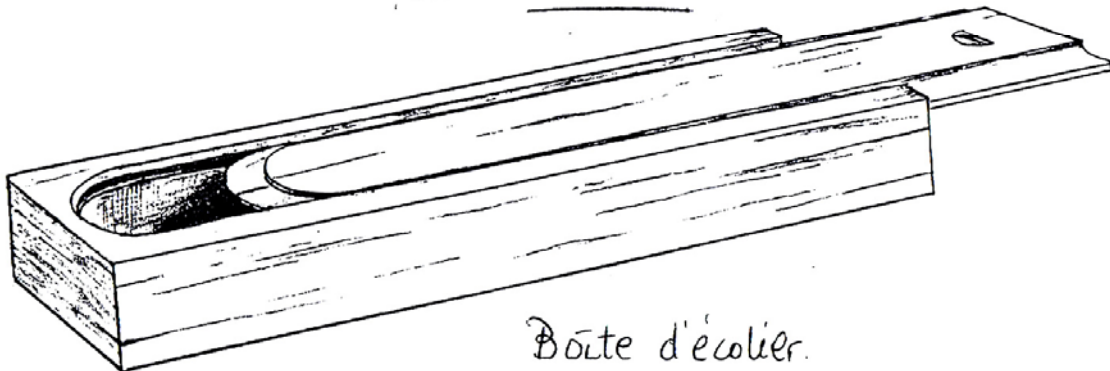
5 Une autre fois, il s'agissait de deviner un prénom, un nom de famille, un nom de chose, en se basant sur les deux premières lettres. Les enfants des écoles se livraient à ce jeu pendant les récréations. L'une des pénitences imposées consistait en une marche le long d'une perche. Le pénitent devait déposer un second gage s'il lui arrivait de tomber. Ainsi se passaient les choses au Pont vers l'an 1900.

6 Le jeu oublié de la mer agitée ou des chaises musicales se pratiqua pour la dernière fois à ma connaissance au Sentier en 1910. Les participants faisaient la ronde en chantant avec accompagnement de piano. Brusquement le morceau de musique s'arrêtait; chacun se précipitait vers les chaises dispersées autour de la salle; mais il y en avait une de moins que de participants. La ruée s'opérait à grands cris et terrible bousculade. Celui ou celle qui ne parvenait pas à s'asseoir donnait un gage puis le rachetait selon les procédés usuels.

Note de la page 403 C . (jeux d'enfants.....) Certains enfants se poursuivaient en s'écriant : un, deux, trois; la culotte en bas; quatre, cinq, six, lève ta chemise; sept, huit, neuf, tape comme un boeuf; dix, onze, douze, le c. vient tout rouge. Et ils menaçaient de se fouetter.

Ose-t-on avouer que les garçons les plus pervers cherchaient à se faire la bossette (féfé la boséta) c'est-à-dire à dégainer la vergette du pantalon des camarades ?

*Lère la boséta*



Boîte d'écolier.

WETTKAMPF & SPORT

Nos lointains ancêtres, si peu sportifs fussent-ils, ne se réunissaient pas moins régulièrement sur les hauteurs pour se livrer à des tours de force ou d'adresse.

Ainsi au Mont-Tendre vers 1863. Laissons la parole à l'historien Jacques-David Nicole ("Recueil historique" 71 pp 387.88)

"Ce fut environ le même temps que commença à se perdre une pratique usitée autrefois, qui, cependant, ne fut entièrement abolie que quelques années avant le milieu du siècle suivant. Voici en quoi elle consistait : les vachers, ou fruitiers, des montagnes des environs du Montendre, et d'autres plus éloignés, se rendoient toutes les années, pendant six dimanches consécutifs, à commencer à la Saint-Jean, sur la sommité de ce mont. Là se rendoient aussi beaucoup de jeunes gens des deux sexes, de tous les villages situés au pied de la montagne, et aussi quelques-uns de la Vallée. On y dansoit en rond, dans les places que l'on connaît encore aujourd'hui par l'enfoncement du terrain; on s'y exerçoit à la lutte et au jeu de la pierre. Ce dernier consistoit à noser sur l'épaule une pierre fort pesante et à la pousser, par un mouvement du corps (?) aussi loin qu'il étoit possible. Des personnes du Pays de-Vaud y faisoient conduire des vivres et du vin; on y mangeoit et buvoit souvent avec excès ce qui occasionnoit ordinairement des disputes, des coups de poings, et quelquefois des batailles sanglantes..... On peut présumer cependant que ces assemblées qui avoient aussi lieu dans d'autres endroits, en particulier sur le Dôle, subsistoient depuis fort longtemps, et il est assez probable qu'elles devoient leur origine à l'usage, déjà établi, dans les premiers âges du monde, d'offrir sur les hauts lieux, des sacrifices qui étoient suivi d'un repas, de chants et d'autres cérémonies."

Le ruisselet, dit à Gaillet, séparait le territoire de l'Abbaye de celui du Pont. Il traversait certain pré connu sous le nom de Champ de la Bataille. C'est là que chaque année venaient se mesurer les jeunes gens des deux localités. Cette lutte avait lieu le jour même de l'ouverture des regains, vers le 1er octobre. Le village dont les champions remportaient l'avantage se rengorgeait. Seul le toponyme rappelle encore les joutes animées d'autrefois.

Le Chenit disposait aussi d'un Champ de la Bataille, situé au devant de l'église du Sentier, aux abords de la Saône. Aucune tradition ne s'y rapportant n'a survécu. Seuls certains comptes y font allusion. La commune faisait de temps à autre recréuser ou curer les fossés du Champ de bataille pour assainir le terrain trop humide. On ne sait si les joutes s'y livraient encore à cette époque (1800)

Une autre tradition rapporte que la lutte, le jeu de pierre et autres tours de force jouaient un certain rôle aux fêtes internationales de la Plaine des Danses, au territoire de Chaux-neuve(Doubs) Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les populations des deux versants du Risoud venaient y fraterniser vers la fin de l'été. Le rassemblement avait lieu sur un plan herbeux ceint de toutes parts de bois épais; d'énormes hêtres séculaires punctuaient cet îlot de pâturages. La rente des bêtes confiées par des Combiens aux amodiateurs se payait en beaux louis d'or à cette occasion. Ces joyeuses entrevues où l'on mangeait et buvait en surabondance, où la jeunesse prenait ses ébats, prirent fin vers 1830.

La rente des bêtes confiées par des Combiens aux amodiateurs Comtois se payait en beaux louis d'or, à cette occasion. Ces joyeuses entrées où l'on buvait et mangeait en surabondance, où la jeunesse prenait ses ébats, prirent fin vers 1830. Il semble probable que des réunions du même genre avaient lieu au Crêt des Danses, sur la montagne de Prarodet non loin de Bois-d'Amont du Jura. Le toponyme du moins prête à l'insinuer.

Ces réunions disparues, les exercices physiques devinrent plus rares encore. Seuls quelques forts lurons exhibaient leurs biceps à l'occasion des fêtes annuelles de villages et de hameaux.

Le ferment des sociétés de gymnastique vint ranimer les instincts sportifs somnolents. Un premier reck fit apparition au Brassus en 1855. Le grand animateur de l'association gymnastique alors fondée fut un apprenti holozer genevois nommé Bosace.

*la luge  
ou  
ludzeta*  
La luge basse à ridelles (~~la luge ou ludzeta~~) constitua, jusqu'au milieu du siècle dernier, l'unique engin de sport des enfants. Encore ne l'utilisaient-ils guère que sur la neige durcie et sur les routes battues. Si la neige portait, les jeunes gens s'en mêlaient aussi. Le soir, au clair de lune, les garçons traînaient au faîte d'un crêt une luge à bois légère, munie de brancards (~~ludz à bré~~). La cohorte emmitouflée des filles suivait. Une douzaine de jeunes gens pouvait prendre place sur les planches disposées sur la luge. Comme l'éclair, on redescendait en poussant des cris de sauvages. Des paillettes crissantes scintillaient tout à l'entour.

*ludz  
à bré*  
En dépit des pistes alléchantes de nos lacs, le patin fit apparition tardive dans nos parages (vers 1850 si je suis bien renseigné). Il s'agissait de patins de bois dur, à lame enchassée et à larges courroies de cuir, le tout du type hollandais bien connu. Puis l'engouement devint général; on vit même des septuagénaires chausser patin pour la première fois. Quand la glace était vive, la population du Chenit se ruait vers le Pont. Certains artistes en patinage glissaient comme plume au vent, franchissant les 8 km en moins d'une demi-heure. Mais, hélas! Il fallait, avec notre rude climat, compter avec les rebuses. Le lac, congelé à souhait, se recouvrait subitement d'un pied de neige. Force était de remiser les brillants halifax ou clubs jusqu'à l'hiver suivant, à moins qu'Edgar, l'avisé hôtelier de la Fruite, ne prit la peine de tracer en plein lac un étroit sillon au moyen d'un triangle à chevaux.

*ébate*  
Les échasses (ébate) faisaient apparition brusquement. Un terme de temps, les gosses passaient leurs moments de loisir sur ces engins de leur fabrication. Un beau jour, ce sport cessait de plaire. Nul ne s'y livrait plus.

Vint le tour de la bicyclette à faire le bonheur de tant de gens. Les premières, ces coquasses (sic) kangourous, accusaient près de 2 m de hauteur. Une grande roue à l'avant; une roue minuscule à l'arrière frappaient par leur contraste. De (1880) rares équilibristes osaient se risquer sur ces dangereux engins.

Le ski, d'abord regardé de travers, apparut timidement une dizaine d'années après les kangourous. On s'étonne qu'un instrument si pratique nous soit venu du dehors; que nul n'ait songé, en nos pays enneigés six mois durant, à inventer les précieuses lattes. Nos parents et grands-parents disposaient en effet uniquement de lourds cerceaux de bois pour fouler la haute neige. S'en servir lorsque la neige adhérait (lorsque ça chargeait, disait-on) passait pour un vrai tue-gent (dreintement);  
*l'âge où les enfants venaient au monde avec des skis au pieds de leur mère. Il y avait un vrai moment où les enfants venaient au monde avec des skis au pieds de leur mère. Il y avait un vrai moment où les enfants venaient au monde avec des skis au pieds de leur mère.*

### VERREINE (amérations)

Les associations diverses, religieuses, civiles, militaires, patriotiques, artistiques, utilitaires et sportives ou autres seront passées en revue. L'ordre chronologique de leur apparition ne pourra toujours être respecté.

Motto : ~~la teaké s'aide, n'a n se krévé~~ <sup>à très aide nous krévé</sup> = quand chacun s'aide, nul ne s'abîme au travail. Rien de plus naturel à l'homme que l'instinct d'association. La défense commune, puis celle des multiples intérêts et goûts communs poussaient les individus à s'entendre.

Associations d'utilité publique. La Confrérie du Lieu, la plus ancienne association locale à laquelle des documents fassent allusion, avait un caractère religieux. Les confrères s'intéressaient aux pauvres et aux malades, prêtaient de l'argent aux nécessiteux ou leur louaient des terres à prix réduit (signalée en Voir à ce sujet ce qui a été dit dans le résumé historique, p. . . . précédente). L'association des hommes du Lieu, ainsi nommait-on l'embryon de la future communauté de cette localité, remonte, cela se comprend, plus haut que la Confrérie prénommée. Sans doute se constituait-elle au cours des premières décades du XIV<sup>e</sup> siècle.

Aux derniers temps de l'Abbaye prémontrée, quelques laïques avaient été autorisés à s'établir tant intra qu'extra muros. D'autres colons, plus nombreux, vinrent, dès 1536, occuper les locaux devenus vacants. Un document authentique se charge de prouver qu'une association des hommes de l'Abbaye exista avant l'établissement de la communauté du même nom.

Même constatation peut être faite au Chenit, où les trente-deux s'associèrent pour la construction d'un moulin (1590) et l'achat d'un bâtiment servant de lieu de réunion et d'école (avant 1646) avant que la commune benjaminne se séparât de celle du Lieu.

Les cinq hameaux de la commune du Lieu et les trois de celle de l'Abbaye, bien qu'officiellement reconnus au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle seulement, avaient de longue date leur organisation particulière, leurs recteurs, leurs "tenables". Il en fut de même au Chenit où les fractions de communes firent apparition à notre siècle seulement.

Partout les habitants des villages, des hameaux et même des plus modestes écarts sentirent la nécessité de s'unir. Partout, on compta des fours communs, des fontaines indivises. Partout les propriétaires s'associèrent en vue du paturage en commun, tant en été qu'en automne. Des voisins s'entendirent en outre pour fromager en minuscule société.

Associations militaires. Un vénérable toponyme, la roche des arts originellement Roche des Arcs; patois : Rôtsa d'èzè qui se trouve aux confins du Lieu et de Vallorbe, permet de supposer que les premiers colons régionaux se livraient au tir à l'arc. Se constituèrent-ils en Abbaye de l'Arc ? Rien n'autorise à le prétendre. (Près de la "roche des arts" poussent encore des ifs, bois appréciés pour la confection des arcs). On ignore pareillement si le tir au papegay compta des fervents à la Combe du Lieu.

Il faut descendre jusqu'à l'an 1661 pour rencontrer, documentairement attestée, une association de tireurs à la Vallée, celle des Fusillers du Chenit. La teneur de la patente, ainsi que les "loix" et règlements de la Confrérie nous sont heureusement parvenus: l'illustre Conseil de la Ville et Canton de Berne, heureuse de constater que ses fléaux sujets du Chenit sont désireux d'établir une abbaye pour "l'excrime militaire des armes," afin d'y instruire la jeunesse, accorde d'autant plus volontiers la permission souveraine requise que les requérants habitent proche des frontières de Bourgogne. Les assemblées autorisées chaque fois par le bailli de Romainmôtier, ne pourront avoir lieu le dimanche. On ne manquera jamais d'y faire une collecte en faveur des pauvres. L'assemblée aura lieu annuellement à l'Ascension, "sur le 20me de May". Seront mis à l'amende les frères qui jureront et blasphèmeront; à la Compagnie le soin de les juger arbitrairement. Les derniers de la société se miseront pour un an au plus offrant et dernier enchérisseur. Seront exclus de l'assemblée les frères qui laisseront subhaster leurs propriétés. Les parts individuelles à la fortune commune demeureront invendables et incessibles. La Compagnie héritera de la part de celui qui décédera sans héritiers mâles. Tout sociétaire fauteur de scandale ou qui injurie l'un de ses collègues sera jugé arbitrairement par l'assemblée. L'injurie se fera purger de l'injure, sinon il sera suspendu jusqu'à grâce. Celui qui, non content de sa réfection, viendrait à cacher des viandes sera châtié arbitrairement. Quiconque abusera du vin paiera 3 fl. d'amende. Il sera procédé chaque année à l'élection du capitaine et du sergent. Les fonctions d'enseigne et de son lieutenant s'écheront au plus offrant. Un florin d'amende sera perçu de tous ceux dont les armes ne seront pas en bon état. Qui viendrait à endommager le drapeau en payerait la refecture plus une amende de 2 fl. 6 s. Les gouverneurs rendront leurs comptes le lendemain de l'assemblée générale. Tous ceux du corps seront tenus d'y assister, sous peine aux défailants de supporter une cense de 2 fl. 6 s. Les deux membres les plus récemment admis dans la Compagnie serviront icelle à table..... (note 1)

Ainsi donné sous le sceau accoutumé le 30 juillet 1661. Approbation, scel et signature de Frédéric de Luternau, bourgeois de Berne, baillif de Romainmôtier en janvier 1662 (D'après une copie de l'original transmise en 1818 à Dd Raymond, préfet du district de la Vallée).

En tête du rentier de l'Honorable compagnie des frères, on peut lire cette réflexion désabusée: "Tant de peine d'amasser pour mourir et puis tout laisser".

L'abbaye des Fusillers possède un vénérable drapeau (ce n'est toutefois pas le drapeau primitif), vieux de plus de deux siècles (aujourd'hui déposé au musée du Collège). Cet emblème en superbe soie à ramages, mesure 2.15 m de côté. Le fond est couleur fraise écrasée ou vieux rose. Les deux faces portent deux mains croisées sur deux épees et des flammes de grenades. On lit aussi sur l'une et l'autre face en haut: "vaincre ou mourir" à droite "Pour le Christ et la Etrie", en bas, "compagnie du Chenit"; à gauche "1712 mais examen fait il s'agit de 1719. Qu'on renonce donc à prétendre que le vieux drapeau ait paru sur le champ de bataille de Villmergen en 1712 et à y déceler des traces de balle et de sang. note après la date 1712: Selon F. Amiguet "Les Abbayes vaudoises" p 261 et D.H.V sous "Abbayes" aucune allusion à l'Abbaye du Lieu dans l'article "Abbayes" du D.H.V. qui s'en tient aux sociétés subsistantes. L'Abbaye des fusilliers se vit parfois qualifiée de la vieille pour la distinguer d'associations militaires plus récentes dont il sera question plus loin.



Maint lecteur se sera étonné que la commune-mère du Lieu, combien plus importante que ses filles au XVII<sup>e</sup> siècle n'ait pas été en premier lieu qualifiée d'une abbaye, donnons leur raison, tout en constatant que la disparition par le feu des archives du Lieu en 1691 empêche de rien savoir sur la fondation et les premiers pas de l'association supposée. Il faut descendre jusqu'en 1695 pour rencontrer, dans les Comptes des Gouverneurs du Lieu (p. 121) un poste y relatif. Le 24 août de l'année en question, LL.EE. transmirent aux Mousquetaires du Lieu la somme de 44 fl, à eux annuellement allouée. On peut être certain que les Mousquetaires s'étaient constitués en abbaye régulière depuis on ne sait quand. Les mêmes comptes nous apprennent qu'en 1724, Madame la Ministre Develay (dont l'époux se noya trois ans plus tard en voulant traverser le lac) se chargea de broder le drapeau (l'ancien ou le neuf ?). L'autorité lui accorda une gratification de 7 flrs. Le sort de cet emblème reste à établir. En 1797, l'année avant la révolution vaudoise, les tireurs du Lieu firent les frais d'un second drapeau, heureusement demeuré en parfait état. On y admire quatre bras allésés, alternativement de gueule et de sable aux couleurs de Berne. Ils rayonnent d'un rond central (couleur?). Le tout broché sur fond d'or et d'azur céleste (voir Carnet Ab (2)

? Notes: pièce conservée aux archives du Lieu, à examiner de plus près et à mesurer à la 1<sup>re</sup> occasion.

? Lacune déplorable : le temps ne manque pour me rendre compte aux archives de l'Abbaye, si cette commune n'eut pas dès le XVII<sup>e</sup> siècle, son ou ses abbayes.

Pour mieux assurer la défense de la patrie en cas de danger et en mémoire des glorieuses victoires remportées en 1712 par les troupes de LL.EE, 54 hommes du Chenit fondèrent en 1721 une seconde société de tir, l'abbaye de la St Jacques. L'acte de fondation est couché sur parchemin enluminé à la façon des anciens missels. Les statuts l'appellent de fort près ceux de l'abbaye des Fusilliers. Le produit de la collecte annuelle devait toute-fois être attribué à un malade.

Mais, vers la fin du siècle, le vent révolutionnaire se mit à souffler sur la région. La majorité des sociétaires fut acquise aux idées d'indépendance. La Confrérie, assemblée sous la présidence du doyen d'âge, Abraham-Isaac Piquet, prit la résolution de dénaturer le drapeau et les armoiries ci-devant bernoises. Note : selon l'ancien greffier H. Golay "Un épisode de l'histoire de l'abbaye militaire du Chenit", l'instigateur de la destruction du vieux drapeau aurait été un certain capitaine Aubert - commandant les soldats du Chenit à Germaine et à Neuneck - Un nouvel emblème ayant apparu en tête du cortège les jours de la fête, un Meylan, dévoué à LL.EE, s'en saisit, déchira l'étamine, brisa la hampe, dont il jeta les débris sur les marches de l'Hôtel-de-Ville. L'auteur de ce geste fut rayé du nombre des membres de la Société. Sa mémoire devait pourtant être réhabilitée des années plus tard. Une colonne de tireurs, ba-nnières au vent, se rendit au domicile de l'ex-banni, défenseur du vieux drapeau au passé glorieux. (Feuille d'Avis de la Vallée du 6 avril 1900. Voir "Historica XV" p 53-55). Une main inconnue se permit d'écrire le mot "sacrilage" en marge du procès-verbal du 15 avril 1798 qui décidait de dénaturer le drapeau. La discorde régnait parmi les 32 confrères. Le vieux drapeau ne fut point dénaturé ou détruit, mais bien coupé en 8 morceaux qu'on vendit.

Les acquéreurs, dévoués à la cause de Berne, durent conserver religieusement ces reliques de l'ancien régime. La vente produisit une quarantaine de florins. Des 8 pièces, 7 étaient flammées rouge et noir, le 8me montrait du jaune et du vert. Le nouveau drapeau de la St Jacques porte l'écusson cantonal sur fond vert; 4 flammes blanches en décorent les angles. (D'après F. Amiguet "Les Abbayes vaudoises" p.277)

Note. Aux assemblées de la St Jacques, on avait coutume de réciter une prière spéciale. Le document, longtemps conservé à la bibliothèque du collège, a malheureusement disparu (voir H VI(31))

En pleine épopée impériale, des patriotes aux revenus modestes désirèrent se grouper pour mieux assurer la défense éventuelle du pays. Les anciennes abbayes, sociétés quasi-fermées exigeaient 400 et 150 francs d'entrée. Elles n'accueillaient pas volontiers de nouveaux membres. Ainsi se fonda, en 1806, une troisième association militaire au Chenit, celle des Chasseurs. (op. cité F. Amiguet, p. 319).

Aujourd'hui, les trois abbayes célèbrent en commun leur fête annuelle le dernier samedi de juin. Le poisson du lac ne saurait manquer au banquet. Le recrutement s'opère difficilement, en dépit de l'abaissement du prix d'entrée. Le "barbotement" des trois caisses par leurs caissiers respectifs avait rendu cette mesure indispensable.

Notes. Abbaye des Grenadiers des Bioux, 1750

Abbaye de l'Abbaye.

Informations à

Jeune Suisse du Pont, 1856

prendre.

Note ms 428. Outre les abbayes, les milices régulières participaient à des exercices de tir annuels. Chacune des trois communes montagnardes avait son "tirage". Le roi touchait un prix en vaiselles d'étain d'une valeur de 100 florins. Pendant l'année de sa royauté, l'adroit tireur se trouvait dispensé du commun (soit des corvées sur route, aux entonnoirs ou ailleurs - (détails dans les verbaux des gouverneurs). (Au Lieu, le roy recevait un plat de 2 livres, plus 5 fl. en argent, au moyen de quoy il fera les deux cibles ?? (1736) Sera franc de commun et de garde des rôdeurs, de même que son lieutenant; 2 commis veilleront à ce que tout se passe dans l'ordre. ~~MM~~ les capitaine et commandant d'exercice leur aideront. Chaque "chigare" (cibarre) touchera 1 florin pr le jour de juin ? et 2 fl 15 pour le jour du Roy, en tout 3 fl. Outre cela, leur sera délivré par ceux qui font des "coups de blanc" 1 sol par coup. Le Capitaine touchera 2 fl 6 pour ses peines; les 2 commis 2 fl 6. Dépensé 5 fl. pour les chapelets ? et pour "prenans" ? à chaque ciblé (48 pour les deux) 90 Florins. (Verbaux. p. 109) ce qui fait en tout 115 fl 6s. desquels LL.EE. donnent 44 florins pour le prix; le commis 71 fl 6s.

Le roi du tir, gratifié d'un bouquet de fleurs artificielles, était tenu d'offrir à domicile une collation aux sociétaires. Elle consistait en tartes, meringues, merveilles et gaufres, le tout arrosé de vin et de café noir. Il arrivait aux monarques d'un an de devoir emprunter pour satisfaire à cette obligation. L'un d'eux traîna ce boulet des années durant.

Grâce à quelques animateurs, le modeste hameau de Chez-le-Maitre fonda une société de tir particulière, avec concours annuels, à la façon des abbayes. C'était, selon la tradition populaire, au début du siècle dernier.

Le stand se dressait derrière la colline caractéristique de la Bosse (le Crêt de l'Epine pour les générations disparues), à l'issue de ce sauvage pays de la gorge dite le Creux-au-Renard. Toute la population de la commune accourait, paraît-il, à ces manifestations. L'association tomba au bout d'un quart de siècle.

*s'y lie  
La ou au  
Martscheryou*

L'apparition d'une auberge importante au faite du col du Marchairuz en 1845 eut pour corollaire la fondation d'une société de tir. (1848) Elle ne tarda guère à devenir très populaire. Stands et cibles se trouvaient dans une dépression, droit au couchant des bâtiments de l'asile. Au jour d'été fixé, les tireurs affluaient des deux versants du Jura. Toute une équipe de Combiens établis à Genève profitaient de l'occasion pour se rencontrer avec leur parenté sur "le Haut", ~~su là Lo ou au Martscheryou~~. Les festivités, tir et bal, duraient trois jours. Un nombreux personnel de circonstance devait être engagé par le tenancier. Ce dernier gagnait de quoi, pendant ces jours de ripaille, payer intégralement son fermage. La société disparut au bout d'un demi siècle d'existence. La vaste baraque du stand s'effondra sous la neige (1894-1895) A cette heure, seuls des jetons portant en une belle coupe et exergue "Société de tir du Marchairuz" rappellent le souvenir des pètarades d'autrefois. (D H V II 186-187 E Ingrin R H V 1913 E Mottez, Gazette de Lausanne du 18. X. 1942) (note) Les sociétés de tir actuelles clotent cette longue énumération (nomenclature ?).....

Note. Ernest Ingrin "La société de tir du Marchairuz" 1848.1898  
R.H.V. 1913

Sociétés de bienfaisance. La page 422 qui précède a traité sommairement de l'antique Confrérie du Lieu et de ses attributions charitables; nous n'y reviendrons plus. (voir p.29 de la présente copie)

L'assistance incombait tant à la Bourse des Pauvres qu'à la caisse communale. Ce système bernois du partage des "assistances" continua d'être appliqué une fois l'indépendance vaudoise acquise. Des organisations charitables fournirent une collaboration précieuse aux organes habituels de l'assistance. Le besoin d'appui se fit particulièrement sentir vers la fin du XVIIIe siècle et au commencement du suivant. La situation des pauvres empirait; la mendicité prenait des proportions inquiétantes.

En 1813 apparut au Chenit sous l'inspiration du pasteur Jacques (grand-père de Jacques Dalcroze) une commission de bienfaisance chargée de la rentrée des contributions de son ressort (allusion transparente à la taxe des pauvres) et de la répartition des secours. L'essai tenté pour une année ne se renouvela pas. Sans doute fit-on de fâcheuses expériences.

Survint, par surcroît de malheur, l'année de la misère (1816 1817). Une seconde association, dont le même pasteur était l'âme, contribua à détendre une situation désastreuse. Non moins de 54 citoyens les mieux placés de la commune du Chenit renoncèrent à toute récréation, et divertissement pendant une année en faveur des indigents. On réunit ainsi 90 francs anciens, bientôt convertis en pain. Le noble geste de l'association des cinquante-quatre mérite certes d'être connu de la postérité. ("L'assistance publique régionale" par A Pignet, brouillon pp. 77, 83, 84 et autres)

Comme on pouvait s'y attendre, les dames ne restèrent pas insensibles à la misère d'autrui. Tout un contingent d'entre elles constitua, vers 1870, la société du sou. Chacune des collaboratrices s'engageait à payer un sou par semaine, soit une dizaine de francs par année (?) en faveur d'oeuvres charitables. À tour de rôle, une fois par mois, l'une des sociétaires invitait ses collègues, s'ingénuaient à les régaler de tartes, de biscuits et de gaufres de sa fabrication. Les langues, cela va de soi, ne perdaient jamais leurs droits, tandis que les doigts agiles cousaient ou tricotaient pour les déshérités. Les sociétaires se recrutaient dans les familles huppées. N'entraîna pas qui voulait dans l'association. Ces dames partageaient les idées politiques en cours; sous le 2<sup>d</sup> Empire, une certaine animosité régnait dans la contrée contre le grand pays voisin: un médecin, docteur comtois, n'avait-il pas eu l'audace de revendiquer l'Orbe pour frontière, se basant sur cela sur une interprétation à lui d'un ancien document. Aussi lorsque la guerre éclata, les dames du sou firent-elles des vœux pour le triomphe de la Prusse. Une seule, ma première institutrice, osa soutenir la cause française. Mal lui en prit; jusqu'à la chute de l'Empire, elle se vit boycottée par ses associés. A l'avènement de la 3<sup>me</sup> république, Aline Aubert rentra en grâce.

Note. Les dames de l'hôpital (de l'Orient) sont signalées pour la première fois en 1886 par des comptes de la bourse des pauvres (voir "Assistance publique" F. D'Avis no 6 colonne 7) Leur activité bienfaisante se poursuit à l'hôpital de la Vallée. (Société d'utilité publique)

Associations patriotiques. Electrisée par les idées de liberté, d'égalité et de fraternité, la Vallée vit, elle aussi, se fonder divers clubs politiques. (P. Maillefer "Histoire du Canton de Vaud" 380 et suivantes, "Histoire de la Révolution vaudoise" p L Reymond, "Notice" p.114). Peut-être dépendaient-ils du Comité de Réunion de Lausanne. Le Lieu, le Brassus, le Sentier (plus tard l'Orient) eurent leur cercle. De simples hameaux, le Solliat et Derrière-la-Côte emboîtèrent la patte. Ces organismes minuscules nous sont signalés en 1804 et 1805. Le boursier d'alors les qualifie ironiquement de soi-disant cercles. Ces associations, longtemps pleines d'allant, perdirent toute couleur politique. Une seule subsiste, amoindrie, le Cercle du Brassus.

Un demi-siècle plus tard, l'appréhension causée par l'apparition d'un sonderbund et les tergiversations du gouvernement vaudois poussèrent certains jeunes éléments aux idées avancées à s'unir. Ils fondèrent une association patriotique, avec siège au Sentier, le Cercle des Rouges. Les membres se distinguaient du commun des mortels par le port obligatoire d'une cravate rouge. On regrette la disparition mystérieuse des procès-verbaux; cette carence nous laisse des plus mal renseignés sur les visées et les agissements de la remuante équipe. Les derniers survivants, mis sur la sellette, n'ont pu m'apprendre grand chose à ce sujet. La campagne terminée et la constitution fédérale acceptée, le Cercle des Rouges perdit sa raison d'être. Il battit encore de l'aile pendant quelques années, s'octroyant même in extremis un superbe drapeau. On y voit peints en or sur soie écarlate, les mots "Cercle des Rouges" et le millésime "1851". Cet emblème demeuré à l'état de neuf, fait partie des collections historiques du musée du collège. (suppléments p 582 ms).

Corporations, soit anciennes associations de métier. L'essentiel en a été dit en traitant aux pages 76/77 ms de l'horlogerie et de la lapidairerie. Bientôt dégoûtés, nos ancêtres s'acharnèrent à les faire disparaître; mais un siècle plus tard, leurs descendants sentirent le besoin de se grouper pour la protection des intérêts du métier. Mutatis mutandis! On tend à adorer ce que les générations disparues avaient brisé. Quel corps de métier n'est pas syndiqué aujourd'hui : les agriculteurs, les voituriers, les coiffeurs ?

Associations herbagères. Le chapitre "Produits laitiers" (p.135 à 150 ms) les a déjà envisagées. Or, du moment que les notes suivantes renferment maint trait nouveau, il m'a paru nécessaire de les transcrire ici tout au long, quitte, par la suite, si qua fata sinant, à condenser les deux études en une seule.

Au temps du couvent et même plus tard, le commun embrassait tout l'espace non défriché. Les incoles ne disposaient pas de pâturages particuliers. Les bestiaux des gens de la vaste communauté du Lieu paissaient de conserve sous la conduite d'un berger. Le système continua d'être appliqué intégralement sous le régime bernois jusque vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle où des concessions de pâturages commencèrent à être faites à des particuliers (la Teype, vers 1548, "Nos premiers Meylan" (128)). Une exception à cet état de choses antérieur au XVII<sup>e</sup> siècle mérite d'être signalée : en 1489 déjà, un certain nombre de familles du Lieu, propriétaires de mas à l'occident de l'Orbe (au couchant des futurs hameaux de Chez-le-Maitre, des Piquet-Dessous et de Chez-Tribillet) exploitaient des pâquiers en commun sur les côtes (Livre des Reconnaissances I 221). La communauté s'efforçait de son côté à tirer parti des lieux éloignés propices au pâturage. Le plus ancien de nos terriers (p220) nous l'apprend : au comptant une pasquam communem à orient du pré du Brassus vers la fin du XV<sup>e</sup> (voir à ce sujet ma "contribution à l'étude de la colonisation du Chenit" pl1)

Dès la Madeleine (22 juillet) les bêtes jouissaient de la vaine pâture, soit du parcours sur les fonds des particuliers et naturellement sur le commun. Or, dans nos montagnes, la fenaison est rarement terminée à cette date; les moissons commencent à peine à jaunir. Les prés non encore fauchés et les terres emblavées demeuraient sûrement clôturées tant que les circonstances locales l'exigeaient. Les Verbaux du Lieu (p. 93) font une unique allusion au droit de parcours au printemps. En 1694, vu la menace de sécheresse, l'autorité décida la suppression exceptionnelle de cette prérogative (dite "prinétée").

La jouissance du pâturage était l'apanage des propriétaires fonciers. On se basait sur la force de l'hivernage. Nul ne pouvait estiver ("enchôtonner") plus de têtes qu'il n'en hivernait. On ne badinait pas sur ce chapitre. En 1696, le nommé UI P Nicole coupable d'avoir introduit du bétail étranger (vaudois ou comtois) afin de tenir davantage de têtes sur le communal, attrapa 2 fl d'amende (Verbaux (143)). Cette exigence se relâcha toutefois peu après. En 1699, permission fut donnée de tenir des bêtes du dehors sur le bien commun, moyennant attestation (Verbaux (102)). L'an 1700, - on ignore pour quelle raison (abondance d'herbe ?) - vit occire non moins de 22 infractions à la règle. On exigeait seulement que les bêtes introduites fussent exemptes de contagion. (Verbaux (199-200)). Le Conseil des Douze décida en mai 1705 de n'admettre ni génisse, ni "vaisy" (animal non portant de vacitte) ? sur le communal en place de vache (herbe rare ?) (Verbaux (273)). Nouvelle autorisation concédée en 1732 aux bêtes étrangères, ce à raison de 6 sols par vache (Verbaux (25)). Dernières mesures de rigueur à l'égard des bêtes étrangères (cette fois au hameau), prises en 1781. Elles atteignent les génisses, les veaux et les poulains. Il n'est pas question de vaches. (Verbaux (86)).

Cette allusion aux communs de hameau exige explication. Tous les hameaux de la commune du Lieu jouirent indivisément du pâturage jusqu'en 1707. A cette date, les hameaux furent cantonnés. L'attribution définitive des lots intervint en 1718. Le vrai partage cadastral se fit vers la fin du siècle seulement. ("Comptes" an 1788 p(220)).

L'apparition d'agglomération en dehors du centre communal rendit de plus en plus difficile la garde du bétail en un seul troupeau. Chaque hameau tendit naturellement à disposer d'un lot de pâturage "rière soy". L'esprit sécessionnaire se manifesta d'abord aux Charbonnières ainsi qu'on pouvait s'y attendre. En 1521 déjà, les descendants de Vinet Rochat se refusèrent à payer la "patorie", soit les frais de garde de leur bétail, prétextant que le pâtre ou "cornet" ne pouvait, vu l'éloignement, s'occuper utilement de leurs bêtes. La conteste fut portée en justice. Le châtelain Pol des Clées autorisa les Rochat à faire bande à part, moyennant paiement annuel de 12 sols (fr 20) à la bourse communale ( - - - - - ).

La sentence de 1521 constitua la 1re phase connue d'une suite de démêlés entre la commune du Lieu et les hameaux constituants. Les Verbaux fourmillent de récrimination contre la patorie. En 1685, le gouverneur fait plaintif pour refus de la payer et cherche à obtenir un mandat du Sgr Bailli (Verbaux pp (11-12)).

L'estimation des frais de garde varia forcément au cours des âges. Un vèbal de 1694 la fixa à 2 sols par tête pour le bétail du hameau; à 6 sols pour les autres (Verbaux (111)). La "patorie" vaut 57 florins au "cornet" de 1696 (Verbaux (131)) Le conseil lui enjoint de ne point mener le troupeau à plus d'une heure et demie de distance.

La désignation du berger a lieu chaque année au cours de la Ire séance des conseils en janvier. En 1700 le nommé D. Aubert touche 11 1/2 écus petits, à charge de garder les bêtes aussi longtemps que faire se pouvait, d'abord sur le commun, puis sur les champs des particuliers. Le "cornet" s'engage à jeter le bétail au point du jour et de le laisser livré à lui-même à midi que deux heures seulement (Verbaux (192-193))

Dès 1703, la finance d'estivage sur les biens communs se paie, selon le "roole"; moitié à la Madeleine, le reste à la <sup>237-239</sup> St Barthélémy (il est question de "chequilles" de 2 ans Ver<sup>192/3</sup>) En 1705, le cornet du lieu touche 60 florins (Verbaux <sup>237-239</sup>)

De nombreux refus, fort naturels, de payer la "patorie" des bêtes pâturant sur les propriétés particulières ou de Bourgogne (on les y envoyait déjà!) sont signalés en 1731. Les (262) sieurs gouverneurs poursuivent impitoyablement les récalcitrants. Le bon sens finit par prévaloir. On convint (1736) que désormais les bêtes qui pâturaient sur le commun payeraient 3 crutzes par tête. Il ne sera rien réclamé de celles qui passent ailleurs. Combe Noire et Fontaine obtenaient ainsi gain de cause (Verbaux Peu après, le Séchey s'affranchit, à son tour, de la p<sup>127B</sup> torie générale (1744). Il lui en coûta 92 florins (Verbaux (43)) Le partage des communs, imposé par Berne en 1791, réussit, mais à la longue, à calmer l'agitation des esprits (arrachage des bornes).

Les chevaux avaient accès certains jours à la pâture commune (les dimanches et jours de fêtes religieuses selon toutes probabilités) Les bêtes devaient être entravées pour éviter les accidents (1742). Un berger spécial, le "cornet des chevaux" les surveillait (1735) (Verbaux (86)). Un propriétaire de pâturages de montagne faisait-il des difficultés quant au broutage des la Madeleine, ou à l'exercice du droit de "bochéage", on le menaçait d'envoyer le "cornet des chevaux" aux lieux contestés (17 Verbaux( )).

Les chèvres faisaient bande à part. La coutume les autorisait à pâturer en toute saison, tant que neige ne couvrait la terre. Le "cornet des chèvres" touchait en 1709 un florin et 3 sols par bête, entre le quartier (c'est-à-dire qu'il était logé et nourri à tour de rôle par les propriétaires, des chèvres. (Verbaux (367))

Note. Alors que l'élevage de la chèvre se réduisait presque à zéro, sur d'autres points du district de la Vallée, notamment au Chenit, le Pont lui restait fidèle. Naguère encore, le chevrier du village faisait retentir au petit jour son cornet d'appel tout le long de la route Aussitôt portes de s'ouvrir et bêtes de suivre docilement le gardien vers le communal.

D'un éventuel cornet des moutons, les documents mis en oeuvre ne parlent pas,

La commune de l'Abbaye se vit attribuer de vastes pâturages le long de la chaîne du Mont-Tendre lors de la séparation d'avec le Lieu (1571), Ici aussi des difficultés d'exploitation surgirent entre les trois hameaux. Même le partage de 1766 laissa subsister les rancœurs. (Procès entre les Bieux et la commune . . .)

Tard venu, le Chenit eut pour lot des pâturages de montagne trop éloignés des habitations pour qu'il fût possible d'y envoyer chaque jour paître le bétail des habitants (Chavilles et Malevaux). Dès l'origine (1646) l'affermage s'imposa. La commune benjamine ne connut ainsi jamais de communal proprement dit.

Le terme communs, employé uniquement au pluriel est pourtant bien connu dans le vallon supérieur parallèle à la Vallée principale, du Solliat aux Figuet-Dessous. Mais le terme prend ici une acception spéciale. Il y désigne, non des communaux, mais d'étroites bandes de pâturage à occident des hameaux exploités en communauté de par la libre volonté des sociétaires.

Ces organisations remontent au début du XVIII<sup>e</sup> siècle à peu près. Antérieurement, chaque propriétaire jouissait seul de sa tranche séparée de celles des voisins par des murs secs de quelque 5 km. de longueur. Même aujourd'hui, des vestiges en demeurent

Les communs du Solliat, de Chez-le-Brigadier, de Chez-Golay, de Chêz-les-Aubert, de Chez-le-Chirurgien et des Figuet-Dessus avaient leurs coutumes tenaces bien que non écrites ?? Les tranches forestières s'estimaient en pas. (voir à ce sujet et pour ce qui concerne les bergers, les pages 48 à 50 ms précédentes)

Note Selon M. Hector Golay, le système des jours de logement et pension du berger des Côtes du Campe était identique à celui usité Derrière-la-Côte. Le pâtre résidait chez chacun des propriétaires du bétail pâturant aux Côtes à raison de 4 jours par vache, 3 par génisse, 2 par génisson et d'1 jour par veau. Les communs de Derrière-la-Côte fournissaient l'herbage à 24 bêtes (88 journées), 5 génisses (15 j) 5 génissons (10 j) 5 veaux (5 jours). Cela représentait au total 118 journées. Comme on en comptait 122 du 1<sup>er</sup> juin au 1<sup>er</sup> octobre (à moins de montée tardive ou de descente précoce) le berger devait piquer un repas ici, un autre là pour parfaire. (D'après Historica IX p(42)

Les toponymes commun et communet (<sup>communé</sup> kumunè) à l'Ecofferie paraissent devoir leur existence à un ancien consortium pour l'utilisation des pâquis du voisinage.

Note. Lucien Reymond "Notice" p.86 Le mot "commun" soi-disant donné par Pyrod Rochat doit être postérieur, il implique une association.

Sociétés de regains. L'instinct collectif, nous venons de le voir, prévalut au Lieu et à l'Abbaye dans l'exploitation des pâturages, tandis qu'il jouait un rôle effacé dans la commune du Chenit. Cette tendance à l'union des forces s'imposa par contre tout le long de la Vallée pour ce qui concerne la consommation des regains.

A une époque incertaine (au XIV<sup>e</sup> siècle probablement) une association comprenant tous les propriétaires de fonds de la Villa de Loco se constitua pour tirer le plus sage parti de la dernière herbe. Par la suite, chaque agglomération de quelque importance, d'humbles écarts même, eut sa société de regain.



Le souverain bernois voyait d'un mauvais oeil ces associations où il croyait décerner un reste de féodalité. Divers mandats en exigèrent la suppression ??? (rechercher les pièces justificatives!) . Mais nos combiers se rebiffèrent; ils finirent par avoir gain de cause ou presque.

Renonçant à la suppression, Berne exigea désormais la réglementation des regains, afin d'éviter les abus, les disputes et les mécontentements qui n'avaient eu que trop lieu dans le passé.

Les documents du Lieu attendent à 1773 pour faire allusion aux records. Il appert toutefois que les associations de regains de cette commune remontaient bien plus haut car, un verbal du Conseil nous l'apprend, des querelles s'élevèrent alors entre hameaux et particuliers au sujet de la jouissance de leurs regains

Le hameau des Charbonnières gagea du bétail appartenant à ceux du Sèchey. Le Sèchey riposta par d'autres "gagées". Nanti de ces faits déplorables, le Conseil des Douze stipule qu'aucune gagée ne saurait être admise du moment que les clôtures faisaient défaut. En conséquence, les frais furent compensés (Verbaux (347-349). Tôt après, ledit Conseil établit une règle sur la manière de jouir des records dans l'arrière-saison. Voici le résumé des 6 articles :

1<sup>o</sup> Qui que ce soit ne pourra mettre pâturer ses bêtes avant le jour marqué par le Conseil, sous peine de 10 sols par pièce au profit de la commune.

2<sup>o</sup> Sauf cas grave, on ne pourra descendre aucune bête des montagnes avant la St Denis.

3<sup>o</sup> Aucun particulier ne pourra mettre aux records plus de la moitié des bêtes qu'il tiendra sur les communs et de celles qu'il peut hiverner avec ses propres fourrages.

4<sup>o</sup> Le jour où le Conseil fixera l'ouverture du parcours, chaque hameau devra indiquer les confins qu'il entend mettre en "devant" ou en bamp"...

5<sup>o</sup> Il est interdit aux hameaux et à tout particulier de faucher aucun record dans leurs confins, excepté dans ceux qui sont clos.

6<sup>o</sup> Les hameaux qui ont des confins attenants les uns aux autres sans clôtures devront s'aviser réciproquement du jour où ils veulent mettre leur bétail pâturer, afin de faire garder leurs troupeaux chacun "rières soy". Une "échappée" involontaire ne saurait être punie. (Verbaux du Conseil (348-350).

Ces conditions déplurent à ceux du Sèchey; ils refusèrent refusèrent de s'y soumettre. Ils furent cités à Romainmôtier devant S S B On ignore comment l'affaire s'arrangea (Verb 1773(368).

La 15 septembre 1800, la Régie consentit à une dérogation au règlement. Liberté fut accordée aux hameaux de mettre chevaux et vaches aux records dès le jeudi 18 et suivant. Peut-être une sécheresse prolongée poussait-elle à cette anticipation ? (Ver.45)

Mais le hameau de Combenoire s'étant permis de mettre aux records avant l'octroi de la permission en question dut payer une amende de 20 batz en faveur des pauvres ("Verbaux" (46)).

L'année suivant, la Régie se montra fort large; elle stipula que dès le 20 sept 1801, les hameaux seraient libres de faire pâturer les records à leur fantaisie - libres aussi de se donner les règlements qu'ils trouveraient équitables. Cette mise de bride sur le cou dut certainement engendrer des abus.

Un mandat de S S B de Watteville du 10 septembre 1774 enjoignit au Chenit, seule commune du "Pays" qui n'eut pas de pâturages communs, de travailler à un règlement pour la pâture des records, en se basant sur le Règlement souverain imprimé pour les passations à clos et record et pour la garde du bétail des 31 mai et 5 juin 1771, publié en chaire le 7 juillet suivant.

Une commission désignée par le Conseil des Douze s'assembla à l'Hôtel de Ville le 23 septembre 1774. Voici les principales dispositions du règlement établi par elle.

- 1o nul particulier ne pourra faucher plus de 25 toises de record par pose, ni fermer ses fonds.
- 2o Les chevaux pourront pâturer le regain 10 jours avant le bétail (en payant 2 batz par jour au profit de l'association) ce exclusivement sur le terrain du propriétaire de la Côte jusqu'à 10 heures du soir, sous peine de ban et d'amende.
- 3o Défense de mettre le bétail aux records avant descente ordinaire des montagens et pâturages.
- 4o Chaque hameau associé aura des bergers en suffisance. Le bétail sera libre de pâturer sur tout le terrain de l'association et non restreint tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre, ce qui est une pauvre "aeconomie".
- 5o Nul ne mettra pâturer plus de bétail qu'il n'en peut hiverner, à l'exception toutefois de celui qui aura une bête grasse pour son propre usage. Défense de mettre pâturer au préjudice de l'association du bétail acheté pour en trafiquer.
- 6o Les particuliers qui ont des terrains hors de leurs hameaux respectifs, pourront y mener leur bétail. Mais autant de têtes que le fonds en question permet d'en hiverner, en se soumettant aux règles du hameau. Il lui est loisible de fermer son terrain.
- 7o L'acheteur de ragains devra se conformer au règlement.
- 8o Le bétail mis en hivernage devra l'être sitôt le parcours ouvert.
- 9o Le bétail sera mis en crèche au premier novembre, afin d'éviter un préjudice considérable. Exception peut être faite en faveur d'un particulier, à condition qu'il garde ses bêtes sur ses fonds.
- 10o Un particulier qui ne voudra se joindre à aucune association sera libre de pâturer seul ses records en les fermant.
- 11o Chaque hameau se donnera un règlement, en se conformant autant que possible au présent. Ces règlements particuliers devront être approuvés ainsi que les modifications subséquentes par l'honorable Conseil de cette Communauté.
- 12o Les particuliers ne pourront s'intenter de procès au sujet des ragains. Toute dissension devra être soumise au Conseil qui en connaîtra ainsi que l'équité le demandera.
- 13o Si l'expérience l'exige pour le bien et l'avantage de la société, le Conseil sera en droit de modifier le présent règlement.
- 14o Un double sera remis à l'un des membres du Conseil dans les cinq principaux hameaux. Les intéressés pourront en prendre copie.
- 15o Ce règlement sera communiqué à S T N et M S B de Romainmôtier, ainsi que le mandat cité l'ordonne.

Suit l'approbation d'Albert de Watteville pour autant qu'il ne surviendra pas de plainte fondée et que les circonstances n'en exigent pas des changements pour l'avantage du public.

Note. Ce qui précède est l'abrégé d'une copie en ma possession.

L'un des hameaux, celui des Piguet-Dessous ne parvint pas à élaborer le règlement prescrit. Vu les divergences entre intéressés, le bailli de Wattenwyl chargea le Conseil d'aplanir le différend au moyen d'une commission (8 septembre 1744). Cette commission présidée par le juge Nicole ne parvint pas à accorder les parties. Elle convint donc de partager le terrain en litige en deux mas, limités l'un par les charrières chez l'Officier et du Pré Rond (cette limite sépare encore aujourd'hui la paroisse du Sentier de celle du Brassus) au nord, le Saut Pernet et le chemin du Piguet au midi, - l'autre compris entre ces derniers et le chemin de la Combe du Moussillon. Chacun des particuliers intéressés dut contribuer à proportion du terrain possédé à l'établissement des cloisons nécessaires. (Copie du 2 février 1781, de la main du juge J. D. Nicole, en ma possession).

Les 6 Golzy du "mas de bize" s'entendirent bientôt pour dresser un convenant. On y relève les particularités suivantes : "Celui qui mettra plus de bêtes qu'il n'en peut hiverner payera 1 batz par jour pour chaque vache et 1/2 b pour chaque génisse ou modzon (art 5). Celui ou ceux qui vendront du foin ne pourront vendre leur record sous quelque prétexte que ce soit, sauf aux autres compartissants (art 6). (double non daté en ma possession) Note. En 1782, il fallut partager en 2 mas les recors du Bas-du-Chérit. Mon quadrisaïeul, Pierre Aubert, procéda au "départage" le 26 octobre (Hist XII(48))

Certains particuliers du hameau des Aubert, Derrière-la-Côte se permirent de mettre leurs bêtes en champ avant la St Denis, en contravention avec le règlement communal de 1774. Deux ou trois des récalcitrants furent sommés de comparaître "sur le samedi" 6 octobre 1787 devant le général Samuel Ticharner bailli de Romainmôtier aux fins d'être punis et amendés pour semblable désobéissance. Donné au château de Romainmôtier le 26 septembre 1787. (Original en ma possession pourvu d'un sceau en blanc (écu ou griffon, surmonté d'une couronne de fantaisie; aigles ailés pour tenants.)

Les empiétements sur le terrain d'autrui se renouvelèrent fatalement, Dans notre Feuille d'Avis du 24 septembre 1857, un consortium et deux particuliers du Brassus avisent leurs voisins de propriété que des mesures seront prises si le bétail venait à brouter hors des limites. aujourd'hui encore, de pareilles doléances sont à l'ordre du jour.

Aux derniers jours de septembre - avant 1815 aux premiers jours d'octobre, alors que la descente des alpages et pâturages avait lieu à la St Denis (système auquel Vaulion est demeuré fidèle Historica II p (88) - les trois taxeurs fraîchement désignés en assemblées procédaient à l'évaluation des regains. Le plus abondant obtenait la mention 5; aux moins fournis, les experts décernaient un 4, un 3, un 2 et finalement un 1 (A l'heure actuelle, l'échelle de 10 prévaut dans mon hameau).

L'ouverture du parcours tombait-elle sur un jour clair et ensoleillé, chaque hameau était en fête. Petits et grands assistaient aux joyeux ébats des amailles carillonnantes. Le dimanche suivant, on s'en allait d'une association à l'autre examiner les bêtes, comparer avec son propre troupeau.

<sup>mêhlâ</sup>  
Dans mon patelin, quatre hameaux s'entendirent pour "mêler" (mêhlâ), c'est-à-dire pour faire pâturer en automne leurs bêtes en communauté (Chez-les-Golay, Chez-les-Aubert, le Crêt-chez-I-saac Capt et Chez-le-Chirurgien septentrional); sur une longueur de près de 2 km et sur une largeur de moitié, tout l'espace (jardins mis à part) appartenait à la gent cormue. Pas de haies, pas d'obstacles aux libres gambades! Du côté du midi, une charrière dûment pourvue de solides murs secs, séparait l'association de la voisine des Piguet. Au nord, du côté du Solliat, un petit berger suffisait. Tant à occident qu'à orient, des pâturages bien fermés constituaient des limites naturelles. Dans ce territoire faiblement accidenté de 2 km<sup>2</sup>, le bétail pouvait brouter librement jusqu'au 15 novembre, si la neige ne survenait pas trop tôt. (Depuis quelques années, le parcours dure du 20 septembre au 1er novembre).

Au Chenit, les sociétés de regain de la vallée principale ont été dissoutes faute d'entente, les unes après les autres, au cours de la seconde moitié du siècle dernier; en dernier lieu celles des Piguet-Dessous vers 1890. Les associations du vallon supérieur parallèle tiennent encore bon en dépit de certains sociétaires pénibles qui, mécontents de la taxe, exigent une ristourne déplacée, ou qui, ayant plumé leurs lopins droit avant l'ouverture du parcours, voudraient pouvoir lâcher leurs bétail sans bourse délier.

Des mesures coercitives s'imposaient. Certain propriétaire fut un jour mis au pas de la manière suivante : les associés plantèrent une barrière à 1 m. environ à l'extérieur des prés du récalcitrant. Le mauvais coucheur se vit ainsi forcé à garder ses bêtes sous menace de se voir dénoncé. L'année suivante, notre homme se montra conciliant au possible.

Les hameaux des communes du Lieu et de l'Abbaye demeurèrent singulièrement fidèles au parcours (Historica X (39) (Celui-ci dut pourtant être suspendu naguère au village de l'Abbaye par la faute d'une mauvaise tête.) Espérons que la coutume ancestrale n'y sera jamais jetée par dessus bord.

Sociétés de musique. Les premiers accents mélodieux qui s'élevèrent parmi nos hautes futaies durent être de nature religieuse. On croit les voir en pensée, tant noirs Bénédictins que blancs Prémontrés, psalmodier derrière leurs antiphonaires.

La Réforme vint mettre fin aux offices. Longtemps plus une note ne retentit sur les rives de nos lacs. Il ne semble en effet pas probable que le chant des psaumes ait agrémenté le culte aux temples du Lieu et de l'Abbaye, à l'origine du moins. Il manquait aux ouailles les éléments de connaissance musicales. Les régents d'alors ne devaient être guère à même de les inculquer à leurs écoliers (école du Sentier en 1647) Celle du Lieu remonte sûrement plus haut).

A la Vallée, comme dans les autres paroisses rurales, le chant des psaumes paraît avoir fait apparition au XVIII<sup>e</sup> siècle, sans qu'on puisse toutefois en fixer la date. (Au Lieu, les comptes des gouverneurs signalent l'existence d'un chantre dirigeant le chant des psaumes en 1706 (comptes L 31). Selon une tradition rapportée par le juge Nicole, ce fut vers 1680 à 1690 au Chenit que l'on commença à apprendre la musique.

"Avant cela on chantait...un petit nombre de psaumes sur certains airs...ce qui s'appelait chanter en rime. Quelques personnes qui avaient appris ces psaumes par coeur conduisaient le chant dans l'église du Chenit. Les plus éclairés suivaient comme ils pouvaient. Souvent même c'étaient les femmes qui prenaient cette conduite. MM les ministres se voyaient ainsi obligés de s'en tenir au petit nombre de chants connus de ces conducteurs sans quoi tout le monde serait demeuré muet. En cetemps-là la tante Pernon était la plus habile et la plus zélée conductrice du chant des psaumes en rime..." note plus bas.

Signalons ici pour ne pas y revenir qu'un siècle plus tard une autre femme, la "Tappetta", se distingua par sa connaissance parfaite du psautier. Les jours de jeûne, entre les deux services, cette personne et quelques douzaines de fervents et ferventes égrenaient psaumes après psaumes. Cette psalmodie continue durait trois heures. Quel souffle!

Note : détails sur le XVII<sup>e</sup> siècle réf. Nicole "Recueil historique" pp 384-386 - H. Vuilleumier "Histoire de l'église réformée" du Pays de Vaud" II 344.

Sous l'impulsion de Berne, le début du XVII<sup>e</sup> siècle vit, dans les principales villes du pays, le chant à quatre parties remplacer l'unisson. La musique sacrée s'enseignait à l'Académie. Rien donc d'étonnant si les ministres poussèrent au perfectionnement du chant des psaumes en musique. Tel fut le cas d'Abraham Malherbe dans sa paroisse du Chenit. Cet ecclésiastique zélé apprit à nombre de jeunes gens le contre et la basse, ainsi qu'on les désignait de ce temps-là. Beaucoup y prirent goût, aussi se mit-on à faire des concerts dans les maisons. L'église du Chenit égala bientôt dans ce domaine, surpassa ensuite celles des environs. (I.D.Nicole pp 392-393)

A l'imitation de ce qui se passait à Berne, l'emploi de trompettes de hautbois et de bassons s'introduisit au Pays romand vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, à Vallorbe entre autres. (H. Vuilleumier IV 113 ; à. 1756) Une génération s'écoula avant que la Vallée ne suivit le mouvement. L'instigateur en fut au Chenit le ministre Philippe Bridel. Le jour de Pentecôte 1727, dans le temple récemment reconstruit, quatre frères Meylan (dont les descendants portent encore le surnom de "ceux chez Trompette") apparurent avec des trompettes achetées à Berne. Des allemands (soit des habitans de la partie alémanique du canton) les avaient initiés à la musique instrumentale. (I.D.Nicole p 413)

Notre région se distingua bientôt dans le domaine musical; des étrangers y venaient en foule le dimanche. Un magistrat distingué de Lausanne, Gabriel, seigneur de Correvon, faisant une excursion en été 1736, fut émerveillé du concert entendu dans l'église du Chenit. On y entonna, rapporte-t-il, le chant des psaumes avec une justesse et une harmonie supérieures; presque tous les paysans chantaient la partie qui leur convenait; en sorte que le talent de la musique nous parut universel. Ces musiciens remplissent régulièrement leurs fonctions sans autres salaire que le plaisir de donner au sacré concert des louanges de Dieu, plus d'accord, de décence et de dignité (H. Vuilleumier IV 112 - 114 - Musée helvétique" 145 Mercure suisse juillet 1737 p.47 R H V I 139 sc Année 1893). R. Exacte en 1727, cette particularité (de la gratuité) tomba l'année suivante où les musiciens touchèrent une indemnité de 75 fl. (Comptes des Gouverneurs du Chenit pour 1728 p.14 - les 3 cahiers de musique revinrent à 22 fl. 6 sols (ibidem p. 17)

Pareil engouement ne fut pas feu de paille. Il répondait à des besoins intimes. Un demi-siècle plus tard (après 1780), un citoyen de Genève, faisant à son tour un voyage au Lac de Joux, en rapporta l'impression que voici : " Si le goût de la musique annonce une âme sensible, on ne peut la refuser aux habitants de ce pays...La nature est leur maître et la Divinité, l'objet de leurs concerts...Le chant commença. Quiconque n'a entendu que nos sons traînants ne peut s'en former une idée. Rien à la fois de plus simple et de plus imposant...Un chantre bat la mesure et pas une voix ne manque. Nous aurions passé notre vie à écouter cette musique...Le chant intervenait quatre fois dans un même culte. On y entendit, outre toute l'assemblée, un choeur mixte et un choeur d'hommes. Quatre trompettes fort douces soutiennent le chant à quatre parties...Ce concert, si pur, si parfait, dans un pays perdu au milieu des montagnes, remue puissamment l'âme et l'attache plus fortement à la piété et à la vertu...Cette musique est la passion du pays, car on chante aussi à quatre parties dans les cabinets de travail. L'on est tout étonné en entrant chez un lapidaire ou chez un horloger, d'entendre entonner un psaume. (H. Vuilleumier IV 112; d'après le Journal de Genève du 14 avril 1888).

Le récit de l'enthousiaste genevois signale deux chœurs au Sentier, soit un choeur mixte et un choeur d'hommes. Le premier existe encore ; quant au second, il est à présumer que les membres masculins de l'association se faisaient entendre à part à l'issue du service divin. Il s'agissait, ce me semble, d'une seule et même société.

A Lausanne, se fonda en 1764, une société de musique sacrée, celle du quartier de St Laurent. Ce temple devint ainsi le foyer d'une renaissance du chant religieux. Les écoles de Charité de la même ville, où deux Combiers, un Pignet et un Lecoultre enseignèrent successivement la musique vocale et instrumentale, vinrent renforcer la société de musique.

A seize ans de distance, le Cherit suivit les traces de Lausanne. En vue d'approcher de plus en plus de la perfection, le ministre Réal, d'origine piémontaise, insinua à son troupeau d'apprendre à chanter selon la valeur des notes. Alors se fonda (1780) la Société des chantres, plus tard dénommée Louable société de musique sacrée, enfin, plus simplement le Chant sacré (Nicole p.468-469. Assistance publique p74 du manuscrit). L'association comptait à l'origine, non moins de 77 sociétaires, payant un florin d'entrée! Les femmes, prescrivait un article des statuts, n'étaient que tolérées. elles ne tardèrent guère à être mises sur pied d'égalité, l'observation du touriste genevois relevée plus haut, en témoigne. Des enfants doués pouvaient même participer aux répétitions, à titre de "louveteaux" pour s'initier aux arcanes de la musique sans doute.

Les premiers concerts de musique sacrée donnés dans les temples du Sentier et du Lieu, (peut-être à l'Abbaye aussi) datent de l'époque prévolutionnaire. Le bénéfice des manifestations musicales données au Cherit entra dans la bourse des pauvres (25 mars 1799 et ? 1800). On aimerait savoir si l'on joua du Bach ou du Haendel. La chose ne paraît pas invraisemblable, car Mr Réal longtemps pasteur à Stettin en Prusse, devait être féru de musique allemande. (D'autres concerts eurent lieu en 1818 et 1819, sous les auspices du pasteur Jacques, grand-père de Jacques Dalcroze "Assistance publique" p./75 du manuscrit)

La société de musique sacrée du Chenit vint à se scinder en suite de la création de la paroisse du Brassus (1837 et 1841).

Le "chant sacré du Sentier" célébra le centenaire de la fondation de la société en 1880. Pour rappeler le souvenir de ce double événement, l'autorité fit peindre contre la muraille nord du temple deux médaillons d'azur portant en lettres d'or les millésimes 1780 et 1880. L'incendie du vénérable temple de bois en 1898 fit disparaître ces emblèmes. Mis en sommeil pendant quelques années, le Chant sacré du Sentier participe régulièrement aux manifestations religieuses de la paroisse (#1910 - 1920 ?)

Le Chant sacré du Brassus disparut de bonne heure. (1870 ?)

Un certain temps, seule l'exécution de psaumes fut de mise dans nos montagnes; la musique profane y pénétra pourtant au cours du siècle dit des lumières. Les nombreux soldats rentrés du service étranger, les marchands horlogers et pierristes qui visitaient les foires et les grandes villes de France rapportèrent sûrement des chansons populaires dans leurs foyers. Des relations d'affaires constantes avec les localités de la plaine vaudoise contribuèrent de leur côté à enrichir le répertoire d'emprunt. C'est de cette dernière région que nous vint la chanson de Mai mentionnée (p. ---) en traitant des fêtes populaires. Ces vers patois remontent, ce me semble, assez haut. ("Le chant de la Vallée de Joux" Feuille d'Avis de Lausanne des 29 mars et --- 1944)

Dans la suite, pourquoi pas ?, certains de nos concitoyens particulièrement doués pour la musique osèrent s'attaquer à la composition (il peut pourtant s'agir dans certains cas d'adaptation d'un air étranger connu à des essais de versification du crû)

Les plus anciens produits musicaux régionaux qui nous soient parvenus paraissent dater de 1780 à peu près. Ce sont des chansons dialectales. De la première, fort triviale, dite la Tsanson de Coratta, seules les paroles demeurent. La seconde, la Tsanson de Camin fut relevée en son temps par Mr Arthur Rossat. En 1942, elle eut l'honneur de l'enregistrement sur disque à Zurich. La dernière commence par ces mots "Derrin tché lou frô cousin". Elle est d'allure très entraînante dans sa simplicité. Le couplet rythmé du printemps, chanson des Bioux, "l'aluyâte taete, lè lèkè tsâte, lè ou peu s'en faut. (note 1)

*l'aluyâte taete, lè lèkè tsâte, lè*  
*kèkè tsâte*  
*(lè tsà nà)*  
*réidzè è lè*  
*pèndè kyé*  
*yé de tsé*

En 1803, coup de foudre! Samuel Rochat, le futur colonel alors âgé de tout juste 20 ans, compose la musique et les paroles de l'Hymne vaudois. Le refrain de ce beau chant patriotique inspiré par l'indépendance fraîchement acquise est encore dans toutes les bouches. Il n'est banquet où on ne l'entende. (note 2) On se prend à regretter que S. Rochat n'ait pas songé à récidiver.

Notes. 1. On trouvera de nombreux détails complémentaires sur ces trois morceaux de musique dans yé à lo gé (Métrique /pp. 23 sq) ms 2. Ch. Burnier "Vaudois, un nouveau jour se lève", plaquette.

Un demi-siècle plus tard, la musique religieuse fit naître deux oeuvres intéressantes : Dans les champs d'Ephraïm et La venue du Christ de Figuet-Pasteur. Ce citoyen du Brassus tout en travaillant à son établi, fredonnait un air de sa composition, inscrivant les notes au fur et à mesure. Longtemps nos sociétés de chant sacré firent grand cas de ces deux volumineux recueils, (vers 1860).

Un dernier compositeur de chez nous, récemment disparu, mérite une mention : Samuel Grandjean, auteur entre autres morceaux des "adieux à un ami"; nul ne saurait l'entendre sur un cimetière sans en être profondément remué.

Nos ancêtres aimaient à chanter à l'église. Dans les petits ateliers familiaux, le chant venait agréablement entrecouper les longues journées hivernales. De temps à autre, le père entonnait un couplet ou un simple refrain. Fils, filles et apprentis accompagnaient, chacun chantant sa partie. La grand-mère, sur son canapé essayait d'y joindre sa voix cassée. Dans sa cuisine, la mère fredonnait les mêmes mesures. Ainsi, toute la maison communiait avec émotion dans le noble art d'Euterpe. Les jeunes déroulaient leur répertoire le soir, dans les néveux ou sous l'ombre des grands arbres.

Certaines maisons rigoristes proscrivaient la musique légère. Seule, la religieuse avait chez eux droit de cité. L'on racontait ceci de mon bisaïeul : ce brave homme, décédé nonagénaire en 1844, avait la voix fausse, tout en adorant la musique dont il connaissait fort bien les principes. Lorsque ses nombreux fils entonnaient un psaume à l'établi, le vieillard ne manquait jamais d'enlever sa calotte, tandis que ses yeux se mouillaient de larmes.

Au temps du Réveil, venu d'Angleterre (1830) la musique sacrée connut un regain de faveur. Dans leurs réunions du Brassus et de Derrière-la-Côte, les vieux dissidents et des groupements nationaux chantaient avec ferveur, avec accompagnement d'instruments, les chants de Sion de César Malan. Ces premiers "mômiers" donnaient en soirée de véritables concerts au scandale des membres demeurés attachés à l'Eglise nationale. Les dissidents refusaient tout service militaire, préférant subir la prison. Ils s'y présentaient en corps avec leurs instruments. Le concert durait autant que la peine infligée. Des centaines de sympathisants et de curieux, postés sur la Côte à l'arrière de la geôle prêtaient une oreille attentive aux accents mélodieux des reclus ou les accompagnaient de la voix.

D'autres familles ne craignaient pas d'allier l'élément profane à l'élément religieux. Mais quels étaient les morceaux alors en vogue et d'où provenaient-ils ?

Les souvenirs de famille et divers chansonniers manuscrits vont se charger, dans une certaine mesure, de nous renseigner sur les mélodies en vogue de 1800 à 1870 à peu près. Un seul de ces airs, le chant des petits enfants des Piguet-Des-sous peut avec quelque raison revendiquer un compositeur du pays. Ce morceau remonte au début du siècle, s'il n'est plus ancien. Voici les premiers des quatre couplets :

Au vallon tout est sombre;  
Pour faire place à l'ombre,  
Déjà le jour s'enfuit.

R. Voici la nuit (ter)

La barcarole suivante apportée de Vallorbe au Chenit vers 1800 par ma bisaïeule Anne-Marie Vallotton, se chante encore occasionnellement dans ma famille.



La pièce débute comme suit :

Entends-tu les gondoles  
S'égarer sur les flots;  
Les tendres barcarolles  
D'un humble matelot ?

Quatre générations en ont répété le refrain :

Oh viens, oh viens à moi!  
Belle fille, je rame ici vers toi (ter)

Les airs que firent naître chez notre grande voisine les bouleversements de la révolution et de l'Empire eurent tôt fait de franchir la frontière. Nos majeurs entonnèrent eux aussi avec feu l'hymne des Girondins, la Marseillaise, le Cairn. Plus tard ils palpiterent aux accents du Salut à Napoléon, de la Jeune Captive (thème de Victor Hugo), de l'Épaulette d'or, du Bandoulier, de l'Orphelin polonais, du Chant de la guerre de Crimée ("Entendez-vous, ce n'est pas le tonnerre"...) Conjointement, les hymnes patriotiques nationaux ne perdaient pas leurs droits. Le Bon Génie, Suisse chérie, le retour en Suisse, Toi dont le trône (Cantique suisse), "marchons au pas" vert et blanc, fraîches couleurs... s'entendaient fréquemment. Des romances sentimentales, la plupart d'origine française venaient s'y ajouter. Nombre de refrains ne sont pas encore oubliés

Chansonnier  
paternel, p 15

Si tu le vois, dis-lui que je l'adore  
Rappelle-lui ses serments et sa foi..  
-Oui (Beau navire)

id.  
p.20

Oui, mais la nuit est sombre  
Mon poignard est de fer  
Et Satan est dans l'ombre  
A son vieux loup de mer.

( Le corsaire )

p.32 Mais, pourquoi trembles-tu, jeune et belle amoureuse ?  
Je tremble et devant toi, mon pouvoir je le perds.  
Sache que d'un regard la colombe peureuse  
Fait coucher à ses pieds le lion du désert.

(Lion du désert)

p.46

Filez- filez, mon beau navire  
Car le bonheur m'attend là-bas;  
Oui, le bonheur m'attend là-bas!

( Petit mousse noir)

p.57

Vers les rives de France,  
Voguons doucement, oui, voguons en chantant.

(vers les rives de France)

Reviens vite, Marie;  
Ton absence m'afflige.  
Loin de toi c'est mourir (bis)

(La fugitive)

- p.66 Ne tuez pas la petite colombe  
Qui va porter nos chants à des proscrits.  
(Petite colombe)
- p.87 O souvenir de mon heureuse enfance  
Rajeunissez un peu mes cheveux gris.  
(Cheveux gris)
- p.102 Tu ne viens pas, toi que mon coeur adore  
Tra la la la la.....  
(Tu ne viens pas)
- p.132 Chantez petits oiseaux, chantez dans le bocage  
Prodiguez aux amants vos concerts les plus doux  
Moi je suis insensible à votre doux langage;  
Fleurs malgré vos parfums, je m'éloigne de vous  
(Elle est au ciel)
- (volante) Petits enfants, n'approchez pas  
Quand vous courez par la vallée  
Au grand étang qu'on voit là-bas  
Sous la feuillée.  
(Le grand étang)

Même étalage de sentimentalité dans les compositions helvétiques de l'époque. Les refrains suivants en témoignent :

- p.113 Oh ma patrie, oh, mon bonheur,  
Toujours chérie, tu rempliras mon coeur.  
(Au bord du lac)
- p. 41 Belle Helvétie, riant séjour!  
A toi ma vie, mon dernier jour.  
(La bergère)
- p. 68 Ah! faut-il que tout finisse  
Tout ce que mon coeur aimait ?  
(Regret et espoir)
- p- 95 Et, loin de toi, ce refrain des montagnes  
Me fait toujours palpiter de plaisir.  
(Refrain des montagnes)

Rappelons en outre les romances basées sur des sujets régionaux, mais composées par des gens du dehors; ainsi l'Adieu Brassus d'une dame française, la future maréchale Pélissier, dont les couplets finissaient en ces termes (à une variante près.)

Inspire-moi, douce mélancolie!  
Mon coeur ne peut s'éloigner de ces lieux.  
Source modeste à qui je dois la vie-  
Ruisseaux charmants, je vous fais mes adieux.

Un apprenti horloger français que ses parents n'autorisèrent pas à contracter mariage avec une Combière, élue de son coeur, exhala sa douleur et prit congé d'elle par une pièce de vers bientôt mise en musique par je ne sais qui. Le refrain : Adieu, adieu pour la dernière fois (bis) demeura longtemps populaire (chanson du petit folle).

L'hymne à l'horlogeri, souvent fredonné à l'établi, nous venait vraisemblablement de la montagne neuchâteloise. Il me semble entendre dans la bouche de mon père le refrain bien connu :

Recourbé comme un apostrophe  
L'horloger, la lime en main...

La strophe qui suit charma mes oreilles depuis ma plus tendre enfance :

Mais moi, le bruit que je préfère  
C'est celui du petit moulin  
Que la main de ma ménagère  
Pour mon déjeuner met en train (bis)

(Petit moulin)

Il s'agit évidemment d'un morceau d'importation.

À l'apparition des premiers flocons, Papa ne manquait jamais d'entonner :

L'hiver jaloux de nos belles montagnes  
L'hiver jaloux va fondre sur nous.

Aux premiers signes du renouveau, c'était le tour de la romance finissant par les mots :

Maudit printemps, reviendras-tu toujours ?

On chantait aussi sur l'air de la Normandie :

C'est l'hiver que mon cœur implore  
Non, rien n'est beau comme la neige  
Maudit printemps reviendras-tu toujours ?

Ces citations languettes donneront une idée du répertoire qu'affectionnaient les générations récemment disparues.

Mais tout change, les goûts musicaux aussi. L'adoption de recueils de chants par les écoles et sociétés (dont il va être question) apporta chez nous des airs nouveaux, tandis que les anciens s'estompèrent peu à peu. Les recueils en question firent une part importante à la musique germanique. Enfin, par réaction naturelle, les compositeurs romands revendiquèrent leur place au soleil. Là-haut, c'est mon hameau - Le cœur de ma mie et autres vinrent concurrencer les adaptations des Dahcim et des Heimatklänge (prononcé "Emateclange". "Pourquoi, me disait une vieille dame monolingue, décerner ce nom bizarre et sans signification à une si jolie mélodie ?")

Il nous reste à passer en revue les sociétés de musique non religieuses.

Les fifres et les tambours fournis par nos communes à l'armée de LL.EE. initièrent nos populations à la musique martiale. Le terrain se trouvait ainsi un tantinet préparé lors de la fondation en 1815 de la Musique militaire du Brassus. Cette société qui recrutait ses membres dans toute la commune acquit une solide réputation même hors des limites cantonales. À plusieurs reprises elle se fit entendre à Genève (incident comique de la grosse caisse oubliée au bord de la route, en descendant le Marchairuz, une fois, de copieuses dix-heures absorbées).

Plus tard apparurent les Sociétés chorales du Brassus (1850); du Sentier (1865); de l'Orient( ) ; du Lieu( ) ; du Pont( ). La première citée, connue au loin, à diverses reprises hors concours, l'est encore. Longtemps les chanteurs de l'extrémité N. du Lac d Joux constituèrent une chorale commune, celles des Amis avec siège aux Charbonnières. Puis le Pont fit bande à part (Echo des forêts ?). Il existe en outre une chorale aux Bloux. (nom ?) - Les chœurs de dames remontent seulement au début du présent siècle.

Parallèlement à la musique vocale, sa soeur la musique instrumentale prenait son essor. La réputation de la Jurassienne (dont on vient de fêter le centenaire), de l'Instrumentale du Brassus (18 ) de la Persévérante du Lieu (18 ), de l'Harmonie du Sentier (189 ) est solidement assise.

Fait à relever, la plupart de ces associations eurent pour les diriger (c'est encore le cas aujourd'hui de plusieurs) des autodidactes, pris d'ordinaire dans le monde horloger. Et pourtant, quels beaux résultats ! Quelques-unes de nos sociétés essentiellement composées d'ouvriers peuvent se mesurer avec celles des villes, dirigées par des professeurs de musique et truffées de professionnels. (Note de Monsieur Jacques Burdet, réf. lettre du 6.2.46 : "Me permettez-vous de vous assurer qu'il n'y a pas, dans les sociétés des villes, autant de professionnels qu'on pourrait le penser. J'en ai eu des preuves tout récemment, et des preuves déconcertantes!").

Un journal musical (demander aux Sivel ?) n'avancait-il pas il y a quelque dix ans que le Chenit par l'importance de ses manifestations musicales occupait le troisième rang dans le canton immédiatement après Lausanne et Vevey ?

Comme de juste, chanteurs et instrumentistes se montrent singulièrement fiers de leur société. N'obtient-elle pas, dans un concours, le rang désiré, c'est presque un deuil pour les sociétaires et même pour la localité. Deux anecdotes amusantes en font foi :

Vers 1860, l'une de nos chorales s'en fut concourir à Berne. Oh désastre ! Elle n'obtint ni couronne, ni mention honorable. Or les demoiselles avaient préparé une brillante réception aux présumés héros du jour. Des guirlandes et des fleurs décoraient le local des répétitions. En vain ces dames attendirent toute la soirée. Vers minuit seulement un choriste apparut, chargé d'aviser que ses collègues déçus noyaient leur déception dans le vin de Vallorbe. Honteux et confus ils ne rentrèrent que le lendemain sans tambour ni trompette (1860).

Un membre en vue de la chorale du Brassus (1850 environ), porteur d'une barbe de patriarche, jura de se raser de dépit si la société n'obtenait pas le premier prix. Les choristes rentrèrent tard dans la nuit. Il tardait à la famille de connaître le résultat du concours. Le père de l'intéressé finit par prendre sur lui d'entrer dans la pièce où le parieur dormait pour lui passer la main sur le visage. Exultant, le vieux rentra dans l'atelier en s'écriant : "To va bé, Dzaké à sa bërba!" tout va bien "acques a sa barbe!"

*tò vā bē dzaké à sa bërba.*

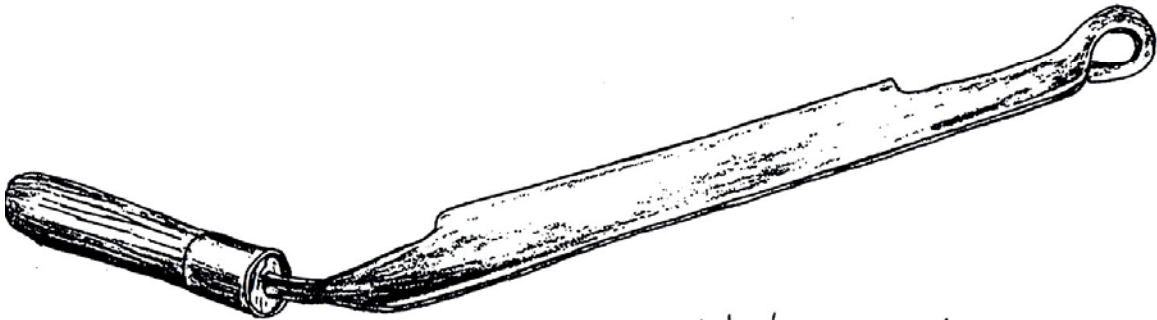
Une de mes tantes a raconté ses impressions d'enfance dans divers cahiers. De ce temps-là, la musique jouait un grand rôle dans notre famille. Il ne sera donc pas déplacé de donner quelques extraits de ces pages.

"L'un des fils et ses apprentis travaillent dans la chambre du ménage où la famille passe de belles veillées. Les deux grandes filles cousent assidûment. Les plus jeunes étudient et font leurs devoirs scolaires à la clarté d'une petite lampe à huile sans verre (tube) dite "krwajadu". On la place sur un chandelier de bois au milieu de la grande table. La bonne mère travaille à son rouet afin de pouvoir fournir chacun en draps... La vie malgré ses tracasseries est belle et douce dans cette humble demeure. Chacun y aime beaucoup le chant. Le grand-père chante admirablement. Lorsqu'il entonne une de ses belles chansons, chacun se tait, afin d'en bien jouir. La mère tout attendrie à son rouet, laisse tomber une larme de temps à autre, qui lui aide à mouiller le fil de lin. Le père, assis sur son vieux lit de repos, les bras croisés, contemple sa famille. Le bonheur se lit sur son visage.

Un des frères pour faire place à l'apprenti a dû aller travailler en haut à la salle au-dessus de la chambre commune. On l'entend à travers le plancher fredonner sa romance. Les filles ont naturellement aussi les leurs. On peut dire que dans cette famille le chant est le sel de la vie, qu'il répond vraiment à un besoin du cœur...

La mère est bonne musicienne. Elle a des cantiques appropriés à toutes les circonstances. Le matin, on l'entend chanter, tout en faisant son ménage, un cantique aujourd'hui délaissé. On le trouvait dans le vieux catéchisme d'Ostervald, en usage dans les écoles. Ce cantique du matin se chantait sur l'air du psaume 119: "Heureux celui qui par un juste choix..." En voici le premier des quatre couplets :

Après la nuit, Seigneur, nous éprouvons  
De ta bonté le secours ordinaire.  
Par elle encore, nous sommes, nous vivons.  
Un nouveau jour se lève et nous éclaire.



Outil à batzer pour leveurs  
de sangles.

Sociétés de gymnastique. Les générations d'avant le milieu du siècle dernier ne songeaient guère à l'assouplissement de leurs corps, abstraction faite, s'entend, des exercices militaires et pré-militaires obligatoires; d'épreuves de force où il s'agissait de soulever le plus de fois possible une lourde carabine par le petit bout; de certains jeux sportifs prémentionnés.

Des nuées d'apprentis horlogers du dehors habitaient les ateliers familiaux. Deux d'entre eux, les Gênois Bosace et Verando dressèrent à leurs frais le premier reck connu dans la région (1856). Il se voyait au bas du Brassus, à l'endroit même où la route du collège vient rejoindre l'artère principale, à l'ombre des grands arbres encore existants. Une association gymnastique, surtout composée d'étrangers se fonda. La population les voyait avec curiosité gouailleuse pratiquer leurs tours : ceux des reins et du jarret; le petit Napoléon; le demi-grand; le grand tour et suprême mais rarissime voltige, le soleil

Mais attirés par les écoles d'horlogerie, les apprentis délaissèrent la Vallée. La société de gymnastique tomba. Le reck se disloqua. Vingt ans s'écoulèrent avant que, sous l'impulsion des villes, de nouvelles associations gymnastiques n'apparussent. Leurs progrès furent rapides et constants. La gymnastique s'enseigna à l'école (1887); les dames et les enfants emboitant le pas voulurent avoir aussi leur société.

Aujourd'hui, la gym. (pour l'appeler par son petit nom) - tend à devenir une sorte de puissance occulte. Quiconque en fait partie sera sûr de voir sa candidature appuyée en cas de place lucrative à repourvoir.

Notes. Sous la direction d'un commis d'exercice, les jeunes gens de 16 à 20 ans s'exerçaient sur les Côtes du Sentier et ailleurs, les futurs pionniers, surnommés plaisamment les "modzons" évoluaient de 5 heures du matin à l'heure du sermon, mais pendant la belle saison seulement.

Lutteurs, joueurs de boules formèrent des sociétés (celle des boules; boules ferrées); joueurs de quilles; club alpin; Association des cabanes.

Sociétés théâtrales. Rien de populaire chez nous dans ce domaine. Les premières manifestations connues de nos sectateurs de Thalie datent du premier Empire (1800 environ).

L'impulsion vint naturellement du grand pays voisin. Des marchands combiens séjournant à Paris et dans d'autres grandes villes y fréquentèrent les théâtres. Rentrés au pays, ils poussèrent notre jeunesse dorée à imiter ce qui se passait ailleurs. Ainsi apparut une première association théâtrale dans la commune du Chenit. Nous sommes fort mal renseignés sur ses agissements. On y joua uniquement du Molière m'assuraient de vénérables aïeules; ces essais d'aborder les planches, un moment fort appréciés furent sans lendemain. Pendant deux générations, aucune manifestation scénique ne se produisit.

Un instituteur qui avait passé dix ans en Silésie et vu ce que la gent écolière était capable de faire là-bas, vint ranimer l'étincelle. Sous la direction de Mr Alexandre Bourgeois, les élèves de la classe supérieure apprirent et nouèrent diverses scènes du Guillaume Tell de Schiller.

Malgré une mise en scène rudimentaire et des costumes anachroniques, l'entreprise connut un succès retentissant. Les jeunes acteurs durent se produire en deux fois tant au collège du Brassus qu'à celui du Sentier (1865). Naguère encore, un presque nonagénaire me faisait part avec attendrissement de l'impression profonde exercée sur son âme d'enfant par cette première sensation d'art. Il semblait qu'un monde nouveau et insoupçonné se fut ouvert devant lui.

Note. En 1871, les jeunes gens de mon hameau jouèrent une saynète d'actualité. On y voyait Guillaume, Auguste et Fritz discutant sur la guerre qui venait de finir. Mais qui était l'auteur de cet acte ? Peut-être l'un des acteurs.

Par la suite, les sociétés de musique pour remplir leur escarcelle comme pour intéresser leurs membres passifs, prirent l'habitude d'agrémenter leur soirée annuelle d'une pièce de théâtre. Les gymnastes suivirent le mouvement. Bientôt tous nos jeunes gens aspirèrent à se produire sur les planches. Ce fut un bel engouement. De vrais talents se révélèrent. Qui eut dit que la Vallée comptât tant d'acteurs et d'actrices nées ? Peu à peu, le niveau des représentations s'éleva, le goût du public s'épura. On devient de plus en plus difficile. Nos acteurs improvisés ne craignent pas de s'attaquer à des pièces réputées ardues par les professionnels. L'opérette même les tenta à diverses reprises ("Les mousquetaires au couvent" en 1944.)

Compagnies de garçons. La première mention de ce genre d'association chez nous remonte à 170 ans.

Les compagnies sont toutefois en droit de se targuer d'une ancienneté plus respectable. Le Livre des garçons des Charbonnières dont il va s'agir, dut être renouvelé en 1773. Son prédécesseur date on ne sait de quand.

Les Compagnies de la Vallée ne purent jamais rivaliser en importance celles d'autres parties du pays (Compagnies de mats des Grisons). Les nôtres se contentaient de veiller à la bonne tenue de leurs membres. Elles ne songèrent pas à s'attribuer un droit chevaleresque et quasi religieux de surveillance sur les jeunes filles récemment sorties de l'école, droit qui découlerait, selon de savants folkloristes des rites d'initiation propres aux peuples primitifs. (Brockmann-Jerosch; "Volksleben" L 94-95 )

On oit pouvoir avancer qu'en son temps, chacun de nos villages et hameaux eut sa Compagnie de Garçons. Trois d'entre elles seulement ont laissé des traces documentaires : les Compagnies des Charbonnières, de Combe-noire et des Pignet (Dessus et Dessous). \*

La première seule nous est connue par le menu, grâce au Livre des Garçons encore existant. L'ancien règlement, recopié d'après un premier registre le 3 février 1773 remplit les premières pages. En voici les dispositions principales :

Les candidats doivent être de bon père, bonne mère et bonne réputation. Aucun illégitime ou bâtard ne saurait prétendre à l'admission.

On prescrit un noviciat d'un an. Pendant ce temps, le néophyte pourra, s'il le juge bon, quitter librement la compagnie.

Le jeune élève (tel est le terme employé) devra, son noviciat terminé et après avoir entendu la lecture des statuts, toucher sur les mains du doyen de l'Ass. en promettant fidélité en toutes choses.

\* On connaît également l'existence ( documents ) de Compagnies du Lieu et du Seichey Du Pont également (NDA).

L'admission lui reviendra à 5 florins de 4 batzes, plus à 6 sols pour la signature et à une semaisse (réceptif à vin de cène ou à vin d'honneur) de 4 pots de vin, ou plus, à sa générosité. La semaisse en question ne sera pas exigée au bout de la 1re année, si les capacités financières du récipiendaire sont par trop modestes. Il s'acquittera plus tard.

Le novice ne touchera aucun bon pendant son année d'essai. (La société devait donc disposer de capitaux dont l'intérêt se répartissait entre les garçons),  
Le dernier entré dans le Compagnie fonctionnera comme officier (Institution rappelant celle des Burschen dans les sociétés d'étudiants).

Au décès d'un sociétaire non marié, l'ensemble des garçons en uniforme et l'épée au côté accompagnera le défunt à sa dernière demeure. Tout contrevenant sera astreint à une amende de 10 batz à moins qu'il ne puisse fournir des raisons péremptoires de son abstention.

Défense catégorique à tous les associés d'avoir aucune liaison avec les garçons de la région qui ne font pas partie de l'honorable compagnie. Interdiction de les défendre s'ils sont attaqués. Celui qui célébrera ses noces, offrira à manger et à boire aux garçons. S'il ne fait noce, il livrera 20 batz en compensation.

En 1811, l'association comprenait 35 membres. C'étaient des Rochat (y compris 4 du hameau plus tard disparu de Billard), sauf 3 Lugrin et 1 Golay.

Les Verbaux se succèdent jusqu'en 1848 (on ignore toutefois si la Compagnie fut dissoute à cette date). On peut y glaner quelques traits intéressants.

En 1815, la détention du Livre des Garçons se mit au plus offrant. Ainsi, le nouveau secrétaire de l'association payait cet honneur à raison de 9 batz. L'expérience, prévue pour une année, ne paraît pas avoir donné satisfaction. Elle ne se renouvela pas.  
1816. Des sociétaires se livrent à des voies de fait les uns sur les autres. Deux de ceux-là se voient exclus pour 4 ans, un troisième pour un an.

Même année. L'un des Garçons est suspendu pour un an et paye un batz d'amende en faveur des pauvres pour avoir proféré des insolences.

1822. Dix garçons d'honneur seront dorénavant attribués à tout sociétaire qui se mariera. L'uniforme sera de rigueur. Chaque garçon d'honneur aura droit à un pot de vin.

1823. Expulsion définitive d'un Garçon condamné par le Tribunal de la Vallée.

Même année. Les Gouverneurs feront désormais caution l'un pour l'autre.

1827. On fixe à 7 francs et 5 rappes le salaire du secrétaire de la Compagnie.

1830 et années suivantes. Président, vice-président et secrétaire élus pour 3 ans.

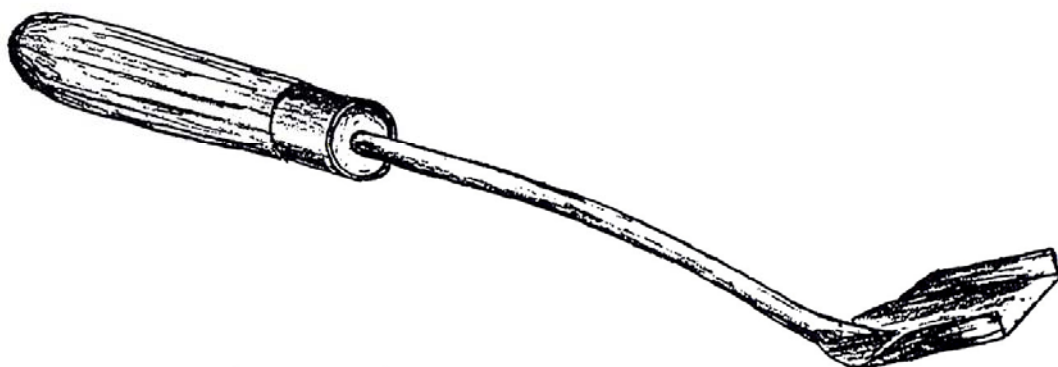
1842. Une partie du village du Pont brûle le 19 octobre. L'assemblée des Garçons fait parvenir 8 francs aux malheureux sinistrés. Le municipal Moïse Rochat remercie infiniment les charitables Garçons en souhaitant que la Providence les tiennes sous sa sainte et digne garde.



1844. Établissement de l'amusement du nouvel-an. (Rien n'a malheureusement permis d'établir en quoi consistait cette fête).  
1846. Tous les Garçons se trouvant sous les armes, l'assemblée du dimanche avant Noël doit être renvoyé au 16 janvier.  
1848. Trois Garçons démissionnent. Leur demande de ne plus faire partie de la Société est acceptée de grand coeur et à l'unanimité des assistants.

Une curieuse requête de pourboire (Pumpbrief) vient révéler l'existence d'une Compagnie de Garçons aux Piguet. Cette épître ampoulée, dressée à l'occasion du prochain mariage d'un horloger du hameau, date de décembre 1814. Les Garçons félicitent l'heureux futur d'avoir su gagner le coeur de la plus aimable et estimable demoiselle de l'endroit. Ils désirent ardemment que le candidat aux épousailles soit l'époux de choix que la fiancée mérite. Celle-ci sera, assurent les Garçons, votre couronne. Les quémandeurs recevront avec une reconnaissance sans bornes tout ce que la générosité de l'époux voudra bien leur destiner pour boire à sa santé. Au jour mémorable où sera signé l'acte nuptial, les Garçons ne manqueront pas d'invoquer la Divinité. Puisse-t-elle prolonger l'honneur de l'époux jusqu'au dernier de ses jours et lui accorder une vie longue et heureuse. Salutations de tous les garçons de l'École des Piguet (soit de ceux des deux hameaux qui ont autrefois fréquenté cet établissement) (L (19/21))

La génération montante ignore tout des anciennes sociétés de Garçons. Il y a un demi-siècle, les derniers vestiges en subsistaient sans doute sous forme de-salves tirées par les jeunes gens de la région à l'occasion du mariage de l'un des leurs. L'époux, si ses moyens le lui permettaient, sortait généralement sa pièce de 20 francs. Une joyeuse débridée s'en suivait.

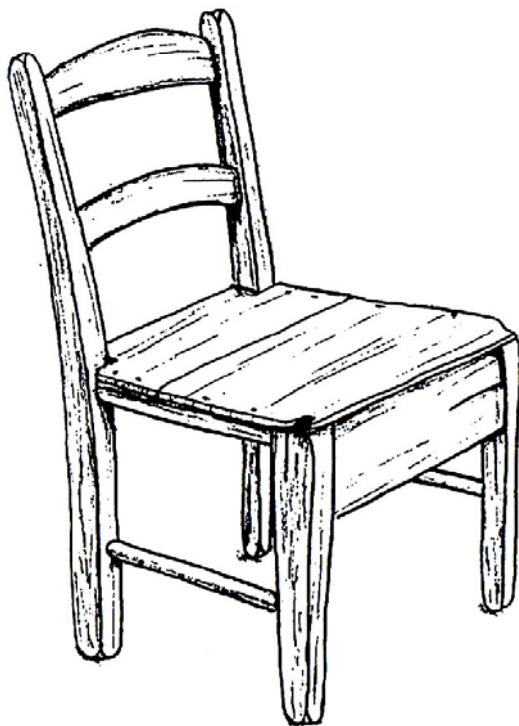


*Wrette à lever les sangles.*

Cloturons cette longue énumération de sociétés diverses par quelques mots sur les associations modernes dites de contemporains. Elles nous sont venues d'Outre-Sarvine au début du présent siècle. Cette dénomination m'a toujours choqué par son imprécision. Ne sont-ils pas contemporains, tous ceux qui respirent au même moment, jeunes ou vieux ? Il est ridicule de qualifier de contemporains uniquement ceux qui sont nés la même année. L'allemand *Jahrgänger* exprime exactement ce que l'on veut dire. L'italien *coetanei* paraît déjà moins précis. Pourquoi donc ne pas nous servir dans ce cas du mot équienne, réservé jusqu'ici à des massifs d'arbres plantés en même temps ?

Le foisonnement des sociétés caractérise notre époque. Qui ne fait pas partie d'au moins une demi-douzaine d'entre elles ?

Les unes se contentent de réclamer de vous une cotisation. Passe ! D'autres en veulent à vos loisirs, chose gravissime. Adieu, vie de famille ! Plus de bricolage ni de lecture à domicile ! Seules la ou les sociétés comptent. Et dire que certains malheureux se complaisent à cet esclavage, devenu pour eux une seconde nature !



*Petite chaise d'enfant*  
hauteur : 47 cm.

Le sans-gêne.

Alors qu'au bon vieux temps, on entrait chez le voisin sans heurter, ni s'excuser, chaque ménage tend de nos jours à devenir une sorte de forteresse à l'anglaise. Les relations s'espacent entre habitants du même hameau, de la même maison, voire du même palier. Peu à peu, le système des villes s'introduit dans nos montagnes. Les circonstances ont contribué à cet état de choses bien plus que l'imitation de ce qui se faisait au dehors. L'apparition d'épiceries dans les moindres hameaux; le passage régulier du boulanger, du boucher, du maraîcher et de revendeurs de tout genre mettent les denrées à la portée de la ménagère. On a moins besoin d'emprunter ceci ou cela.

Autrefois, la manie de l'emprunt atteignait chez certaines gens des proportions invraisemblables. Tout s'empruntait : une livre de pain, une once de café, un morceau de sucre, une goutte d'huile pour la lampe. Même fait quant aux outils de tout genre, charrues, herses, fourches, rateaux, marteaux, scies et rabots. D'aucuns préféraient emprunter qu'acheter même si les moyens ne manquaient pas.

La possession en commun contribuait aussi à rapprocher les gens. Des voisins, des environniers (tout un hameau parfois) s'associèrent pour l'emplette et la jouissance de certains objets : d'une chaudière, d'un cercle à fromage, d'un moule à beurre, d'un sérau à peigner le chanvre et le lin. Les diverses marques à feu, les dates et initiales gravées sur ces instruments témoignent de l'ancienneté des consortiums (XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle).

N'allez pas croire pourtant qu'au temps passé on s'entendait mieux entre voisins qu'aujourd'hui. Hélas, c'est une loi sur notre pauvre terre que toujours deux voisins auront entre eux la guerre. Il y eut, à toutes les époques, des haines de famille, des piques, des "niaises" pour nous servir d'un terme bien vaudois. Elles provenaient le plus souvent d'indivisions de partages et héritages, d'anticipations sur le bien d'autrui. Le Combiert, c'est un trait marquant de son caractère, pardonne rarement un affront, une atteinte quelconque à sa propriété ou à sa dignité, même si l'offenseur s'excuse ou affirme avoir agi inconsciemment. On se montre singulièrement susceptible dans le Haut-Vallon, "gêfre" pour employer l'expression du crû. Sans même qu'une parole déplacée ait été proférée, deux hommes s'éviteront désormais, s'ignoreront. Leurs proches en feront autant. Voici les deux familles brouillées pour des générations peut-être.

À la plaine vaudoise, en revanche, les offenses font rarement long feu. Deux individus peuvent échanger les propos les plus vifs, se traiter réciproquement de canailles, en venir aux mains et même s'administrer une formidable râclée, sans que brouille s'ensuive; le lendemain, on en rit. Tout finit par un généreux : "Allons prendre un verre!"

La mort qui aurait dû assoupir les différends les ravivait parfois. En élaborant la liste des parents, amis et connaissances conviés aux obsèques, d'aucuns évitaient d'inscrire les noms des personnes avec lesquelles elles étaient en froid. La zizanie s'en trouvait naturellement réacerbée.

Négliger de prendre part à un ensevelissement après convocation, rien de tel pour blesser la famille affligée. "Ils ne se sont pas donné la peine d'y venir, entendait-on dire, on le leur revaudra au moment opportun".

L'entente régnait-elle entre voisins, les familles se rendaient volontiers des services signalés. On s'aidait à veiller une bête en train de véler, à la rouler sur le plancher de l'étable si la pauvre avait attrapé la torche. On donnait un sérieux coup de main en cas de pluie menaçante. On permettait l'utilisation du four encore chaud. On se chargeait de traire les vaches du voisin empêché pour une raison ou pour une autre. On avançait de l'argent si la famille amie se trouvait momentanément serrée.

Les associations pour la jouissance en sociétés des pâturages et des regains, les sociétés de fontaines ou de puits contribuaient en outre à resserrer les liens entre voisins, (parfois pourtant à les relâcher).

Il semblait en certaines occasions que l'harmonie régnait au hameau. Lors du lever d'un bâtiment ou du relèvement de celui-ci, nul n'aurait voulu manquer à l'appel; du grand jour de "levée" chacun se faisait un devoir de s'aider au mieux. Un banquet suivait dans la grange battant neuf où la fête se prolongeait tard dans la nuit. Tout le répertoire y passera, chacun chantera sans se faire prier sa chanson favorite. Il importe de dire qu'il n'était pas question de profiter. Les invités apportaient tous à l'édification du bâtiment un cadeau proportionné à leurs moyens. Une sauterie terminait d'ordinaire la partie.

De ces joyeuses festivités d'autrefois au village, seul un lointain souvenir demeure. Depuis près de 80 ans, il n'est pas question de participation des voisins au lever et au banquet d'inauguration.

De tout temps, les contrastes entre pauvres et riches furent moins frappants à la Vallée qu'ailleurs. Il n'a jamais existé chez nous de castes faisant bande à part. Chacun s'estime en droit de frayer avec n'importe qui sur un pied d'égalité. Faisaient exception les mendiants professionnels et occasionnels, autrefois si nombreux. Un cri d'appel de 1848 prouve que la mendicité était alors une véritable plaie sociale. Les mesures prises par les autorités et les sociétés de bienfaisance finirent par en avoir raison.

#### La sociabilité. (Geselligkeit : Strasso et Wirthaux)

Les gens du dehors qui séjournent à la Combe constatent unanimement combien l'accueil des natifs est réservé. Il faut un certain temps pour que la glace se fonde avant que le Combiar se révèle sous son vrai jour, et qu'il vous parle à coeur ouvert. Le noviciat sera abrégé si le nouveau venu est bon musicien ou gymnaste et surtout s'il sait faire quatrième aux cartes. Rien de tel pour rapprocher les humains qu'un noble yass.

On nait plus ou moins sociable, à la Vallée comme ailleurs. Vous y rencontrerez des natures bourruës et distantes comme d'autres plus ou moins accueillantes. Là-dessus viennent se greffer les sentiments nourris à l'égard du prochain, il s'en suit que certains s'éviteront ou passeront raides à côté des autres; que certains s'accueilleront avec effusion. Il en sera toujours ainsi.

Rares les maisons qui disposaient autrefois d'un tonnellet de vin. La plupart des gens ne touchaient au jus de la vigne que dans des occasions exceptionnelles, à l'auberge. Trois fois par an, aux époques (foires de mai et d'octobre et fêtes du nouvel an) les établissements regorgeaient de clients. Les horlogers et les pierristes venaient de toucher leur paie de quatre mois. La somme rondelette dont ils disposaient leur permettait de régler le boulanger, le boucher, l'épicier et de faire quelques achats. Entrer à la pinte à ce moment-là se révélait dangereux pour plusieurs. Un premier "quartet" (quart de pot) en appelait fatalement un second. "Ce soir, les gens rassis seront sûrement réveillés par ces chants d'hommes avinés." Les jours de marché au bétail (premier jour de foire) et de concours ne manquaient pas non plus de remplir les auberges. Comment ne pas arroser l'heureuse vente d'une bête primée à bon prix! L'heureux propriétaire d'une bête primée n'est-il pas en droit de se réjouir de l'honneur fait à son étable?

L'aisance apportée par l'industrie permit à la longue à nombre de nos horlogers-paysans d'avoir du vin à la cave. La famille s'en accorde un verre à midi et le soir avant d'aller au lit. Le précieux liquide cessa peu à peu d'avoir le même pouvoir ensorcelant. Les abus deviennent exceptionnels.

Dans les moments d'effervescence politique, il y avait autrefois une grande animation dans les pintes. Vers 1870 encore, les journaux pénétraient dans un nombre restreint de ménages. Pour savoir ce qui se passait dans le vaste monde, rien de plus simple que de se rendre à l'auberge le samedi soir. Un ou deux municipaux et le boursier s'y trouveront sûrement. Ils nous entretiendront de la reconnaissance de l'infaillibilité du pape ou des menaces de guerre sur le Rhin. Inutile de s'abonner à la Gazette ou au Nouvel-Liste.

Tension entre parties d'un même village (Verhältnis des Dorfteile untereinander).

Dans nos trois communes composées de gros villages et de hameaux, une certaine rivalité dut fatalement éclater entre eux. D'inévitables tiraillements se produisirent. On peut même parler de vraie animosité entre localités voisines.

Les communes du Lieu et de l'Abbaye parvinrent à atténuer la tension des esprits en procédant au partage des pâturages communaux entre les hameaux. La vaste commune du Chenit parvint à conserver son intégrité, en dépit de tentatives répétées de partage. Longtemps le Brassus aspira à faire bande à part. La création d'une paroisse du Brassus vint encore renforcer le désir de sécession. (1837). Les rivalités paralysaient l'activité des autorités. La question de savoir quelle rive du lac emprunterait la ligne ferrée Pont-Brassus à construire vint mettre les esprits en ébullition. (189) Ce paroxysme atteint, les animosités s'atténuèrent à la longue. Seul un certain sentiment de jalousie envers le chef-lieu de la commune demeura vivace.

Nos villages, souvent disposés en deux longues rangées de maisons le long d'une route, virent se créer des rivalités entre le haut et le bas, le vent et la "bise".

*Derrière la Côte le trol (ou le tros) kapouta*

Le Bas-du-Sentier s'entendait mal avec le haut. Au Lieu, ceux de bisse ne pouvaient sentir ceux du vent et vice-versa. Les gens du Séchéy regardaient sans bienveillance leurs voisins du Lieu; tenons nous en à ces quelques cas.

Alors surgirent des surnoms malodorants, en patois puis enfrançais, ces rimes satiriques qu'on se lançait au nez :

~~Derrière la Côte le trol~~ (ou le tros) kapouta.  
Derrière la Côte les pète-choucroute (ou les mange-chorce)  
~~vè tché-lù Maître, Le trètrè~~ *vè tché lù Maître, Le trètrè*  
Vers Chez-le-Maitre, le traître. *ou sôl à lé trôl (ou le tros) l'èkè*  
~~ou solà le trol~~ (ou le tros) l'èkè *ou sôl à lé trôl (ou le tros) l'èkè*  
au Solliat, les "troille" ou les trosse laiquia" *(le Monsieur)*

~~ou Brachobu, Le mechoeu~~ (ne se traduit pas, les mot Bras-sus, ne riment pas en français avec le mot Monsieur).

Les trivialités et grossièretés abondaient. Passons-les sous silence et tenons-nous en à ces quelques échantillons.

#### Relations entre groupes professionnels. (Verhältnis des Berufsgruppen untereinander)

Avant l'apparition du régime des fabriques, la presque totalité de nos horlogers-pierristes s'adonna conjointement à l'agriculture et à l'élevé du bétail. Dans ces conditions une tension entre paysans et hommes "d'établi" n'était pas concevable. Des germes de rivalité se développèrent toutefois lors des crises horlogères. Ceux des ouvriers qui ne jouissaient pas d'un petit domaine eurent tendance à jalouser le cultivateur, pour lors favorisé. Les deux guerres mondiales provoquèrent naturellement une recrudescence de cette disposition fâcheuse. Quelques paroles imprudentes y contribuèrent.

L'essor industriel fit considérer comme inférieurs certains métiers, tels ceux de maçon, de plâtrier, de cordonnier, de tailleur de terrassier et autres. Des étrangers vinrent prendre la place des gens du pays. Une brochure consacrée à la Pauvreté dans la commune du Chenit en 1848 déplore cet ostracisme en ces termes éloquentes : "Nos pères furent horlogers, lapidaires, boisseliers, ou rien. Nous voulons exercer les mêmes professions. combien n'y a-t-il pas d'horlogers à petits gains, parce qu'ils sont inhabiles à cet état, tandis qu'ils feraient beaucoup mieux dans tel autre... Les mots d'horloger, de lapidaire--- chatouillent-ils plus agréablement l'oreille que ceux de maçon, de ferblantier....? vous permettez que des Français, des Savoisiens, des Italiens, des tyroliens viennent chaque jour enlever au pays un argent immense par l'exercice des professions de maçon, de plâtrier, de chaudronnier, de charbonnier, chauffournier, ramoneur, taupier, etc." Ces considérations demeurent d'actualité.

#### Village tourné en ridicule (Schildbürgergeschichten).

Pourquoi certaines localités dont les habitants sont sages et normaux passent-elles pour avoir été le théâtre d'une série d'incidents cocasses et ridicules ?

Chez nous, il paraît vraisemblable que le nom même de Bieux (prononcé béu), riment avec fou, bayou (petit nom de la chèvre) et une kyrielle de pöjoratifs contribua à faire de ce village l'objet des moqueries des voisins.

Ces anecdotes drôlatiques, transmises de génération en génération remontent certainement à plusieurs siècles.

*Piti pòlè, trāsè vùtr dāo klā de l'étrāblu,  
tārè de l'avāina!*

ms 462  
463

61

Un jour les braves villageois se mirent en tête de déplacer leur église. Tous tiraient sur un fil de laine qui s'allongeait peu à peu. L'un d'eux s'aperçut alors qu'une bouse placée devant lui se trouvait maintenant à l'arrière. Il se figura que l'église avait bougé et tout joyeux fit part de cette constatation à ses camarades.

En une autre occasion, le boeuf qu'on avait hissé au clocher pour y brouter une touffe d'herbe poussé là-haut s'étrangla. Les villageois, le voyant tirer la langue, crurent que c'était par anticipation du plaisir qui attendait la bête.

Un autre bonhomme eut pitié de sa chèvre mouillée. Pour la sécher, il l'introduisit dans le four encore chaud où elle périt d'asphyxie.

Un niais, bien intentionné, se fit un devoir d'appuyer une échelle contre un arbre pour permettre à un pauvre chat d'en redescendre.

Certain voiturier peu éclairé s'en fut une fois à la plaine. Il y fit l'acquisition d'une courge baptisée oeuf de cheval par le vendeur. En chemin la courge tomba et roula sous un buisson. Un lièvre effrayé s'en échappa et notre Bioulin de s'écrier : Piti pòlè, trāsè vùtr dāo klā de l'étrāblu tārè de l'avāina (Petit pou-lain, cours vite vers l'écurie, tu auras de l'avoine).

A ces balivernes venaient s'ajouter quelques couplets satiriques :

Tout le long des Bioux, on y sent la soupe aux choux.

Par une nuit très noire  
Il arrive au moulin  
Trois grosses têtes noires  
Qui vomirent du vin  
Et de la choucroute  
Du lard et des choux  
Avalés en route  
Joli présent des Bioux.

(premier couplet de la "chanson nouvelle" relevée dans un vieux grimoire datant de l'an 1820 environ) (C/R (92/33))

Des anecdotes drôlatiques de même nature ont cours tant à la plaine vaudoise que chez nos voisins de la Comté. Autant de villages moqués, autant de variantes des mêmes thèmes. Parfois pourtant apparaît une drôlerie inconnue ailleurs, ainsi à Crans du Jura celle de l'église qu'on badigeonna de crème pour en faire le plus blanc de tous les sanctuaires de France et de Navarre. Hélas! Les mouches accoururent de toutes les provinces. Bientôt elles formèrent une couche d'un pied d'épaisseur sur les murailles naguère immaculées.

Types d'originaux. (Dorfororiginale). Chaque région, chaque localité eut les siens. Chacun les connaissait, les tutoyait. Vêtus à la diable, ils portaient pour la plupart, le "fusil de toile" ainsi dénommait-on plaisamment la besace des mendiants.

Il y a trois quarts de siècle, vivait au Licu un type à part, Jules à la Tonton. Les bizarreries de cet individu peu loquace qui n'abandonnait jamais son haut de forme ont été l'objet de tout un volume ("Bon vieux temps et progrès" par E.A.)

En février 1862, mourait avancé en âge, un drôle de corps. Ce vieux garçon se prétendait dénué de tout et se nourrissait misérablement. Des planches bouchaient les fenêtres de sa bicoque, à l'exception d'une seule. comment aurait-il pu faire remettre les vitres cassées ? Ce pauvre hère portait toujours le même chapeau déteint. Sa blouse, aux rapiécages multicolores, lui tenait fidèle compagnie depuis un temps immémorial. Nul n'était admis à pénétrer chez lui. Jamais cet homme n'achetait de bois. Il ramassait quelques débris ou quémandait des rondins ou des bûches de ses voisins. Le beurre lui paraissait un luxe, aussi se servait-il de graine de chanvre pour graisser sa soupe. A sa mort, quelle ne fut pas la stupéfaction de ses héritiers de découvrir dix moules de bois; puis, dissimulées dans un vieux tuyau 18 1/2 livres d'argent en pièces de cent sous (fr 1850) On a prétendu qu'une certaine quantité de napoléons s'y trouvait également. La scène se passait aux Charbonnières.

Figure archi-connue au temps de mon enfance que celle de la Bossette. Ce vieux bricoleur, toujours en quête d'un pot de café au lait, de vêtements ou de chaussures, s'en allait de porte en porte. Sa langue acérée ne ménagait pas ceux qui refusaient de lui faire l'aumône. "Qui donne au pauvre, prête à l'Eternel" ne manquait-il pas de dire à quiconque hésitait à donner. La réticence ? de certains se comprenait pourtant. On savait que le quémandeur s'empressait de vendre pour boire toute pièce de vêtement ou toute chaussure encore bonne qu'il recevait.

Tenons-nous en à ces trois originaux depuis longtemps disparus. Traiter de leurs pareils plus récents pourrait éveiller certaines susceptibilités. Il importe pourtant de constater qu'aujourd'hui les types à part se font rares. Les gens paraissent faits en série, sur le même patron. L'originalité tend à se perdre.

Médisance (Familiengeschichten) Les cancans ont partout longue vie. Des méfaits plus ou moins avérés seront un beau jour jetés à la face d'un descendant du fautif. On reprochera à qui n'en peut mais d'avoir eu pour aïeule à même génération la fille du bourreau; ou qu'un larcin demeuré impuni fut à l'origine de la fortune d'un arrière-grand-père. Dans un moment d'excitation certains n'hésiteront pas à rappeler à leur antagoniste qu'un de ses proches parents a subi la prison, séjourné à Cery, à la Colonie, ou à la Légion, que leur arrière-grand-mère eut un enfant illégitime.

Surnoms de familles et de personnes. (Familien- und Personenübernamen.)

De tout temps les sobriquets foisonnèrent. On en peut relever dans les terriers latins déjà comme dans les procès-verbaux des Conseils de nos trois communes. Noms de famille et prénoms se déforment, s'abrègent et s'astroplient, à l'infini, devenant ainsi de vrais surnoms. Il s'en crée tous les jours dans des circonstances qu'il n'est pas toujours facile de préciser. Toute la flore, toute la faune, toutes les qualités et défauts physiques ou moraux, tous les phénomènes de la nature y passent. On en remplirait un gros volume. Contentons-nous de glaner dans ces feuilles d'appellation malicieuses, piquantes, ingénieuses ou banales, d'ordinaire très justifiées, en procédant du général au particulier.



## MS 464 SURNOMS DE FAMILLE ET DE PERSONNES

465

(Familien- und Personenübernamen)

De tout temps les sobriquets foisonnèrent. On en peut relever dans les terriers latins déjà comme dans les procès-verbaux des Conseils de nos trois communes. Noms de famille et de personne, prénoms, se déforment, s'abrègent et s'estropient à l'infini, devenant ainsi de vrais surnoms. Il s'en crée tous les jours, dans des circonstances qu'il n'est souvent pas facile de préciser. Toute la flore, toute la faune, toutes les qualités et défauts physiques ou moraux, tous les phénomènes de la nature y passent. On en remplirait un gros volume. Contentons-nous de glaner dans ces feuilles d'appellations malicieuses, piquantes, ingénieuses ou banales, d'ordinaire très justifiées, en procédant du général au particulier.

Nos voisins de Vallorbe et de Vaulion affublaient volontiers les gens du Haut Vallon du sobriquet de Tcho (fém. sing. Tchata, plur. Tchate). Bizarre en apparence, ce terme se basait sur le fait que les patois combiens utilisaient dans une foule de cas le groupe consonantique ts, au lieu et place du ts de la plaine vaudoise (ainsi tsèvm pour tsèvm).

Les frottements inévitables entre villages et communes de la région se traduisaient à l'occasion par l'emploi d'épithètes dépourvues de bienveillance. C'est ainsi que les gens du Lieu qualifiaient volontiers ceux du Chenit de traèna sâtsè (traîneurs de besace), en égard à la pauvreté notoire des premiers colons du 'Marest'. Par restriction de sens, cette appellation malveillante fut plus tard réservée aux seuls habitants du Bas-du-Chenit. On entendait aussi traiter les gens du Chenit de Tsandle ou de Tsandle, termes parfois francisés en Chenillards et Chenillets. (Les formes Chenitois et Chenitoises, fort en usage au Pont, il y a quelque 40 ans en parlant des gens du Chenit, paraissent récentes, vu l'absence du patois correspondant).

Tant au lieu qu'au Chenit on se servait volontiers des mots bayè et bayèda pour désigner les habitants de l'Abbaye. Ces expressions, dérivées d'âbâi = abbaye, n'avaient rien de désobligeant. Chose surprenante, les gens du Chenit ne songèrent pas à rendre aux malicieux du Lieu la monnaie de leur pièce. De tout temps, on les désigna simplement par dxè dxè kdu ou hèè dxè kdu (gens du Lieu, ceux du Lieu). Mais, de sobriquet, pas l'ombre.

Les villages et hameaux des trois communes montagnardes se décernèrent mutuellement des épithètes plus ou moins malsonnantes. Quelques unes d'entr'elles ont trouvé place plus haut aux pages 460 et 461. Nous n'y reviendrons pas. Insistons pourtant sur le surnom, depuis longtemps désuet, donné aux gens du Campe. Nos arrière-grands-parents les traitaient volontiers de bayè et de bayèda, pour la bonne raison que le patois de ce hameau avait pour particularité de proposer un d euphonique à l'a initial de la locution adverbiale dxè (peut-être).

Il y a maintenant lieu de citer les surnoms collectifs de trois de nos anciennes familles bourgeoises. Tous les Audemars s'entendent à l'occasion qualifier de Tsandle (chenilles) - les Simond de sièdxu (singes) - les Guignard de mâlèrè (aiguiseurs, remouleurs). On ignore dans quelles circonstances les deux premiers surnoms virent le jour. Quant au troisième, la tradition assure qu'un certain Guignard s'entendait avec sa femme pour effaroucher un créancier trop pressant.

Dame Guignard accueillit l'importun en ces termes : "Mon mari est en train d'aiguiser son couteau pour vous couper le cou; si vous tenez à la vie, prenez vos jambes à votre cou." Atterré, le créancier s'empressa de suivre le conseil, tandis que les rusés époux riaient comme des bossus. Désormais, le surnom de *molère* adhéra aux Guignard comme une tunique de Nessus.

Au-dessous des surnoms de famille se rangent ceux de clan, parfois vieux de plusieurs siècles. Ils ont fleuri aux Charbonnières et environs plus que partout ailleurs. Pour éviter les confusions, du moment que presque exclusivement des Rochat habitaient la localité, il fallut affubler les familles d'un surnom caractéristique. Chacune d'entre elles ayant le sien, nul ne songea à s'en formaliser. Même aujourd'hui, vous pourriez demander au téléphone tel ou tel citoyen par son surnom sans qu'il y trouve rien d'étrange. C'est la petite patrie des Titouyon, des Taulet, des Titolet, des Ripipi et autres. Le Lieu a ses Pierron, ses Barrollion, le Font ses Pantaloni; les Bioux ont leurs Foudrons, leurs Barbillion; Le Chenit connaît entre autres des Certes, des Petons, des Commis, des Bozaillons, des Mâtres, des Crots, des Barlouch. Il serait trop long de nous étendre sur l'origine curieuses de ces appellations. On le regrette.

Venons-en maintenant aux surnoms individuels. Toute une légion provient de la déformation enfantine ou malicieuse d'un prénom. Il n'est petit nom qui n'ait été curieusement mutilé. De Daniel on fit autrefois Daniyet, Daniyon, Dan-tet, ou Danetset, Mondèniyet; David dégénéra en Davalet, Daviyou, Daguiet, Daviot-tet et autres plus vilains encore. Tenons-nous en à ces exemples. Les prénoms féminins paraissent moins sujets aux déformations que les masculins. Suzanne se disait autrefois Suzon et Suzette; on l'abrégea aussi en Zan (décerné à une herboriste rebouteuse au XVIII<sup>e</sup> siècle) Cathérine devenue Caton, dégénéra en Catine; Sophie en Soso.

L'école joua un grand rôle dans l'élaboration des noms de guerre. Telle faute de lecture, récitation ou déclamation, ridiculisée par le maître restera attachée au malheureux écolier sa vie durant. A cette catégorie appartiennent : Quatazeau, déformation de "quatre oiseaux" - la Diesse, estropiement de Gessler-

Le nom de famille lui-même n'est pas exempt d'avaries malignes. Aubert se métamorphosa en Faubert; Guignard en Gueniette; Reymond en Raimenet; Nicole en Nicolas; Piguet en Piyouyou, Pigueron, Pigyu, Guist et autres. (Nicole = encore Nicoleau)

De bonne heure, on tira des féminins des noms de famille : la Berneyssas (1525), la Lugrinna, la Mâilâda (pâturage de montagne), la Figuetta, la Mafatsoua.

Noms et prénoms se contractent parfois assez curieusement. Au XVI<sup>e</sup> siècle déjà l'industriel Claude Languetin s'entendait appeler Clotin. A une époque plus récente, Capt-Jean aboutit à Cozan, Charles Piguet à Châpi, Charles-Bonzon à Chabon, Isaac Capt à Zaka.

Rien de plus fréquent que les diminutifs masculins en on. Eugène devient Génion, Etienne Thiènon. On qualifie de Lilatson, de Zanon, de Barbillion, de Rosillon, de Mâtrald, les descendants d'un Lili (Louis), d'une Suzanne, d'une Barbille, d'une Rose, d'une Mafatre. Certains des ces hypocoristiques disposent d'un féminin correspondant en ina, francisé en onne. Ainsi Barbillonne, Rosillonne; ajoutons-y Pierronne, Pierrollionne, Poissonne.

*Martre*

L'en désigne souvent une lignée familiale par le prénom patrilinéal précédé de chez (parfois <sup>tdé</sup> ~~tdé~~). En voici quelques exemples : chez Jacob (prononcez Jaco), chez Marc, chez Jacques, chez Pierre, chez Grand Joseph (<sup>tdé</sup> ~~tdé~~ <sup>Gr. Dzozo</sup>), chez Nicolas, chez Aaron se contracte en ~~tdé~~ <sup>tdé</sup>, chez Henri en ~~tdé~~ <sup>tdé</sup>.

Quelques féminins paraissent rappeler la belle vaillance d'une veuve qui dirigea le train de campagne ou d'une épouse qui porta culottes : chez la Marie, chez la Marivon, chez l'Évaz, chez la Salomé, chez la Julie. Dans quelque cas, "chez" précède un nom de famille : ceux chez Claude, chez la Jourdan (depuis une Jordan alliée Golay au XVIII<sup>e</sup> siècle); "chez" peut être suivi d'une indication de parenté : chez la Tante, chez le Gendre, chez le Gros Cousin; d'un mot exprimant la condition sociale ou familiale : chez la Veuve, chez la Divorcée, chez l'Héritier; d'un surnom individuel : chez la Dzoyer, chez le Loup, chez la <sup>Boullé</sup> ~~Boullé~~ (la bouillie).

Un prénom se voit souvent relié au surnom familial par l'article contracté "au" : Louis au Certes, Louis au Gendre, Louis au Trusse Luis au Régent - au féminin Louis à la Marguerite.

Apparaissent fréquemment les noms de propriétés précédés de du, de la, des <sup>tdé</sup> ~~tdé~~ d'un prénom : Henri du Prérond, Jules des Fuves, Philippe de la Maisons Neuve.

Citons un curieux cas d'amalgamation de la conjonction au prénom.

Un élève se voit qualifié de Dejean par le régent qui voulait le distinguer d'un homonyme du même âge appartenant à la même classe. Un vrai surnom en résulta. On en peut dire autant de Dejules.

Abordons enfin l'armée imposante des surnoms individuels difficilement transmissibles, nés souvent d'une particularité physique ou morale ou dans des circonstances difficiles à expliquer. On s'étonne de leur variété. La fantaisie maligne a puisé dans les domaines les plus divers.

Le corps humain a joué un grand rôle dans ce domaine - Selon que la silhouette apparaîtra allongée ou réduite, épaisse ou <sup>grassouillette</sup> ou maigrichonne, des épithètes appropriées en tiendront compte. Fréquents les Grand Jai, Grand Eugène, Grand Jules ou autres, auxquels correspondent des Grand Julie, Grande Lina, Grande Amélie. Leur font contraste les Petit Auguste, Petit Henri Petit Charles - les Petite Lina, Petite Louise. Puis vient la cohorte des Gros tout court, le Gros Paul, Gros Henri, Gros Aubert. Gros Figuier - des Grosse Anna, Grosse Sophie. Vous trouvez encore des Colosse, des Nâbot (à l'origine personnage biblique), des Prin, des Grand Plat, des Râzterre, des Secs et des Sèches, des Grasset, des Souélu (ventru), des Cul de Plomb. Un gaillard efflanqué sera dénommé La-haut, Étu ou moétique (grande ombelle); un tout petit Trente Souces, Charlotte Boille, la Rebellaz (souche trop courte pour donner un plot de longueur normale).

Les surnoms font des plus souvent allusion au visage, ce miroir de l'âme. Un bonhomme l'a-t-il particulièrement rond, le voilà traité de Lune ou de Quadran. Sa face est-elle en outre glabre, le surnom de Poupon lui sera sûrement décerné. Des taches de rousseur sont-elles visibles, les surnom de Dzaille s'imposera, comme celui de Cretolés si la petite vérole y a laissé des traces. Portez vous le bec, vous risquez d'être baptisé Flumet, Bouc, voire Rockmann. Laissez-vous pousser la barbe, vous serez Grâ Bërba pour votre entourage.

Quoique Christe Boille.

MS 468  
468,470

La beauté, la régularité des traits ne saurait demeurer inaperçue. Le Chenit eut ainsi son Beau Doyère, son Beau Louis, sa belle Jenny. Il y a un siècle <sup>il y a</sup> Brassus un personnage d'Adonis, mais qu'abîmait un nez difforme. Le pauvre répondit, sa vie durant au sobriquet de Monsieur Domage. La chevelure et le teint donnèrent, ainsi qu'on pouvait s'y attendre, naissance à divers surnoms. Il existe ou il a existé chez nous des Brosse, des Tropeçon (ébouriffés); des Rôdre et Rôdre, soit des rouges des deux sexes; des Frisés et des Frisées; des Rossets et des Rossettes (roux et roussees); un Blonblon, un Bron, un Blanc, une Bellenoire, une Jaune; même une Grata Verde (Grande Verte) (chanson du tyetu kuzt) une Poudre. Un enfant a-t-il un teint éclatant, le voilà baptisé Petit Masque; un individu à face livide deviendra Trompe la Mort. Le nez, l'oeil, les oreilles, le cou jouent aussi leur rôle dans ce second baptême. Nous connaissons ou avons connu des Grô nâ, des Grôgné, des Oreillard, des Grand Cous, des Girafes.

Ainsi qu'on pouvait s'y attendre, le vêtement a donné naissance à maint sobriquet. La région eut des Gris, des Blû (bleus), gens qui d'ordinaire portaient des habits de ces deux couleurs. Certain cordonnier s'étant confectionné de superbes bottes à revers d'émeraude, fut qualifié de Cuisse verte tant qu'il vécut. Signalons aussi un Mitaine, un Chaussette, un Pompier.

Les qualités et défauts physiques jouent un rôle considérable dans la création des surnoms. La rapidité des mouvements s'exprime dans Crelet (la cigale), Fringant, la Diligence, Send l'air, l'Alezan. La promptitude dans la Foudre, le Tonnerre. La souplesse dans le Sauteur. L'exagération dans la Pendule. La lourdeur ou l'absence de décision dans Pataud, Taticotse. La maladresse dans la Tôuma et son dérivé Timô (d'après l'infinif tymâ, renverser accidentellement). Une allure rapide dans Trottemenu, la Souris. La boiterie dans Lu Braata (le boiteux), Lu Baroké ou Bakoké (béquillard); Lu Myé wryé (tourné). La gibbosité dans Lu Bôfu (le bossu) et son féminin Bôfiva. Rappellent la surdité Lu Sêrdé, le sourd, le Toupin, l'Quiercan (le carcan); la mutité: Lu Myé amuyéta; une dentition défectueuse: Lu Bartsû; une haleine fétide: la Caquimère, l'Eau de Botot; la loucherie: Lu Bôrnika; la cécité L'avauebu; la béguerie: Lu kakalé; le bredouillement: Lu Esitsi; la pouillerie: Lu Pôglauza; la saleté: Lu Kôfu, Sagné; la vieillesse: Lu vâlê, l'Antique.

Viennent s'ajouter à cette liste tout un contingent de sobriquets exprimant une qualité ou un défaut moral. La sagesse nous est rappelée par la Sapience, Lu Sâdru; le patriotisme par la Patrie; la bonne humeur par Printemps; la grâce par le ou la nie, Miyon; le talent par Talê, sûrement pris ironiquement. Les défauts l'emportent, on pouvait s'y attendre. La perversion s'étale dans Pâruê, la Brigandure; l'instinct maraudeur dans Pirâ (abréviation de Pirate); la sécheresse de cœur s'exprime dans l'âma setsô (l'âme sèche); la bêtise dans Nyâka, Tatsé. La loquacité exagérée est flagellée dans Lu Tapéta, Lu Tôbôrt, Lu Také; la gloriole dans la Comtesse, le Seigneur, Fabuleux, Brillant, Pompeux; un caractère impérieux dans Tibêru, Hitler; l'effémination dans la Dame, la Demoiselle, Lu Dâmê; l'avarice s'exhale dans Peniette (Pnêta); la grôbets, francisé en Grebiche. On a voulu évoquer le tapage nocturne dans la Myé nê (la Minuit et son dérivé Lu Myé nêlê); la manie du jeu dans Doyers.

+ à la Bazine

Trahissent l'aisance de leurs possesseurs : le Moussu, Créssu, Philippe des écus; la pauvreté : Bür l'aboyi, miséreux qui utilisait des bouses sèches comme combustible; la paillardise: Coratça (dans une chanson patoise du XVIII<sup>e</sup> siècle); l'ivrognerie: Cöusé (Cou sec), Finplein, Gauche-Droite.

Il n'est guère d'animal, domestique ou sauvage, dont le nom ne se soit pas mué en surnom: bestiaux, chevaux, fauves, rongeurs, oiseaux, poissons, batraciens, insectes y ont tous passé: Pivet = taureau/ Pöld = poulain/ Därbö = taupe/ l'öer = l'ours/ l'öyys = l'ois/ l'ü wans = le poisson, soit le "frétillant"/ l'ü bö = crapaud mâle/ la Kranätsa, francisé en creniche (grosse chenille noire et velue)

Les fleurs, les arbres, les fruits, légumes et tubercules fournissent pareillement un contingent de surnoms: l'ü bökké, le bouquet, attribué à la dernière-née d'une nombreuse famille/ l'ü bö, ainsi fut dénommé un citoyen qui, en 1815, dissimula ses écus dans le tronc d'un sapin pour les soustraire à l'invasion autrichienne, qu'on croyait imminente/ l'ü Pörs, francisé en le Poire/ la Chicore (chicorée)/ l'ü Trüßla = la pomme de terre.

Toujours prêt à déceler le ridicule chez autrui, nos facétieux ancêtres avaient d'autres domaines où puiser leur arsenal d'appellations curieuses, comiques, triviales.

L'art musical nous donna Trompette, Fifre, Tapätöröys (tambour), Cantique, Mélodie.

La musique zéphyrine revit dans les déplaisants Pétou, Pétoulette et autres

Les stercorales ne sauraient faire défaut: l'äb bözä, à "emboussé"; l'ü Tsöms, crottin de cheval; l'ü Trüñä, son dérivé.

Les extrêmes se touchent. L'esprit du mal fait apparition dans Sätä (Satan); sa contrepartie dans Paradis. Le diable montre le bout de l'oreille dans l'ü Dyäbu dö Käpu, le Diable du Campe. La Vallée eut son ermite. Ce vieillard répondait au surnom de l'Eternité, parole qu'il employait à tout propos.

Des centaines de surnoms se rapportent au métier exercé. Contentons-nous d'en signaler une demi-douzaine : Chez l'Assesseur/ Ted l'ü Sürizyt = Chez le Chirurgien/ Ted l'ü Mösälér = Chez la Messeillère/ Ted l'ü Küryä = Chez le Curiai, magistrat bernois/ Gata böu (gâte bois), affublé à un charpentier maladroit/ le Niaffe (cordonnier).

Une ressemblance avec un personnage de marque explique certains surnoms étrangers: Tälörä évoque le diplomate Talleyrand, Kärbänöts le valet de pique aux longs favoris.

Une exclamation coutumière d'un individu se transforme facilement en surnom: D'abord/ Peety (Plait-il)/ la Jusqu'à/ Boudain/ Certes/ Connu/ Poussaque (Pour ça que= Pour ce que)/ Közy francisé en Cousu !, marque l'étonnement.

Le surnom rappelle parfois un séjour hors de la Vallée: Turin; Vigan; Tessinois; Chez Brabançon, descendant d'un soldat stationné en Brabant; le Prussien, ancien troupière du Grand Frédéric; Treycovagnes; le Turc, engagé dans les troupes anglaises pendant la guerre de Crimée. La Cane, dame originaire de Cannes, en séjour ici.

Certains surnoms reproduisent des noms de personnages bibliques ou historiques: Toby = Tobie?, Michée, Gédéon - Dagobert, Bazaine - François II n'a rien de commun avec le beau-frère de Napoléon ou le dernier roi de Naples. Il s'agissait tout simplement d'un François, fils de François.

L'usage immodéré ou journalier de certaines denrées alimentaires fit probablement décerner les surnoms que voici: Gaillot (caillot de lait)/ Brefé ou Bricelet (gaufre)/ la Sûpa = la soupe/ Berbot = pommes de terre en robe de chambre/ Passon (farce spéciale à la région; voyez page..)/ Sirop.

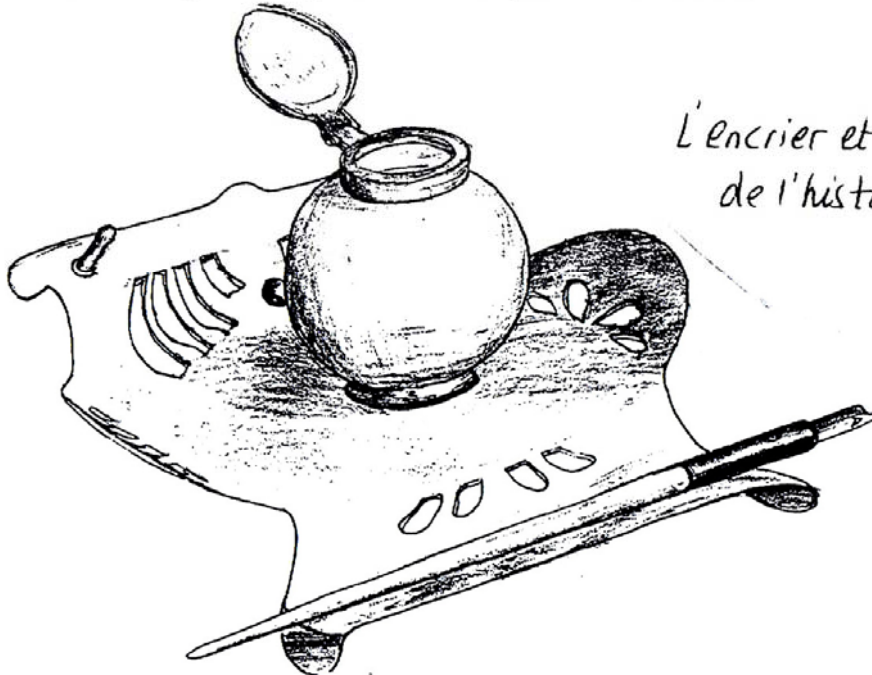
La monnaie trouve un écho dans Trüts, déformation enfantine de Cruche (Kreuzer)/ Kotiè ze bats = 14 batz / Büts Heurè = cache florin.

Des noms d'outils et ustensiles divers deviennent souvent des surnoms. Kü Pö = le pieu/ Bakbrè, appareil à tailler / Béragü = bisaigue, enclume bicornue/ Bösöta = petit tonneau/ Kätsö = caisson / Tärbä, support d'un pivot/ Kökämè, coquemar / la Kônöle = la quenouille.

De la boucherie-charcuterie se réclament: la Fräts = la Frèche, saucisse aux choux/ Saucisson, Rôti, Fanne, Krüsgla = cartillage. De la mercerie: Pöstö = peloton; de la librairie: Pälëta = abécédaire; de la navigation: Bateau; du patois bernois: le Maganüt, appellation donnée par les confédérés à un jeune vantard de chez nous.

Deux mots encore des surnoms par l'absurde. Une fillette au visage par trop quelconque risqué de se voir qualifié de Vénus: un gamin, demeuré ridiculement petit et faible pour son âge, devien-dra Goliath.

Terminons ce long exposé en signalant qu'au cours des âges la signification d'une quantité de surnoms s'est perdue; s'ils ne nous disent plus rien, ils n'en eurent pas moins en leur temps un sens précis qu'on regrette de ne point connaître.



L'encrier et la plume  
de l'historien!

3) Fêtes et coutumes au cours de l'existence

La naissance. De tout temps les fêtes familiales vinrent couper agréablement la monotonie du train-train journalier. Grâce à leur retour périodique, les anniversaires des membres de la famille jouaient un rôle de premier plan. Le jour onomastique n'eut jamais, à ma connaissance, une importance quelconque dans nos hauts parages.

Quel gosse, quelle grande personne même, ne jouit pas dans le secret de son cœur de voir s'approcher le jour désiré ? Non qu'il ait en perspective des cadeaux mirobolants : une poupée, un joli dé pour les fillettes; un couteau, un marteau pour les garçons.

Le jubilaire est félicité par la parenté dès qu'il fait apparition le matin. A déjeuner, peut-être déjà, à goûter sûrement, il y aura de la tarte ( du gâteau, avec un g d'une longueur démesurée) pour les gens du cru). Il s'agit d'ordinaire de gâteau à la "parlette", c'est-à-dire qu'une épaisse couche de bouillie de pruneaux secs et de raisins recouvre la pâte. Certaines familles restent pourtant fidèles aux sèches aux oeufs et au vin, d'origine très ancienne. Exceptionnellement, à la fête du papa peut-être, la maman fouettera à l'écart une jatte de crème qu'elle servira avec de groustillantes gaufres ou bricolets (brefés en patois local). Entre adultes, il n'était guère question de cadeaux.

Note: les pives sèches ramassées par les enfants étaient fort appréciées au moment de la fabrication des gaufres, w leur feu clair et vif.

Oublier l'anniversaire de quelque ancien ou ancienne serait ressenti comme manquement grave. Bien me souvient d'une demoiselle sur l'âge qui me disait d'un air apitoyé : "J'ai eu septante ans hier et personne ne s'en est douté, pas même ma soeur!"

Le sort fait parfois drôlement les choses. Si, dans la plupart des familles, les anniversaires s'égrenent au cours des saisons, chez quelques-unes vous les trouverez groupés dans un seul et même mois. Il me souvient même d'une maisonnée où les trois filles étaient nées le même jour, si non la même année. Une vraie nouba rappelait chaque année le triple événement..

Maints obituaires familiaux du XVIII<sup>e</sup> siècle en témoignent : le signe sous lequel l'enfant venait au monde était affaire d'importance. Le père notait chaque fois : tel jour, sous le signe du Bélier, du Lion, de la Vierge ou de la Balance, il m'est né un fils ou une fille.

Baptême. Cette cérémonie se déroulait autrefois peu après la naissance (15 jours ou 1 mois), aussitôt qu'un jour propice le permettait. On comptait généralement deux parrains ou compères (compère); autant de marraines ou commères (commère). Ils étaient choisis les uns et les autres, parmi les oncles et les tantes. Parrains et marraines prirent longtemps leur rôle au grand sérieux. Puis peu à peu, le parrainage se mua en vaine formalité. Beaucoup de parrains et de marraines cessèrent de s'intéresser à leur filleul et filleule sitôt le repas terminé. Le mal sévisait déjà il y a plus d'un siècle. *bat aïwâ d'eu*

Le repas de baptême (repâ de) avait lieu à la sortie de l'église. Chacun l'organisait à sa façon, selon ses moyens et sa générosité. Les merveilleuses, la crème et les bricolets faisaient souvent apparition. *bat aïwâ d'eu*

Parrains et marraines offraient alors leur cadeau de rigueur. Ces dernières s'entendaient à glisser, sans attirer l'attention, une pièce de cent sous dans la bande tricotée de bébé.

La fillette, chargée de porter à l'église le joli petit plat à eau pour asperger bébé, ainsi que la traditionnelle serviette, occupait au repas une place d'honneur. C'était une sorte de juvénile troisième marraine.

Autrefois, les festivités se prolongeaient assez tard dans la nuit. Les familles aisées faisaient appel au viomneur. Jeunes et vieux se trémoussaient de leur mieux (1850). *Holonneux*

Repas de confirmation. Le mot confirmation n'a rien de populaire chez nous. Le Combiér disait tout simplement : il ou elle a été reçu ou reçue. Ceux ou celles que, pour une peccadille, le ministre refusait d'admettre à la confirmation du vœu de baptême s'entendaient qualifier de criblés ou criblées. Ils portaient cette épithète malveillante, comme une tunique de Nessus, leur vie durant.

La récantion, grave cérémonie du jour des rameaux, ne paraît pas avoir été suivie d'un véritable banquet. La famille se contentait de prier à dîner parrains et marraines, s'ils prêtaient encore quelque intérêt au néophyte.

Noces. Nos lointains ancêtres du Lieu faisaient grand cas de poisson en ces occasions-là. La partie historique a fait allusion aux démêlés auxquels donnèrent lieu, les pêcheries organisées en vue de noces imminentes. Ces raflés de poisson disparurent sous le régime de Berne. Le bailli désignait, un pêcheur attitré, logé sous une des voûtes de l'ex-monastère. A ce fonctionnaire la pêche exclusive au filet. Mgr et sa famille y trouvaient leur compte. Les menus de noce des bourgeois du Lieu en pâtirent.

De ce temps-là, l'époux se présentait à l'église équipé militairement et armé.

Le repas froid offert vers les 10 heures du matin par les parents de la fiancée à leur domicile, s'appelait anciennement la sortie, plus tard le déjeuner. Il consistait à l'ordinaire en vins, pain et fromage. En 1746, la sortie d'une soeur revint à 14 florins. Les familles les mieux placées corsaient le menu en y ajoutant des tranches de jambon et de saucisson.

Pendant que les mâchoires s'en donnaient, les jeunes gens tiraillaient dans le voisinage, sûrs d'obtenir de l'époux leur louis d'or de pourboire.

Les couples qui en avaient les moyens organisaient une course en "chars-à-bancs" (plus tard en breks capitonnés) autour du lac de Joux. Peu après la bénédiction, les cochers apparaissaient coiffés au chapeau, touffe de rubans au fouet. Le cheval lui-même était enguirlandé aux couleurs cantonales. La joyeuse cohorte filait comme le vent sur le Pont où un plantureux souper l'attendait. Il lui arrivait de prolonger la course jusqu'à Vallorbe. Une partie familiale prolongeait le repas. Nul n'hésitait à faire entendre sa vieille chanson favorite. Tout le répertoire d'alors y passait. Les époux prenaient la poudre d'escampette. "Flappia", les autres participants reprenaient le chemin du logis, souvent assez tard dans la nuit.



L'une de ces équipées nuptiales, en été 1885, faillit avoir des suites fâcheuses. Au moment où les breks approchaient du Bas des-Bioux, un chien furieux s'élança au poitrail des chevaux. Les cochers réussirent à écarter la bête à grands coups de fouet. Nous l'avions échappé belle! On apprit en effet le lendemain que le chien effectivement enragé, après avoir dû renoncer à mordre les chevaux, s'était rué sur le régent de la localité. Le malheureux Mr Cart, aussitôt cautérisé, put être soustrait à la mort grâce à la découverte toute récente de Pasteur.

La création de lignes locales de chemin de fer mit fin aux pittoresques courses en char-à-bancs.

Les repas de noces ou de fiançailles portaient le nom de *græts*. Ce terme, désuet depuis des générations, n'a pas passé en français local.

Repas mortuaires. Au dire de nos anciens, il était coutume chez nous, il y a bien longtemps, d'ouvrir toutes grandes les fenêtres de la pièce où un moribond s'apprêtait à rendre le dernier soupir. Ce faisant on entendait faciliter l'ascension de l'âme vers l'azur.

Le corps, une fois lavé et revêtu de ses vêtements de nocce (haillons de scandale!) reposait sur une planche jusqu'à la mise en bière. Malheur à la famille dont l'un des membres passait un dimanche "sur le laon", un 2ème décès devait la frapper au cours de l'année.

Des voisins et voisines se chargeaient de veiller le corps deux nuits consécutives. On n'a pas souvenance qu'ils aient chanté ou récité des prières. Du vin, du pain et du fromage étaient mis à la disposition des veilleurs et veilleuses. La Vallée connut en son temps des pleureuses. La grand-mère, née en 1815, racontait avoir fait toute jeune la connaissance de la dernière de ces personnes à la larme facile.

La famille dressait le rôle des hommes conviés à suivre le convoi funèbre. On profitait malheureusement de l'occasion de se venger de quelque voisin avec lequel on était en froid en ne l'invitant pas. Ainsi s'exacerbaient et s'éternisaient les brouilles. Le corvocatour, de noir vêtu et pourvu d'un haut de forme à long crêpe s'en allait de maison en maison transmettre son message. Il touchait d'ordinaire 5 francs pour ses peines.

L'apparition du drap mortuaire précéda celle du corbillard (6 mètres de drap). Le Chenit s'en procura de grands à franges pour les adultes et de petits sans franges pour les enfants. Ces draps mortuaires furent d'abord utilisés par certains secteurs. Le détenteur du drap de l'un des hameaux, l'ayant prêté sans autorisation, dut payer une amende.

La paroisse du Sentier se procura un corbillard en 1857. On se servit jusqu'alors de chars ou de luges à bois, suivant la saison.

Autrefois, seule les célibataires avaient droit à une couronne mortuaire. Une quête se faisait au hameau où filles et femmes se chargeaient elles-mêmes de confectionner la couronne en fleurs des champs ou des jardins. La pervenche, la violette, la grande marguerite entraient surtout en ligne de compte. Un vieux forestier demanda un jour qu'on lui fit une couronne en branchettes de sapin vert, dites *dais*. Son vœu fut naturellement exaucé.

Il y a un siècle, les enterrements avaient lieu à 10 heures du matin. Depuis des générations, 2 heures de l'après-midi est de règle.

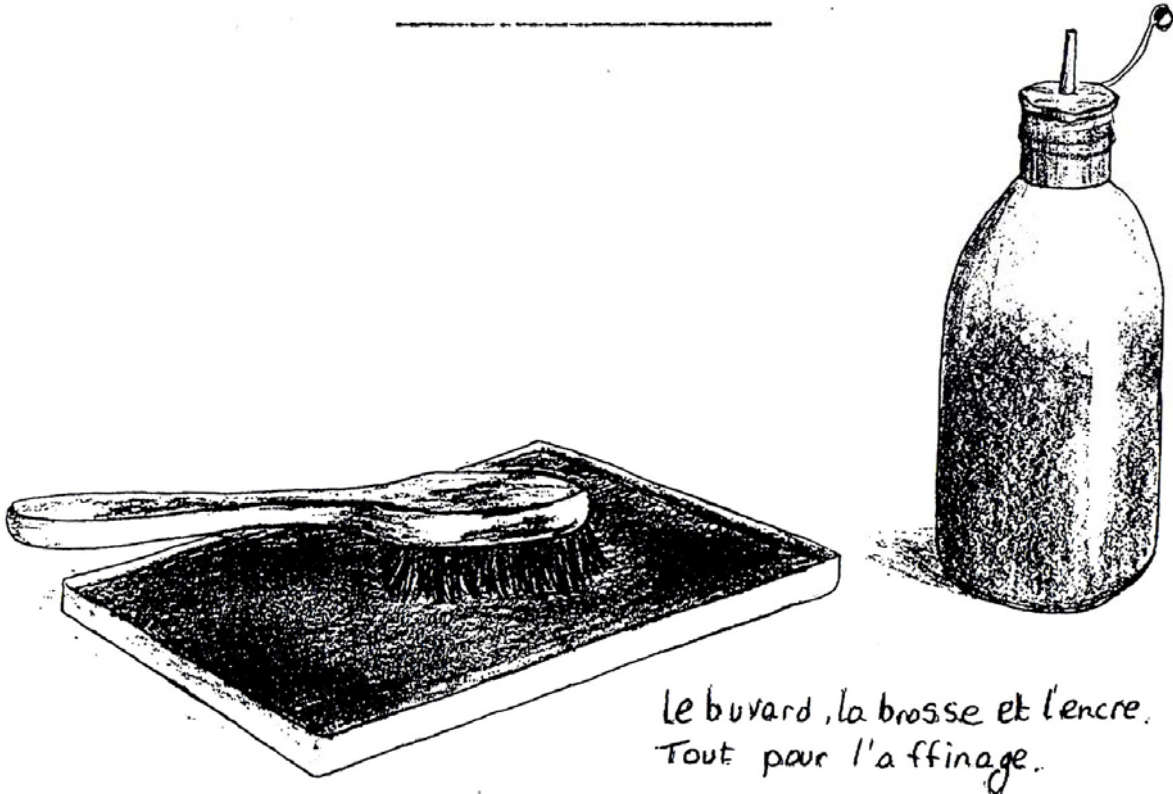
Une agape précédait autrefois le départ du convoi. On y offrait du pain, du vin, du fromage (de la goutte aussi au nord du district). Il en résultait parfois des incidents tragi-comiques. *Un d'entr'eux a été relaté plus haut.*

La cérémonie terminée, les invités regagnaient la maison mortuaire. Un repas, plus ou moins plantureux selon la situation laissée par le disparu, les y attendait. Les langues ne tardaient pas à se délier, les rires fusaient, les chansons bachiques ou grivoises étaient d'ordre du jour.

Nul ne pouvait se dispenser d'offrir quelque chose, la famille dut-elle s'endetter à l'occasion. La bourse des pauvres intervenait au besoin; c'est ainsi qu'en 1815, au Chenit, un billet de 50 batzes fut alloué à des miséreux pour procurer le vin et les victuailles nécessaires pour un repas d'enterrement.

Les pasteurs tonnèrent contre ces excès. Ils firent l'impossible pour déraciner la pratique scandaleuse des repas mortuaires. Leurs efforts finirent par être couronnés de succès. Certains hameaux écartés et les maisons foraines demeurèrent les derniers attachés aux joyeuses libations funéraires (1850).

Note: Après le départ du convoi, on invitait les voisins à prendre le café ou à goûter.



Le buvard, la brosse et l'encre.  
Tout pour l'affinage.

10) Fêtes, us et coutumes saisonnières chez nos campagnards

Rien de plus capricieux que la succession des saisons dans nos montagnes. Parfois, l'hiver se prolonge indéfiniment jusqu'au début de mai (1808?). L'on plonge alors brusquement dans l'été, pour ainsi dire sans transition. D'autres années, la neige disparaît de bonne heure et comme par enchantement. Le doux printemps s'installe déjà en mars. Le paysan s'en inquiète, il sait que de terribles rebuses se préparent, inévitables compagnes de la foire du printemps (Jeunes vendredi et samedi de mai).

L'automne, si automne il y a, mérite combien plus raisonnablement que le printemps le titre de saison idéale. Les gros travaux ont pris fin. Même le cultivateur sait trouver quelques moments de loisir pour admirer les lointains vaporeux qui s'estompent sous une lumière cendrée.

La neige oublie parfois le haut Jura alors qu'elle choit en abondance dans des contrées favorisées. Il arrive qu'on ait le pied libre jusqu'au nouvel an. La terre a durci, mais les journées ensoleillées demeurent délicieusement tièdes. Quel plaisir d'arpenter les crêtes des montagnes en sentant le terrain ferme sous ses pieds ! Laissons maugréer jeunesse et marchands de skis. Leur revanche viendra à brève échéance.

L'irrégularité des saisons en leur succession entraînait l'avance ou le retard de la célébration des fêtes rurales.

Les livres et la tradition populaire nous rapportent que certaines années (1865) les semailles s'achevèrent avant la fin d'avril, mais que d'autres années on se trouvait fort en retard, en sorte que la foire du Lieu ( ) dut être renvoyée parce que les semailles battaient leur plein.

Les semailles, les foires et les moissons se terminaient par un joyeux repas familial, le "ressat". Les semailles duraient de deux à cinq ou six jours, suivant l'importance des domaines. C'étaient des journées de dur labeur, mais de fête aussi lorsque le beau temps persistait. Deux, trois voisins s'entendaient pour se prêter à tour de rôle leurs chevaux et leurs bras. On embauche quelques journaliers pour égaliser les mottes. (bezôdje = journal.) Les deux bêtes retournent lentement les mottes fumantes. Dans le sillon les gosses découvrent en poussant des cris de joie les "coquillettes" si appréciées. L'opération dure jusqu'à midi. C'est l'heure de dételer. Un plantureux dîner de soupe aux pois du pays, de lard, de choux et de pommes de terre attend les travailleurs.

L'heure de la "merenâ" si bienvenue est arrivée. Bêtes et gens se reposent deux heures durant. Seuls de sonores ronflements trahissent la présence des travailleurs. A trois heures précises, le coup de corne du patron retentit. On rattelle. Le coultre (soc) brillant recommence à fouiller la terre. Ainsi se passe l'après-midi, coupée pourtant par le marendon, le goûter pris aux champs.

Le soir, la soupe prise, un gigantesque "herbat" fait apparition sur la table. Fendez en longueur une "béguiette" ( ), glissez une languette de beurre dans l'incision, refermez de tout, vous m'en direz des nouvelles!

Les valres et avalés

La pièce de terre une fois égalisée à coups d'herse (sorte de lourd râteau) et de fossoir, dûment ensemencée et hersée, se chargera, s'il ne survient "ovaille" (malheur), d'assurer le pain de la famille.

Ce soir, une fois les opérations menées à bonne fin, il y aura l'inévitable "ressat". Un majestueux "befa" (saucisson enveloppé d'une vessie de porc) y sera dépecé sans pitié. Avec des pommes de terre à l'étouffée (dit courtbouillon) et de la salade aux choux, chacun s'en tapera.

La montée. Nous sommes à la mi-mai. Montera-t-on tôt ou tard cette année ? Question d'importance, car le foin devient rare au fénil. Sera-t-on obligé de faucher aux abords de la ferme pour parfaire l'affouragement des bêtes ? Ce serait dommage.

Voici le 1er juin. L'étable va se vider. Le jeune bétail et l'une des vaches destinée à approvisionner le ménage en lait s'en iront sur les "communs" voisins. Les autres vaches, amodiées pour la saison au père Cantin, s'achemineront vers le Chalet Brûlé, sur le territoire français.

Le troupeau de François Cat se recrute surtout dans la plaine vaudoise. Les bêtes voyagent toute la nuit, à part l'inévitable débridée faite à Molendruz chez la Zazi. La cohorte carillonnante fait son entrée au Sentier à 5 heures du matin. Cat et les paysans accompagnants font halte à l'Hôtel de Ville avant de grimper le Risoud. Les propriétaires Combiens de bétail se joignent au cortège au moment opportun. Les bêtes s'égaillent (égailent selon l'expression du crû). Il faut les ramener sur le bon chemin à grand renfort de coups de fouet et de bâton. Enfin voici le chalet. Les hommes, altérés par la course et les cris poussés, sont rouges comme des pivoinés. Malheur à ceux qui à jeun, se précipiteront sur le gros vin rouge. D'agiles coiffes tuyautées à la bourguignonne s'agitent à la cuisine. Le repas est à point. Il consiste en rôti, pommes de terre, jambon et saucisson à discrétion, sans parler du boire. On compte plusieurs longues tablées où fraternisent gros paysans vaudois, petits cultivateurs combiens et Comtois au parler ailé. Un bonhomme de chez nous, fort intéressé, profite de la semi-obscurité de la pièce pour glisser dans sa poche des tranches de viande. Son voisin, un plaisantin, s'aperçoit de la manœuvre et s'apprête à lui jouer un tour à sa façon. Subrepticement il glisse quelques cuillerées d'épaisse sauce de rôti dans la poche garnie. - Voici l'heure des productions individuelles. Les Combiens en font presque exclusivement les frais. Le paysan (soit l'éleveur de la plaine) se fait tirer l'oreille, il n'y a pas grand chose à en tirer. Les Comtois qui adorent la musique, mais ne la cultivent guère, se contentent d'écouter et d'applaudir. - Vers la fin de l'après-midi, on prend congé du père Cantin et de ses collaborateurs. Une dernière tape amicale aux bêtes et l'on reprend le chemin de la Vallée. Cela ne va pas tout seul, car trop souvent, il faut soutenir par le bras ceux qui ont abusé du jus de la vigne.

Les gosses, cela va de soi, faisaient le vert et le sec pour que le père leur permit de l'accompagner à la "montée". Ces curieuses expéditions m'ont laissé un souvenir aussi vivant qu'indélébile.

Les rassats des fenaisons et des moissons. Ils ne différaient en rien de ceux des semelles. A signaler pourtant la présence au rassat des foins de faucheurs montés de la plaine vaudoise. C'étaient des Filletaz, des Gloux, des Bélaz, des Badel, des Jotterand, des Berseth ou autres. Leur courte blouse, leur parler spécial, donnait une note pittoresque au repas terminal.

La descente même par le beau temps n'avait pas l'attrait de la montée. L'amodiateur offrait un verre de vin, une bouchée de pain et de fromage à ceux qui venaient quérir leur bétail, c'était tout. Les bêtes lasses de chercher leur vie parmi les herbes desséchées, accueillaient leur ancien patron avec transport. Une poignée de sel scellait le pacte renouvelé d'amitié. Sans regret apparent, les vaches abandonnaient leur vaste pâture d'Outre-Risoud pour s'engager dans le chemin rocailleux de la Vallée. Peut-être se rendaient-elles vaguement compte qu'un regain abondant les attendait de l'autre côté de la montagne. Dociles, elles cheminaient à la file indienne sans daigner prendre garde aux herbages qui poussaient aux alentours. Cette rentrée à l'étable avait quelque chose de morne.

Fêtes de corporations. A la Vallée, le régime des corporations eut une existence éphémère. Imposé à nos horlogers (1751), puis à nos pierristes (vers 1758), le système ne tarda pas à provoquer un mécontentement général. En 1776, ces deux corporations se virent finalement abolies.

Des réunions, agapes ou cortèges organisés par ces deux corps de métier, des rites en usage, aucune notion n'a subsisté. On sait seulement que MM. les corporateurs se croyaient d'essence supérieure au commun des mortels. Les horlogers disposaient à l'Hôtel de Ville d'une tonneau spécial à leur usage particulier.

(Fête de charpentiers, forgerons, maçons, tisserands, tanneurs, bûcherons, bouchers. Associations récentes ? Pique-nique sur la côte chez Pierre-Henri en 1865 (M 1936(20 sq)).

### Pique-niques

ms 597b. 597c . Vivant souvenir que celui des pique-niques de mon enfance! Cette coutume d'origine anglaise se propagea à la France au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. On ne sait quand notre Vallée emboîta le pas.

Certain beau dimanche d'été, une fois foins et moissons terminés, les habitants d'un hameau se donnaient le mot pour aller passer l'après midi sur une esplanade ombragée voisine. Rares les casaniers qui refusaient d'y participer.

Dans mon hameau natal, cette fête champêtre se déroulait à l'endroit dit la Promenade (l'Promenâda). On ne pouvait rêver rien plus idyllique que cette allée ombreuse soigneusement aplanie. La vèprée se passait en conversations et jeux divers. Vers les 4 heures, les mamans s'éclipsaient pour aller préparer à domicile un café au lait bouillant, le pain, le beurre, les fromages, les confitures indispensables; parfois des tranches de tarte ou de jambon.

Aldées par la marmaille, elles transportaient les précieuses victuailles dans de grands paniers, sur la place de fête. Alors on goûtait par groupes familiaux, sur l'herbette.

Mais les éleveurs de bétail ne sauraient prolonger longtemps la distraction, il faut bientôt aller traire. Les mamans ne tardent guère à rentrer chez elles. Tant de bogognes les y appelle. La jeunesse aura désormais le champ libre. Elle s'empressera d'organiser des rondes, des jeux de société, voire un bal champêtre au son de l'"accordéon". Un grand brasier illumine la scène. Deux coquemars assurent l'eau bouillante nécessaire à la préparation d'un thé ou d'un café toujours bienvenus. Avant minuit, les derniers couples prennent le chemin du logis.

Il arrivait casuellement à deux hameaux de s'associer pour pique-niquer en commun. Tel fut le cas de Chez-le-Maitre et de Derrière-la-Côte en 1865. La génération récemment disparue évoquait volontiers cette manifestation, grandiose pour l'époque. Le modeste goûter se transforma cette fois-là en banquet. De vraies tables et chaises attendaient les convives sous les sapins centenaires de la Côte chez Pierre-Henri. Des guirlandes de mousse piquées de fleurs de papier couraient de branche en branche au-dessus des têtes des joyeux participants. Un foyer de no-lasse permettait de prendre à volonté un café de choix.

Les distractions, devenues surabondantes, portèrent le coup de grâce aux pique-niques villageois. Le dernier auquel j'ai assisté eut lieu en 1901. Grande nouveauté : la Promenade fut éclairée à l'acétylène. On vint de loin contempler cette illumination a giorno.

Note. Nos artisans, horlogers, au temps de la maîtrise excepté, n'avaient pas coutume de célébrer des fêtes de gens du métier. Aujourd'hui, les divers corps s'y mettent peu à peu.



Un crochet à glace utilisé à la  
glacière du Pont.

### L'année religieuse et ses coutumes.

Dans mon jeune temps, l'année civile se subdivisait en trois périodes dites époques. Elles commençaient au nouvel an; à la foire du printemps, vers la mi-mai; à la foire d'automne, dans la dizaine d'octobre. La longueur des époques, fort variable, allait de 4 mois  $3/4$  à 2 mois  $1/3$ . Ce système local disparut entre 1890 et 1900. L'apparition de diverses fabriques où les ouvriers touchaient régulièrement leur quinzaine<sup>ne</sup> contribua pas peu à le léguer dans l'ombre ce vieux système des époques. La plupart des comptes se réglaient aux époques. Les marchands d'horlogerie réglaient leurs ouvriers; ceux-ci s'empresaient de solder les notes du boulanger, du boucher, de l'épicier, du mercier et même des maîtres d'état. La plupart des ménages ne disposaient d'argent liquide qu'aux époques.

Les solemnités religieuses protestantes par contre ne furent jamais conjointement époques de règlements de compte ou de déménagement.

La Noël d'autrefois, c'est-à-dire d'avant l'apparition du senin illuminé (1875), avait un caractère singulièrement austère. Chacun s'efforçait d'assister aux deux services. Il n'était pas dans les moeurs de faire ce jour-là des invitations de parents à dîner ou à souper.

La veille de Chalandes pourtant, certaines familles se divertissaient à leur façon. Les adultes fondaient du plomb pour en tirer toutes sortes de présages ou plouaient des psaumes au moyen d'une épingle glissée entre les feuillets de la Bible. Ces pratiques, dont la tradition seule persiste, remontent à des générations en arrière, au XVII<sup>e</sup> siècle sans doute.

Venait ensuite dans l'ordre chronologique, la fête de l'Annonciation, plus connue sous le nom de la Dame (25 mars). Un décret du Grand Conseil (1857?) supprima cette fête. Le vendredi-Saint vint la remplacer. Le souvenir de la Dame n'en demeura pas moins populaire jusqu'à une époque récente. En 1862, un charpentier, dit le Zirlippe, s'en vint chez mes parents se faire payer sa note afin de pouvoir fêter dignement Notre-Dame.

Vendredi-Saint et Pâques correspondaient souvent au renouveau dans la nature, aussi le vaste temple de bois paraissait-il moins lugubre qu'à Noël.

Grand jour pour la jeunesse que celui de la réception! Des mois d'avance, la conversation des fillettes roule uniquement sur leur robe et surtout sur leur voile. Affaires d'état pour ces demoiselles en herbe. Les papotages n'en finissent pas. Les garçons, moins communicatifs, semblent se préoccuper assez peu du complet, du chapeau et des souliers battant neufs qu'ils revêtiront ce jour-là.

L'après-midi de Pâques, si le temps est au beau, les distissements ne manquent pas. Hier la maman, entourée de toute la marmaille a peint plusieurs douzaines d'œufs, les uns aux couleurs d'oignon, les autres au bois d'Inde. Sur ces derniers, d'un beau brun foncé, les fourmis traceront en rouge d'étranges arabesques. Les deux vieux oncles, vrais artistes en leur genre, ont gravé au burin des tableautins criants de vie sur les minces coquilles. On y voit une poule entourée de sa couvée, un lièvre qu'un chasseur met en joue, la silhouette caractéristique de la Dent de Vaulion, outre diverses inscriptions.

Abîmer ces œuvres d'art serait dommage. On les conservera religieusement dans un panier à la vieille chambre. Les visites pourront les admirer. - Chacun des gosses empoche une demi-douzaine d'œufs non gravés. Maintenant on va "croquer" c'est-à-dire entrechoquer deux œufs par la pointe afin d'en éprouver la résistance. Les partenaires tiennent leurs œufs soigneusement resserrés dans leur poing. Ils frappent d'un coup sec. Pan! L'une des deux pièces a cédé. On essaye encore de l'autre bout. Pan! ça y est! L'œuf tuméfié appartient de droit à celui dont l'œuf demeure intact.

L'après-midi du Vendredi-Saint, jeunes et vieux ont vu défiler les bouchers et leurs boeufs gras enrubannés. Le bouilli de Pâques sera particulièrement juteux, gras à souhait. Famille et visites s'en délectent.

Pentecôte tombe sur un jeudi, ce qui le place haut dans l'esprit des écoliers. Un jour de congé au milieu de la semaine. Quelle aubaine!

L'Ascension hélas, a lieu un dimanche, aussi passe-t-elle inaperçue de la gent écolière.

Un cyclone ravagea la partie méridionale de la Vallée le 19 août 1890. Malgré le nombre des maisons démolies, ou endommagées, nulle créature humaine ne périt, ni ne fut même grièvement blessée. Un service commémoratif se célébra désormais à l'église du Brassus lors de l'anniversaire de l'événement. Cette pratique tomba en désuétude il y a quelques années, on ne sait trop pourquoi.

Aucune tradition ne concerne des pèlerinages entrepris par les gens du Lieu au temps des couvents. On a pu, par contre, établir qu'une procession montait chaque année du Vieux Mot-hier du Lieu à l'ermitage de Don Poncet. Le cortège gagnait la hauteur par un long lacet. Il faisait halte à mi-distance, au lieu dit le "Reposoir des Prés."

La toponymie permet d'avancer que d'humbles chapelles ou oratoires punctuaient le territoire avant la réforme. Elles se trouvaient en St Pierre au bord de l'Orbe, au futur territoire du Chenit; en St Salut, près Combenoire; à St Sulpice, à l'est du pont interlacustre; en St Michel, près de l'Abbaye du Lac. Cet élément pittoresque du paysage prit fin à la suppression du monastère.

La fête de St Théodule eut un sort tout pareil. Berne ne put la tolérer. Ses humbles sujets, à court de distraction, se rudaient aux fêtes patronales des localités comtoises voisines. Des douzaines de jeunes gens s'en allaient chaque année fêter la vogue de Bois d'Amont, la St Jean de Chapelle-des-Bois, la St-Alexandre de Châtelblanc, la St Jacques à Chauvneuve et surtout l'Assomption à Mouthe. Cette dernière fête tombait sur le 15 août. On l'appelait aussi la mi-août ou la St Napoléon. A raison de cent sous par tête, on vous servait un plantureux repas. Les viandes y dominaient. Le légume s'en tenait à de timides et rares apparitions. Le vin, offert à discrétion, coulait à flots. Le soir venu, l'hôtelier se faisait un devoir de reconduire ses clients en char jusqu'aux limites du Risol de l'Etat, pour abrégier quelque peu le chemin du retour. Mais la Combo des Laisnettes paraît interminable; car certains d'entre eux ont les jambes molles. On se retrempe un moment au chalet des Loges où Cantin débat son fromage.



La nuit tombe. La troupe fourbue vient échouer au vieux Chalet-Brûlé, pour lors vide. Il faut attendre l'aube, accroupis autour du foyer. Heureusement qu'on est au coeur de l'été. L'affaire n'aura de suites fâcheuses pour personne.

ms 600b et 600c.

L'une de mes tantes voyait ses jours d'enfance sous un jour par trop idyllique et flatteur. Elle écrit ces lignes sur la célébration du dimanche au hameau vers 1850.

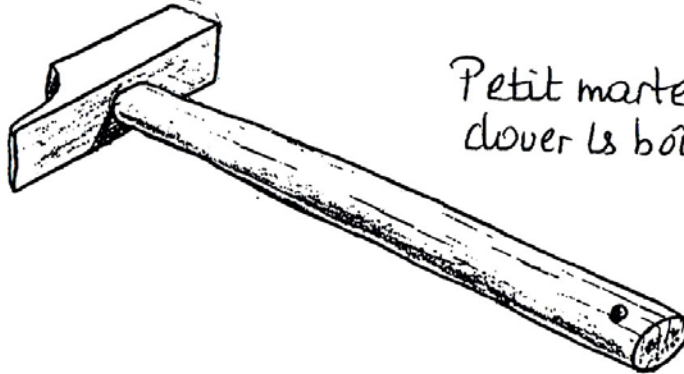
" Les jours de repos, chacun prenait part non seulement au service divin à l'église le matin, mais aussi à la réunion de famille le soir autour de la Bible.

De ce temps-là, le temple était plein de monde, car le soleil du Réveil brûlait sur toute la communauté. Les jeunes gens jusqu'à l'âge de 20 ans, assistaient régulièrement à l'instruction religieuse l'après-midi. Le reste de la famille faisait une joyeuse promenade à travers les champs et les bois. Parfois on s'en allait au chevet d'un malade ou jusqu'au cimetière; si le beau temps n'était pas de la partie, la jeunesse jouait aux noix chez l'un ou l'autre des particuliers. Les jeunes filles y venaient aussi chanter des cantiques ou des romances. On faisait en outre des rondes. Les parents attendris écoutaient et regardaient, assis sur le vieux canapé. Souvent la population du village principal de la paroisse se rendait sur une hauteur voisine, à l'ombre des grands arbres. Les gens des hameaux voisins accouraient. Dans la forêt, sous l'oeil du ciel bleu, jeunes gens et enfants ouillaient gentiment des fleurs ou des fruits sauvages. Les adultes devisaient paisiblement de quelques affaires d'intérêt commun. D'autres groupes entonnaient de saines et saines mélodies.

Hélas, ajoutait ma bonne vieille tante, pourquoi ces tableaux gracieux et ces bonnes moeurs ont-elles disparu ?"1.

Pas question de transgresser la loi du repos dominical. S'il y avait du foin sec et que la pluie menaçât, le grand-père ne manquait pas de s'écrier : "Celui qui le mouille, le séchera bien!

(Sé.ka. lü. mö. lü. sët. sër. präu !)



Petit marteau pour  
clouer les boîtes à vocherin.

D

VOLKSTÜMLICHE WELTANSICHTUNGEN

Conception populaire

L'église; attitude du peuple à son égard. Les rigueurs de l'abbé de Tornafol eurent pour résultat fatal un relâchement du zèle religieux de ses administrés d'Outre-Lac. Ce dut être avec des sentiments mêlés que les paroissiens virent sombrer la foi de leurs pères. Sans doute espéraient-ils que le nouveau régime se montrerait moins tracassier que son prédécesseur.

Il fallut déchanter. L'Eglise d'Etat bernoise s'entendit elle aussi à asservir les esprits. Le gouvernement prit la doctrine sous sa tutelle, visant à l'uniformité religieuse dans toute l'étendue du territoire de la République. Ce fut le césaro-papisme dans toute sa rigueur. Toute dissidence se vit proscrite. Le spirituel s'inclina devant le civil, la religion céda le pas à la politique.

Jusqu'à quel point nos ancêtres souffrirent-ils de cet état de choses ? Sans doute ne l'apprenons-nous jamais.

De tout temps, l'homme aspira à la nouveauté tant en religion qu'en politique. La torpeur du césaro-papisme fut secouée par le piétisme. Ce mouvement de réveil vint d'Allemagne chez nous vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Berne s'émut et intenta des poursuites contre les piétistes dans diverses régions du Pays de Vaud. H- Vuilleumier ne dit rien de ce qui se passa à la Vallée. Est-ce à dire que les idées en cours n'y pénétrèrent pas ? On serait surpris qu'Abraham Crespin pasteur à l'Abbaye de 1689 à 1697 (ce frère de Daniel chef du mouvement piétiste) n'ait pas cherché à gagner aux idées nouvelles ses propres paroissiens, puis ses collègues du Lieu et du Chenit. Peut-être les registres des Consistoires pourront-ils jeter quelque clarté sur la question. Le piétisme fit long feu. Un curieux document, sorte de lettre boule de neige, provenant d'Hembert (?) en Allemagne (1774) témoigne de l'exaltation des esprits. Recopiée des milliers de fois, cette pièce, considérée comme un talisman, s'affichait dans les maisons ou se portait dans la poche. Elle vint échouer à la Vallée où un Rochat des Charbonnières en prit encore copie en 1829.

Une partie de notre population se laissa influencer par le mouvement des esprits du royaume voisin. L'esprit sceptique qui minait le principe de l'autorité politique et sapait le prestige du dogme trouva chez nous de nombreux adeptes. En ce temps-là nos marchands-horlogers et pierristes faisaient chaque année des séjours à Paris pour affaires. L'un d'eux n'était-il pas fournisseur de S M Marie-Antoinette en bijouterie. Dans la capitale, ces marchands-placiers fréquentaient le Club Helvétique. Ils rapportaient de là-bas des brochures incendiaires. Mais Berne veillait au grain. La patriote Philippe Berner apprit à ses dépens qu'on ne pouvait braver impunément la chatouilleuse république.

L'idée républicaine fit son chemin. Le Brassus devint le centre de ralliement des partisans de l'indépendance vaudoise. Les autres hameaux de la commune du Chenit restaient hargneux ou indécis. Les familles de fonctionnaires surtout tinrent énergiquement le parti de Berne. Le pasteur du Chenit Favre les appuyait. Un curieux colloque se déroula en l'église du Chenit le 1er avril de l'an V (1798) entre les esprits forts d'alors et l'éloquent ministre. Il en demeure une curieuse plaquette. (anecdote du XIX<sup>e</sup> siècle!) Favre y décrit la discussion comme s'il s'agissait d'un tournoi où l'un après l'autre, chevaliers de la lime et du ligneul mordirent la poussière sous la lance du défenseur de la légalité. Le ministre resta maître incontesté du champ de bataille. Nul n'osa plus se mesurer avec lui. Malgré sa victoire, Favre sentait croître l'hostilité autour de lui. L'indépendance était acquise. Mieux valait démissionner (1804)

Au Lieu, le bouillant citoyen ministre <sup>\*</sup>Elie Rochat s'enthousiasma pour les idées de liberté. Mais seule une faible partie de son troupeau consentit à suivre le berger. Le 15 février 1798 lors de la votation au temple du Projet de constitution helvétique, 25 citoyens seulement se levèrent, pasteur compris; 160 demeurèrent assis.

Après 1803, l'exaltation s'apaisa. "Ristous" et républicains continuèrent à fréquenter régulièrement le culte comme par le passé. On ne constate qu'un léger fléchissement dans les encaissements dominicaux de la bourse des pauvres, à l'inverse de ce qui se passait ailleurs. (757 florins au Chenit de mars 1798 à février 1799; 638 et 633 fl. les deux années suivantes; 588 fl. de mai 1801 à mai 1802; 259 francs anciens (647 fl) l'année suivante.

Le calme n'était qu'apparent. Le régime bernois avait fait des pasteurs des fonctionnaires civils. Les régimes subséquents ne restèrent que trop fidèles à cet esprit. On se trouvait en pleine léthargie religieuse. Un réveil d'inspiration partiellement anglaise se préparait. Il fit apparition dans le canton en 1821. Deux ans plus tard, le groupe Chavannes-Juver-Olivier se séparait de l'église nationale. Un Combiér de naissance, le pasteur Auguste Rochat devint le drapeau de la dissidence. L'arrêt du Conseil d'Etat des 16 et 17 janvier 1824 contre les mômiers accrut encore le désarroi des esprits. Il en résulta des troubles même au sein des familles.

Des églises dissidentes se créèrent sur divers points notamment au Chenit, où la congrégation comprenait 30 membres. Selon J. Cart, elle se réunissait d'abord dans les bois. Certain ministre Barbey, de Rolle, la dirigeait. Par la suite, les dissidents du Chenit furent appelés Ceux chez Charles-Abel, d'après Charles-Abel Pigeot, longtemps chef de file de la secte. Les séparatistes se réunissaient dans un local dit la Chambre Haute sous le toit de l'ancienne maison des maîtres de forge du Brassus, les Jaquet. Les dissidents du Chenit, dits vieux dissidents pour les distinguer de sectaires d'apparition plus récente, se refusaient à tout service militaire; les récalcitrants devaient en conséquence subir chaque année quelques jours de détention aux prisons du district. Tous musiciens, ils s'y présentaient avec leurs instruments et cahiers. Un concert religieux s'organisait. Des centaines de sympathisants, postés aux alentours accompagnaient de leur mieux.

\* Erreur. Il s'agit de David Moysse Rochat.

Une faveur spéciale permit plus tard aux exécutants de s'installer sur une terrasse, au flanc de la côte pour faciliter l'afflux des amateurs de musique. Le Grand Conseil, après réception de nombreuses pétitions en faveur de la liberté des cultes finit par comprendre qu'on avait fait fausse route en tracassant les dissidents. Il consentit à abolir en 1834 la loi tracassière du 20 mai 1824.

Parallèlement aux assemblées de dissidents, il existait au sein de l'église nationale de petits conventicules, probablement inspirés par le pasteur Samuel Brousson du Sentier. On comptait un de ces cercles religieux dans mon petit hameau de Derrrière-la-Côte; un autre à l'Orient. Les fidèles y chantaient avec dilection, accompagnés d'instruments, les Chants de Sion de César Malan. Il me semble qu'on fait trop peu de cas aujourd'hui, en tant que poète religieux, du premier des mômiers. Ses cantiques, toujours d'une haute inspiration, varient à l'infini par la coupe des vers. Celui-ci coule, sans effort, avec un naturel parfait.

La dissidence admise, les passions se calmaient lorsqu'une nouvelle secte, le ply-mouthisme ou darbyisme, vint les réveiller. Cette doctrine s'insinua dans le canton de Vaud vers 1839. Le fondateur de la secte, John Darby, s'en vint prêcher à Lausanne l'année suivante. Selon lui, il ne devait plus être question de clergé ou de charges ecclésiastiques. Le sacerdoce devenait universel sous la conduite du St Esprit. Les choses de la terre ne concernaient pas le vrai croyant. La vie politique devait lui demeurer étrangère. Le darbyisme ravagea les congrégations dissidentes vaudoises, leur ravissant une foule de membres. A la Vallée, il se créa deux foyers de darbyctes, l'un au Bas-du-Chenit, l'autre aux Bioux. J'ignore si ce fut aux dépens des vieux dissidents. Depuis plus d'un siècle nos deux groupements de darbyctes vivent pacifiquement, fidèles à leurs principes, à l'écart du commun des mortels.

La révolution vaudoise de 1845 se compliqua d'une crise religieuse, 40 pasteurs se refusèrent à lire en chaire une proclamation du gouvernement radical. Les choses s'envenimèrent, si bien que 90 ministres donnèrent leur démission. Bien peu consentirent à revenir sur leur décision. Les démissionnaires rayés du nombre des pasteurs durent quitter leur cure. Alors se fonda l'Eglise Libre. Les persécutions des années suivantes ne firent qu'augmenter le nombre des Libristes. Après 16 années d'effervescence une loi vint enfin, en 1861-1862, assurer aux Vaudois la liberté des cultes.

Tandis que les ministres du Lieu et de l'Abbaye demeuraient fidèles à l'orthodoxie, les deux du Chenit passèrent à l'autre camp. Le Brassus formait, dès 1837, une paroisse à part. (Dd-Aug Piot, pasteur à l'Abbaye de 1844-1846; remplacé par I P L Guez, 1846-1852. Henri Roulet, pasteur au Lieu de 1834 à 1848)

Le pasteur Charles Porta, en fonctions au Sentier depuis une année, continua, malgré la défense du Conseil d'Etat, à présider des conventicules dissidents. L'autorité locale demanda et obtint son renvoi.

Dé Louis Tallichat, tout récemment installé au Brassus, se plia aux injonctions. La municipalité n'eut pas à sévir contre le démissionnaire. Il put demeurer dans sa cure jusqu'à nouvel avis. Une attestation comme quoi il avait vidé le territoire communal en novembre 1847 lui fut expédiée par la municipalité. Privé pendant une année de pasteur national, le Chenit accueillit avec soulagement Jean Fontannaz à la cure du Sentier en 1846. Les deux paroisses lui furent confiées. Le culte dominical avait lieu alternativement au Sentier et au Brassus. Le pasteur se transportait dans cette dernière localité pour les catéchismes de la paroisse. Cette situation anormale devait durer 8 ans. En 1853 enfin, le Brassus eut de nouveau un pasteur à lui en la personne de François Jomini.

Des excès regrettables signalèrent l'apparition de l'église libre du Chenit. Ne disposant d'aucun local propice, les libristes tinrent d'abord leurs assemblées Derrière-la-Côte, dans une maison particulière. La grande chambre du ménage leur suffisait à l'ordinaire. En cas d'affluence, on avait recours à la vaste grange. Tel fut le cas lors de l'installation de Charles Porta comme premier pasteur libre. La réunion battait son plein lorsqu'une grêle de cailloux s'abattit sur les vitres du larmier qu'elle fit voler en éclats. La porte que des énergumènes cherchaient à enfoncer tint bon.

L'animadversion entre gens de la plate (ainsi dénommés parce que la chapelle, plus tard édiflée, n'avait pas de clocher) et nationaux allait parfois trop loin. Les familles des deux camps s'abstenaient de frayer entre elles, s'évitaient comme pestiférés. Mains libristes défendaient rigoureusement à leurs enfants de jouer avec la progéniture des "Sans Dieu". L'orgueil religieux se donnait libre carrière. On se croyait le sel de la terre. Des inclinations naturelles entre jeunes gens des camps hostiles se virent souvent refoûlées, contrecarrées par les auteurs de leurs jours. Accidentellement l'amour se révélait le plus fort, triomphait de tous les obstacles. Bien me souvient d'un couple très uni : lui, conseiller de paroisse national; elle, fervente adhérente à l'Eglise libre. Pendant un demi-siècle, les époux demeurèrent inébranlables dans leurs convictions. Le dimanche, vers 10 heures, ils prenaient gentiment congé l'un de l'autre à la croisée des routes avant de s'acheminer, qui vers l'église du Sentier, qui vers la chapelle des Piguet-Dessous.

On en vint à la longue à moins d'intransigeance. Les générations d'irréductibles disparurent. Leurs descendants, catéchisés par les pasteurs, finirent par comprendre qu'il fallait mettre de l'eau dans leur vin. Des cultes interecclésiastiques s'organisèrent. Pasteurs libres et nationaux y participèrent, chose qui, il y a cinquante ans, eût paru monstrueuse à certains.

Vers 1885, l'Armée du Salut chercha à s'implanter au Chenit. Il exista pendant quelque temps un poste au Crêt-Meylan, avec salle d'évangélisation Derrière-la-Côte. Les farces lamentables dont les messes anglaises furent les victimes, motivèrent le repli du poste du Brassus sur Vallorbe.

Il existe d'ancienne date un noyau de catholiques dans la région. Il comprenait à l'origine presque uniquement des Italiens et des Français. Vers 1860 déjà la messe se célébrait de temps à autre Chez-le-Maitre. Le nombre des catholiques s'accroissant, les fonds recueillis permirent en 1925 la construction d'une église au Brassus, en 1935 celle d'une cure au même endroit.

Délicate et pénible la situation du pasteur dans nos montagnes. Ses ouailles exigent de lui des sermons éloquentes et châtiés sans se demander si le pauvre ministre peut y consacrer le temps nécessaire. Que ne demande-t-on pas au pasteur d'aujourd'hui! Il fait d'office partie de la commission scolaire, s'il n'en est pas en outre bombardé président. Les familles s'attendent de temps à autre à sa visite. Vient-il souvent, elles le trouvent importun; préfère-t-il attendre une invitation spéciale, le voilà qualifié de fiéraud. Se montre-t-il affable envers des gens aisés, bien placés, il devient pasteur de salon en quête de repas fins. Recherche-t-il la société des humbles, le malheureux ministre manque de tenue, de décorum. Pas un de ses gestes ni de ceux des membres de sa famille qui ne soit passé au crible, monté en épingle dans certains cas. Pour être dans les papiers de la majorité, il faut que ce factotum s'intéresse aux sociétés religieuses, à la tempérance, aux manifestations musicales et sportives. Pris dans un engrenage, il ne s'appartient guère. Les soirées libres, passées en famille, se comptent sur le bout des doigts. Vraiment, il faut avoir le feu sacré pour embrasser le ministère par le temps qui court.

2. Développement intellectuel. Astreints pour gagner leur vie à des travaux aussi durs qu'absorbants, les premiers colons du Lieu n'avaient guère le loisir de cultiver leur esprit. Le service religieux dominical et des fêtes chômées pouvaient seuls leur faire oublier, de temps à autre, les cuisantes préoccupations matérielles. <sup>elle</sup> Voulait-on s'initier aux éléments de l'instruction, il fallait prendre le chemin du cloître voisin.

Telle dut être la situation sous le régime de la Savoie.

Les prédications faites en français; l'emploi de cette langue dans les actes, imposé par les nouveaux maîtres; la création d'une école au Lieu à une date incertaine, tirèrent à la longue la population de son ignorance crasse.

L'industrie boisselière, puis lapidaire et horlogère, firent circuler l'argent dans nos régions. Les besoins de culture augmentèrent. Des écoles apparurent dans les agglomérations de quelque importance. Les parents, stimulés par les ministres, comprirent la nécessité de l'instruction pour leurs enfants.

La seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle vit un développement int. <sup>elle</sup> réjouissant dans les familles aisées. Les oeuvres des philosophes et des historiens, ainsi que divers journaux y pénétrèrent.

Les cercles, nés de la révolution, contribuèrent à cet épanouissement. On y discutait avec passion les grandes questions à l'ordre du jour. Des conférenciers vinrent y exposer leurs idées.

Plus tard, la Société d'utilité publique s'efforça d'éclairer la population en même temps que les bibliothèques publiques mettaient les chefs d'oeuvre littéraire à la portée de tous, que les sociétés musicales, dramatiques ou autres éveillaient dans les esprits le sens de l'art ou au moins du beau.

Bref, le haut vallon, caché derrière son rempart de montagnes et de rocs, fit de son mieux pour participer à l'évolution intellectuelle contemporaine.

Science populaire. Sans notions apprises de sciences, certains possèdent un flair remarquable dans ce domaine complexe.

Celui des générations d'autrefois en prospection minéralogique m'a toujours surpris. Pas un gîte minéral, pas la moindre poche de tuf, pas de source profonde qui ait échappé à ces sages investigations.

Conduisez en forêt un citadin, il y verra des milliers de sapins tous pareils. L'homme des bois distinguera d'un coup d'oeil les tiges dont la fibre tourne vers la gauche, hésite ou file vers la droite.

Quelle ingéniosité parfois en mécanique. Vers 1835, alors que les essais de navigation aérienne étaient à l'ordre du jour, un brave Combar imagina un système d'ailes qui devait lui permettre de rivaliser avec le roi des oiseaux. En présence d'une foule de curieux, notre homme grimpa au faite d'un sapin, s'élança, agita deux ou trois fois les ailes pour bientôt tomber comme une masse. Il eut la chance de s'en tirer avec une épauille cassée, mais demeura boiteux sa vie durant.

Peut-être avez-vous observé des gemins inventifs. En un tourne-main, sur une rigole, ils établissent une roue à aube de leur fabrication. Oh surprise, elle marche et met en mouvement une série de petits marteaux.

La botanique du temps jadis avait un caractère strictement utilitaire. Chaque plante utile ou simple avait son nom. Des douzaines d'entre elles assuraient la guérison de l'homme et des animaux. Chacun les connaissait et les récoltait. Aujourd'hui, si l'on a des notions de botanique plus scientifiques, les remèdes s'achètent chez l'apothicaire.

(Alchimie)



Le repas des bergers autrefois à la Muratte.

### Comment on envisage les grands événements historiques.

Une population frontalière, exposée aux déprédations comme la nôtre vit toujours avec appréhension la guerre éclater chez ses grands voisins. Nos pères redoutaient surtout de se voir détachés de leur chère Helvétie. Ce point de vue leur servit de critère dans l'appréciation des événements et de la situation internationale.

Rares furent les défaillances. Peut-être quelques têtes brûlées songèrent-elles, au temps de la révolution, au rattachement du haut-vallon à la France.

Sous le second Empire, la crainte de l'ambition française explique la curieuse attitude des gens de la Vallée. Un publiciste d'Outre-Risoud, le docteur Monnier, remplissait les journaux de ses réclamations. Certain document déniché par lui, démontrait noir sur blanc que le Risoud avait été jadis arbitrairement arraché à la France. La frontière devait être reculée jusqu'à l'Orbe. Grand émoi de la population de la rive gauche. Elle eût préféré tout abandonner que de devenir française. Sur ce, la guerre franco-allemande de 1870 éclata. La majeure partie des Combiens fit d'abord des vœux pour la Prusse qu'on croyait défendre le bon droit. L'opinion changea lorsqu'on se rendit compte qu'il s'agissait d'une guerre de conquête.

D'instinct, les faibles appuient moralement les petits états assaillis par les grands. Ainsi arriva-t-il lors de la guerre anglo-boer. L'Angleterre comptait fort peu de partisans chez nous.

Pendant les deux guerres mondiales, pendant la seconde surtout, les cœurs des Combiens battirent à l'unisson pour la cause alliée. Presque un chacun comprit que la Suisse courait à l'asservissement si le pangermanisme envahissant venait à l'emporter.

3. Ce que lisaient nos pères. Le Registre des inventaires du Chenit nous en donne une idée assez exacte entre 1759 et 1765. Parmi les inventaires transcrits 8 ne signalent aucun livre ou traité quelconque dans les effets laissés par les défunts. On peut en inférer que plus du quart de la population (les pauvres) étaient analphabètes.

Le nombre et le genre des ouvrages dont disposaient les 22 familles connaissant la lecture variait naturellement de l'une à l'autre. Quelques-unes possédaient une Bible, un testament, un psautier, un livre de cantiques ou quelques rares livres de piété. D'autres, mieux placées, avaient à leur disposition une bibliothèque religieuse plus ou moins fournie. Les inventaires citent des Testaments de Beausobre et Lenfant, même un testament grec accompagné d'un manuel pour l'étude de cette langue - des catéchismes de Superville, complets ou abrégés; de ceux de Berne, de Heidelberg, d'Osterval, de Pittet - divers recueils de prières - des livres de sermons, entre autres par la Coste - des essais de morale, dont celui de Mr de la Placette - des Théologiens de Stackhouse et de Pyoriers - un dictionnaire français-latin, une histoire ecclésiastique de la Suisse, sans nom d'auteur - l'histoire de Joseph, mise en vers -



Une foule d'ouvrages de piété, la plupart sans indication du nom de l'auteur, par exemple : le Royaume du Christ - La pratique des vertus chrétiennes - L'Art de bien vivre - Le Livre des consolations contre la mort - La mort des justes - La Chaîne d'or - Le Combat du chrétien - Réflexions importantes pour le chrétien - l'Accomplissement des prophéties - Le Traité de la dévotion - Le Moyen de parvenir à la félicité - La Communion dévote - Le vrai communiant - La victoire de la foi - La Mort édifiante - L'examen de soi-même.

Cette longue liste semble établir que la littérature religieuse régnait en maîtresse absolue chez nous de ce temps-là. Il convient toutefois d'en rabattre. Un certain nombre d'ouvrages qui me sont parvenus de lointains aïeux prouvent que les familles des fonctionnaires d'alors s'intéressaient à l'histoire, à la jurisprudence, aux premiers essais des journalistes.

En voici quelques exemples :

Un Abrégé de l'histoire des papes, oeuvre d'un anonyme éditée on ne sait où fut reprise de son père en 1755 par le secrétaire Benjamin Golay. Le même fonctionnaire se procura "L'Essai, du châtelain Fillichody, sur les dérégations au coutumier du Pays de Vaud (1757) - puis les Remarques de I.F. Boyve, sur les loix et statuts du Pays de Vaud (1766) - enfin le Recueil des Loix et Ordonnances consistoriales.

La famille Golay acquit en outre l'Histoire de France de M. Garnier (1771); l'Esprit des Loix de Montesquieu (1769); les Aventures de Télémaque (1811) - une grammaire ("grammére") française sans nom d'auteur - les oeuvres complètes de Molière, édition de l'an VII.

VII. Rappelons que la commune du Chenit souscrivit un exemplaire de l'Encyclopédie.

Nouvelles acquisitions au cours des premières décennies du siècle suivant. Un parent des Golay, I F E RoCHAT du Brassus se procura en 1805, l'Histoire de France de Villeret, ouvrage publié à Paris entre 1760 et 1770.

Les oeuvres de Madame Cottin, entre autres Malvina, roman ultra-sentimental, firent les délices de nos aïeules. L'édition qui m'est parvenue date de 1818. L'abrégé de l'Histoire des Suisses de Georges Javey remonte à l'année précédente.

Les curieux Avis de la bonne mère-grand qui servirent de livre de lecture aux écoliers, portent le millésime de 1822. Cet ouvrage est attribué à Madame Desmeules.

L'Histoire de Napoléon et de la Grande Armée du comte de Ségur se passait de main en main.

Les Etrennes helvétiques et patriotiques du Doyen Bridel jouirent d'une grande vogue chez nous. Les tomes XXIV et XXV (1806 et 1807) p 129 et 19-61 donnent des détails historiques intéressants sur la Vallée, empruntés à Ruchat et surtout au manuscrit encore inédit à ce moment-là du juge J-D Nicole.

Les Mélanges helvétiques du même doyen (acquis en 1827) renseignent sur la grotte aux fées de Vallorbe (p.211); sur la légende peu connue de la jeune comtoise abandonnée dans les rochers des gorges de l'Orbe (pp- 215.217); enfin sur le drame des époux à la Dôle, Bridel composa une élegie sur ce sujet (pp329-332)

Le dernier tome du Conse/vateur suisse parut à Lausanne chez le libraire Corbaz en 1829. On y trouve pp 111 à 148, le curieux récit d'une excursion au St Bernard par Alexandre Dumas. Les pages 73 à 77 du Coup d'oeil historique et statistique sur le Canton de Vaud traitent du District de la Vallée.

Inutile de poursuivre plus loin cette enquête.

La presse locale. Le besoin d'une Feuille d'Avis régionale se faisait sentir depuis longtemps. Une société par actions se fonda au Brassus vers 1837. L'instituteur Dumas en était la cheville ouvrière. (Le prospectus de lancement du journal, déposé avec nombre d'autres documents à la bibliothèque du collège scientifique, en a mystérieusement disparu. Le "Recueil historique" du juge Nicole parut en feuilleton dans cette première Feuille d'Avis quelques années avant d'être publié sous forme de volume.) Cette association édita sur feuille simple un modeste journal hebdomadaire. Le texte manuscrit, en calligraphie impeccable, était reproduit autographiquement. Quelques numéros jaunis de cette première Feuille d'Avis de la Vallée subsistent encore. Mais l'entreprise ne parvint pas à s'en tirer. Il fallut abandonner. Les Cerolés firent alors des démarches pour engager un véritable imprimeur. Ils réussirent à s'entendre, en 1840 avec François Dupuis établi à Lausanne. Le nouveau-venu s'en tint quelque temps au procédé sommaire de Dumas; puis, en 1842, perfectionna son outillage. Une vraie presse fut mise en activité une presse à bras s'entend. Après maints déménagements, l'imprimerie Dupuis se fixa au Sentier en 1879; elle y prospéra à souhait.

Un journal local concurrent, le Message essaya de couper l'herbe sous le pied de la Feuille d'Avis, (1880). L'entreprise née de la caisse horlogère cessa toute activité au bout d'une année, faute d'abonnés et d'annonces en suffisance.

Sous quatre générations d'imprimeurs se succédant de père en fils, la Feuille d'Avis de la Vallée prit un développement réjouissant. Son outillage ne resta pas en arrière sur celui des villes. Des rédacteurs compétents lui assurèrent un bon rang parmi les feuilles similaires des districts vaudois. Notre Feuille d'Avis est un miroir fidèle de ce qui se passe dans les trois communes. Vous y trouverez les communications des municipalités; du président du tribunal; du préfet; les invites réitérées du boursier; les avis de sociétés; le résumé des séances des conseils communaux; l'écho des concerts, des manifestations littéraires, théâtrales ou sportives; un résumé alertement tressé des événements politiques de la semaine; enfin une légion d'offres, de demandes, d'avis commerciaux de tous genres. Le public est si bien habitué à lire sa Feuille le mercredi soir qu'il se trouverait tout désarmé, viendrait-elle à lui manquer.

Nos ancêtres faisaient grand cas des almanachs, des "remanes" comme ils les appelaient. Suspendu à son clou, à portée de la main, l'almanach se voyait consulté à tout bout de champ. N'indiquait-il pas les jours fastes et néfastes, propices ou non à semer, à planter, à pratiquer la saignée, à couper les cheveux et les ongles? (ainsi: le bois taillé en lune croissante (dure) donnait plus de chaleur).

Les almanachs eurent faire apparition à la Vallée au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le plus ancien de ceux qui me sont échus, assez dépareillé, date de 1707. rien ne permet d'établir de quel type d'almanach il s'agit. On y lit sous la rubrique "Relations" que le Lord Maire de Londres fit faire une coupe d'or de la valeur de 1500 livres sterling, destinée à honorer Mylord Marlborough

Des almanachs de quatre provenances différentes se faisaient concurrence vers le milieu du même siècle.

Il y avait d'abord les almanachs de Lausanne dont me sont parvenues les années 1743, 1747, 1768, 1773, 1777, 1780, 1782, 92, 1793, 1796 et 1853. Ces opuscules de moins de 14 cm sur 8 renfermaient un calendrier; des considérations sur les saisons, les lunaisons, les semailles, les maladies. Ils donnaient la liste des jours fériés et des foires, un horaire des courriers. Vers la fin du siècle, l'imprimeur H. Vincent y ajouta quelques anecdotes. Louis Aygroz était l'astrologue attitré de notre almanach.

Les almanachs de Genève renfermaient davantage de renseignements utiles que ceux de Lausanne, entre autres des tabelles des monnaies alors en cours. Trois de ces opuscules sont venus échouer chez moi (années 1760, 1764 et 1777). L'almanach de Genève avait pour astrologue I.F. Piguet, un Combier d'origine assurément. Le format de l'almanach genevois correspondait à peu près à celui de ses collègues vaudois et bernois.

Un almanach de Berne pour l'an 1770, seul de son espèce, s'agrémente d'un Etat sommaire du Gouvernement civil et ecclésiastique de la Ville et République.

Samuel Tscharner, bailli de Romainmôtier dès 1786, avait pour lieutenant Jean-Rodolph Rochat (1772) et pour secrétaire Jean-Samuel Roland (1761). F.L. Troillard exerçait le ministère au Châpit depuis 1783; G. Pilet au Lieu dès 1788; Marc-Antoine Rochat à l'Abbaye depuis 1783.

Quelques mots seulement sur le Messageur boiteux édité par Antoine Souci, astrologue, avec privilège de LL. Ee. Le plus ancien de ces almanachs en ma possession remonte à l'an 1756. Mentionnons encore quelques-uns des concurrents apparus au cours du siècle suivant et dont des nombreux exemplaires existent dans les familles:

Le Bon Messageur, les almanachs de Bâle, de Fribourg, de Strasbourg, des Bons Conseils et autres.

Note sur les almanachs de Lausanne. Le double almanach renseignait plus copieusement que le simple sur nombre de sujets. On trouve en finale de l'édition de 1769 une traduction libre de l'Ode aux Alpes d'A. de Haller :

" Les Alpes t'enferment, ainsi qu'un vaste mur  
Te couvrent d'un rempart immense, inébranlable."

Les bibliothèques publiques, apparues au cours du Siècle passé, permirent à chacun de parachever son instruction à frais minimes. Elles répondirent à un véritable besoin.

Née en 1863, la bibliothèque paroissiale du Sentier reprit un stock de livres d'une institution similaire antérieure sur laquelle les renseignements font défaut. La finance d'entrée s'élevait à fr 12, le sociétaire ayant droit à deux volumes par semaine sans payer. La location des ouvrages était réclamée des non-membres seulement.

Sous la direction du pasteur, le Conseil de la bibliothèque se montra longtemps d'une singulière étroitesse, mettant à l'index une foule d'ouvrages intéressants. Il fallait compter aussi sur les réclamations des vieilles dames qu'une simple allusion un peu transparente exaspérait. A la longue, le vent tourna, un souffle vivifiant pénétra dans l'institution. Le roman moderne trouva grâce.

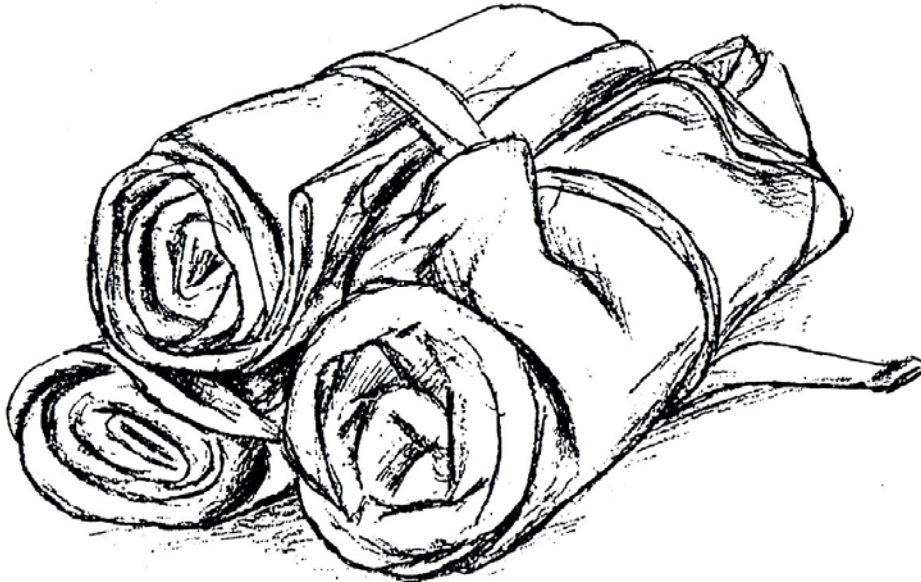
A signaler enfin qu'un abonnement à la Bibliothèque pour tous mit un choix combien plus varié d'ouvrages à la disposition des lecteurs, alors qu'auparavant la modicité des ressources empêchait de songer à nombre d'achats intéressants.

Qui l'eût cru ? La mobilisation, le pullulement des sociétés, l'envahissement du sport, n'ont en rien diminué le goût de la lecture au sein de notre population. Jamais la bibliothèque du Sentier ne compta plus de clients que ce n'est le cas à cette heure. Les publications de la Guilde du Livre s'arrachent littéralement.

Comme dans les villes, un certain snobisme montre à l'occasion le bout de l'oreille. Il fut naguère un temps où les jeunes gens lettrés ne juraient que par Gide.

Outre le chef-lieu du district, chaque localité de quelque importance dispose d'une bibliothèque publique. Les communes et leurs fractions, les hameaux les soutiennent financièrement. La bibliothèque du Brassus date de 1850 ? celle de l'Orient, combien plus récente, de 1910 seulement. Le Lieu, les Charbonnières, le Pont, l'Abbaye et les Bioux ont naturellement chacun leur bibliothèque, (Pont et Bioux seuls attestés).

N'oublions pas enfin les bibliothèques scolaires de création récente.



tabliers d'affinage.

MÉDECINE POPULAIRE

Chez nous, comme ailleurs, elle disparaît peu à peu devant la science médicale régulière. La question a déjà été esquissée sous B en traitant des professions de médecin, de vétérinaire, de maige - ou guérisseur - de rebouteur.

L'absence de médecins attitrés ou du moins l'intermittence de leur séjour dans nos montagnes forcèrent nos pères à s'adresser soit aux meiges régionaux, soit aux praticiens du dehors.

Les bourgeois des siècles révolus faisaient naturellement grand cas de recettes de tout genre. On se les communiquait ou s'empressait de les copier, si étranges fussent-elles. Nombre de ménages disposaient de véritables cahiers de recettes. Des deux qui me parvinrent, l'un a été versé à la collection du glossaire des patois de la Suisse romande, l'autre demeure en ma possession. Ces pages jaunies furent écrites vers 1775 par Abraham Louys-Daniel Le Coultre du Chenit. Il s'y trouve des recettes appropriées à une soixantaine de maladies diverses. Tout mériterait d'être cité. On regrette de devoir s'en tenir aux recettes les plus typiques.

Un chien t'a-t-il mordu, pile du poireau, extrais-en le jus, sature de sel et lave longuement les plaies. L'oignon appliqué sous forme de cataplasme, la menthe pilée et salée produisaient le même effet bienfaisant.

Tout à fait fantaisiste, par contre, le remède préconisé contre l'épilepsie ou "haut-mal". Prends une racine de bétoine, suspends-la au col du patient : ses crises passeront comme par enchantement.

En cas de brûlure par le feu, prendre de la seconde écorce de "fou" (hêtre), la bouillir dans l'huile d'olive jusqu'à réduction au tiers, tamiser puis oindre la place endolorie. La douleur se calmera.

Redoutes-tu la peste, mélange fort vinaigre, eau rose ? safran, arsenic; frotte de cette mixture la place suspecte au moyen d'une étoffe écarlate. Ce procédé a sauvé maint chrétien par la grâce de Dieu.

L'arrière-faix tarde-t-il à venir, chauffe un verre d'eau sur les cendres; fais le boire d'un trait aussi chaud que possible à l'accouchée. En faisant effort pour vomir, elle évacuera l'arrière-faix récalcitrent.

Contre les fistules, pile de l'herbe Alléluya, dite chez nous pain de coucou; glisses-en le jus dans l'ouverture.

Voulez-vous suer abondamment, prenez un bain de siège de sureau et camomille sauvages et de fourmis noires. Ajoutez au besoin une pierre prise au lac, puis chauffée à l'incandescence.

Désirez-vous faire disparaître des envies, faites bouillir du fiel de bouc et plongez-y le membre affecté. S'il y a en outre ulcère, pulvériser des ossements humains et saupoudrez le mal de cette mixture. Moyen de faire disparaître les verruques; frotter énergiquement avec du sang de souris tiède. Aujourd'hui encore, certains plongent les mains verruqueuses dans le sang de porc encore chaud. Il faut laisser sécher à l'air sans essuyer et renouveler l'opération deux ou trois fois si nécessaire.

Les vilaines verrues tomberont d'elles-mêmes. Une ficelle à noeuds entourant le membre verruqueux produisait le même effet.

Les ulcères opiniâtres qui menacent de dégénérer en cancer guérissent grâce à l'application chaude de feuilles de bardane ou glouteron (droudze, en patois). Ce remède de bonne femme fit naguère merveille sur l'un de nos vieux voisins aux jambes ouvertes.

Vers la fin du siècle dernier, il se fabriquait à Vallorbe un enduit à base de "droudze" dit droutachine. On en badigeonnait les chevaux pour empêcher les piqûres des taons.

Les lentilles ou taches de rousseur cédaient à l'application d'une décoction de feuilles et de fleurs de petite centaurée. Il y a quelque trois-quarts de siècle, les demoiselles affligées de taches de rousseur au visage se lavaient à la rosée du 1er mai, patiemment recueillie au creux des feuilles d'alchimille. L'une de mes tantes garantissait l'efficacité du procédé.

Le décroît d'un membre guérissait par l'onction de deux en deux jours, en lune croissant, d'un mélange de beurre frais, de graisse de porc mâle et d'huile de laurier. Un peu plus tard, les comptes des communes nous l'apprennent, la personne affligée de décroît faisait un long séjour dans un chalet pour y baigner le membre malade dans la "racuite" bouillante (liquide resté dans la chaudière après l'extraction du sérac). Autre remède contre le décroît préconisé par une dame Baud en septembre 1815 : prenez 4 poignées de bois pourri de fève, 2 poignées de sel de cuisine, 1 livre de beurre frais. Faites bouillir le tout 1/4 d'heure. Graissez au soleil les parties malades. Prenez le chauffe-lit avec des braises pour faire sécher et imbiber. Commencez l'opération en lune décroissante.

En cas d'engelures ou de goître naissant, on recommandait la graisse de lièvre.

Il était autrefois question d'enfants noués aux articulations ce mal s'atténuait en frictionnant les jointures d'une décoction d'huile d'aspic, de genièvre, d'eau de vie et de vin rouge.

Nos anciens remédiaient à la surdité en introduisant tiède dans l'oreille un mélange de jus de menthe et d'huile de lombric ou ver de terre.

Entre les recettes du vieux manuscrit se glisse ici et là un remède pour le bétail. Citons-en quelques-uns.

En cas de contagion, une bête a-t-elle péri chez vous, vous sauverez le reste du troupeau en procédant comme suit : détachez un fragment de chair de l'animal, ajoutez-y de la mort du diable ? et du sel, pulvérisez le tout et donnez-en aux bêtes saines. Elles seront immunisées contre l'épizootie.

Pour prévenir l'avortement faites prendre aux animaux portants un mélange de camphre, d'œufs et de cumin noir.

Une vache retient-elle son lait, offrez-lui trois tranches de pain trempées à l'eau, saupoudrées de sel et d'un peu de poudre à canon. Après cela, tout ira sur des roulettes.

Le surtaugua ou chancre volant se soignait ainsi : racler les plaies, vessies et crevasses au moyen d'un instrument d'argent; laver à l'eau fraîche; frotter les parties malades avec une pièce de drap rouge trempée dans du vinaigre salé. Brûler le tissu.

Piler de l'ail, de la sauge, des artichauts sauvages, du plantain, de la racine d'impératoire, du sel, de l'alun et du vinaigre; puis frotter longuement. Bien se laver les mains à l'eau de vie ou au vinaigre, cette opération terminée, pour ne pas infecter d'autres bêtes.

Les plaies des chevaux, des mulets et des ânes, une fois dûment nettoyées, devaient être comblées par un mélange de suie, de cheminée, de blanc d'oeuf, de sucre, de sel et de vinaigre; un bandage recouvrait le tout.

Une partie du recueil est consacrée à l'éloge des simples, et à prôner leurs vertus curatives. Les noms patois, depuis lors tombés en désuétude, de maintes plantes, accompagnent le terme français. En voici l'énumération: la drouge (bardane), la piaver (petite centauree), le manté de damma (alchimille commune), le passamaïdrou (valériane), la telogne (grande chélioine), la craizette (véronique), le pa d'anou (tussilage), le sermontain (grand méon), le siou (sureau), le rayonneau (raifort), la riondze (ronce), la provence (pervenche), la ricusaz (cariopylata), la liatalaz (grateron), le clouday (herbe-à-Robert), la laliaz (joubarbe), le papacoton (?), le luyan (jusquiame).

Outre les recettes écrites, d'autres plus rares se transmettent verbalement de génération en génération.

A l'âge d'une cinquantaine d'années, mon bisaïeul eut les jambes pleines d'ulcères et de feux. Ses forces déclinaient. On lui conseilla de se frotter les jambes avec le "ronous" soit l'écume déposée par l'Orbe à l'un de ses coudes. La guérison complète survint. Jacques-David Pignet, dit le recteur, atteignit le bel âge de 92 ans.

Les remèdes suivants s'emploient encore à l'occasion par nos paysans et éleveurs.

En cas de sciaticque, cuire des fourmis à l'huile d'olive, puis en frotter vigoureusement la partie endolorie. L'acide formique fera grand effet.

Attrapez-vous une bronchite, vite un cataplasme d'oignons sous les pieds. Une transpiration abondante dégagera les bronches. Dans les mêmes conditions, 8 gouttes de térébenthine prises de temps à autre dans un verre d'eau feront grand bien.

Les trayons d'une bête viennent-ils à durcir, enduisez-les d'un mélange de vinaigre et de terre grasse ou de cendres de bois.

Une décoction de myrtilles soulage d'ordinaire les bêtes bouchées. Y a-t-il prédisposition au gonflement, ingérez de force à la bête des boulettes composées de graisse de porc, de poivre, d'ail et de cumin triturés. La graisse soulèvera le coeur de l'animal, provoquant ainsi des rots continus qui feront sortir les gaz. A défaut de graisse, on peut utiliser du lait bouilli avec 20 gousses d'ail, du poivre, du cumin et de la menthe. Tirer en outre la langue de la bête des deux côtés de la bouche alternativement, de façon à faciliter la fuite des gaz. Ainsi procédait mon grand-père.

La <sup>tsavala</sup>cheville (~~travala~~), maladie des veaux, serait provoquée selon mon grand-père par des gouttes de sang vicié demeurées attachées au cordon ombilical en cas de naissance tardive. Le nombril se raidit d'abord, puis de l'eau s'amasse aux jointures. On recommandait de frotter vigoureusement le nombril avec de l'huile chaude jusqu'à amollissement.

Le remède suivant contre les dartres vient d'opérer efficacement dans une nombreuse famille de ma connaissance : enduire la partie affectée d'un mélange d'urine de garçon (s'il s'agit d'une fille à guérir, et vice-versa) et de chiques de tabac.

Souffrez-vous d'exéma, prenez garde d'éloigner de l'appartement toute plante de primevère en pot ou en bouquet.

Terminons cette longue énumération de recettes diverses par trois d'un type à part.

L'une, sur feuille volante, paraît dater de l'époque pré-révolutionnaire. Cette curieuse formule vise, ce me semble, à combattre la peste du scepticisme. En voici le texte intégral à l'orthographe parfois boiteuse.

Recette fort précieuse pour la peste qui a été éprouvé et vérifié en bien des milliers d'années.

Prenés premièrement :  
Des racines de foy,  
de sincérité,  
de charité,  
Des feuilles d'Espérance  
de pitié  
de compassion  
Des fleurs de Modestie,  
de charité  
d'union  
Des graines de Chasteté,  
d'Aumones,  
d'Abatement  
De la Confession des Péchés  
de la repentance  
Et non de l'Esprit du Monde.

Note.

C'est une lointaine imitation de la recette de Benivieni, imaginée à Florence en 1497." to tréonce almen du spera  
tre du fede e sei d'amore,  
due di pianto et poni insieme  
Tutto al fuoco del timore."

(Le Quattrocento 11 (100))

Cette recette se continue et se termine ainsi : "Prenés toutes ces choses et les Pilés bien dans le Mortier de la Conscience, avec le pilon du repentir cordial; et après les avoir mellees les unes avec les autres et criblées par le souvenir des souffrances de notre seigneur Jésus-Christ; ensuite y ayant mêlé du sucre de l'Amour de Dieu, et l'ayant Délayé à l'eau de larmes de repentance....."

Charles



...Cuisé le Tout sur le feu des afflictions et de la patience et en faites un actuaire, plus vieux il est, meilleur il est; vous en prendrés tous les Matins avant que d'aller dans le Cours du Monde, en Lisant avec celà un Chapitre de la Bible, comme tranche de pain."

Une formulette plus ou moins magique avait le pouvoir de mettre fin au hoquet. La personne sujette à ce malaise devait s'efforcer à pronocer ces mots :

7 fois reprends ton souffle  
J'ai le hoquet.  
Dieu me l'a donné.  
Il me le reprendra.

(mes notes parlent de 17 fois. Le chiffre biblique 7 paraît mieux approprié).

Une surprise, une peur guérissaient aussi le hoquet. L'entourage du patient s'ingéniait à provoquer l'une ou l'autre. D'aucuns le plaisantaient en lui disant "Tu crois toujours, tu as le hoquet".

A Lavaux, on recommandait à celui qui hoquetait de se baisser, puis de faire trois croix sur chacun de ses souliers.

Quelqu'un toussait-il, on ne manquait pas de lui dire :  
"Töse pürde ta vèdié sâ!" "Tousse, pourri, tu deviendras sain".  
A ma connaissance, cette ancienne formule s'employait en patois seulement.

La dernière de ces étranges recettes avait le pouvoir de déliier du charme de sorcellerie hommes et bêtes. Il fallait prendre d'une seule main de l'herbe à cinq doigts ?, des ossements humains et du bois ayant flotté sur des eaux courantes. Le tout, une fois pulvérisé, devait servir de préservatif. Les enfants en absorbaient une pincée, les adultes le poids d'une drachme, chaque vache une demi-once, chaque cheval une once entière. Dite poudre se prenait avec du fort vinaigre. Le remède absorbé ne manquait pas de faire merveille.

Il y avait ainsi chez nous, vers 1775, des lanceurs et des lanceuses de charmes, capables d'enchanter leur prochain par des opérations magiques. Ces charmeurs et charmeuses avaient le mauvais oeil. Il leur suffisait d'un regard de travers et d'une formulette marmottée pour rendre malades gens et bêtes, pour entraver la croissance des enfants, des jeunes bêtes et des légumes.

(Des compléments d'information seront donnés plus loin sous le chiffre 6 en parlant des sorciers et des sorcières.)

Singulièrement pénible l'exercice de la médecine dans nos montagnes au soi-disant bon vieux temps.

Le médecin devait se transporter d'un bout à l'autre de notre district en carriole rustique, souvent aussi à pied, par tous les temps, à toutes les heures, été comme hiver. Il ne pouvait se dispenser d'assister de temps à autre nos voisins de la Comté, plus dépourvus que nous en soins médicaux.

Le moyen, alors qu'on a si rarement une nuit franche, qu'il faut traiter toutes les maladies imaginables, de se tenir au courant des progrès de la science ?

Pourtant, en dépit des circonstances adverses, certains de nos praticiens réussirent à se spécialiser, à acquérir une compétence remarquable dans le traitement des maladies de coeur, des poumons ou autres.

Un docteur ne saurait être un as dans toutes les branches de l'art médical. Se montre-t-il réservé ou hésitant dans ses diagnostics, il passera pour manquer de compétence. Juge-t-il d'un cas d'un coup d'oeil sans examen méticuleux, on lui reprochera d'être trop sûr de lui-même.

Un médecin de campagne, surchargé de besogne, se fera forcément des ennemis. Certains familles s'en iront volontiers, sauf en cas d'urgence, consulter des spécialistes des villes.

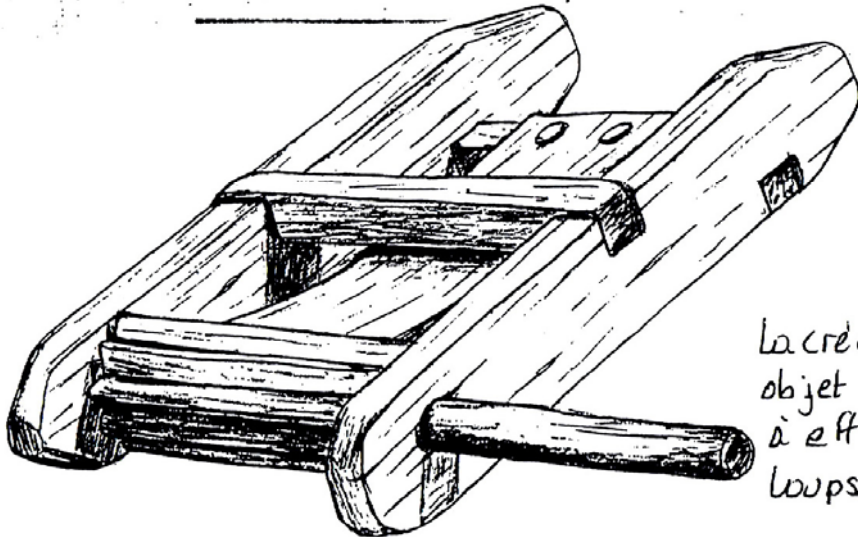
Légion seront toujours les bons bourgeois qui s'engoueront pour les meiges de tout poil, les rebouteurs, les herboristes, les voyantes.

On le vit bien vers 1917, lors des passages de Jean-Louis chez nous. Des centaines de patients se firent examiner par lui. L'emballement dura quelques années.

Il y a quelque dix ans, des caravanes s'en furent en Savoie consulter un meige de renom.

Les voyantes s'entendent, elles aussi, à soutirer de beaux deniers de notre population. Il faut pourtant le reconnaître, certaines d'entre elles paraissent douées d'une sorte de seconde vue. Le cas suivant offre toutes garanties d'authenticité. Une maman consulte par écrit pour un gosse de 10 ans. La voyante réclame une mèche de cheveux pour établir son diagnostic. Elle devine, ce qui était exact, que l'enfant avait fait une chute sur le dos; prescrit des emplâtres de tanin sur la nuque. Peu de jours après, les symptômes alarmants, des troubles visuels entre autres, disparurent. Le gosse ne ressentit plus aucun malaise.

\* (Ligne de numérotation dans le manuscrit. Manquent les nos 635 à 644)



la crécelle,  
objet servant  
à effrayer les  
loups!

MÉTÉOROLOGIE POPULAIRE

Un coin de terre aussi exposé aux intempéries que le nôtre, où il arrive de geler ou de neiger tous les mois de l'année, se préoccupa fatalement beaucoup des signes annonciateurs du temps. Avec angoisse, nos pères scrutaient à tout bout de champ l'horizon. Le ciel se couvrira-t-il ou demeurera-t-il clair ? Inquiétant problème ! Même en août, on a vu les pommes de terre prendre la couleur du tabac, les tiges d'orge et d'avoine se courber lamentablement flétries.

Il y a bien l'almanach, mais on ne s'y fie qu'à moitié. Antoine Souci n'en est pas à sa première gaffe. L'expérience personnelle a plus de poids que les prédictions de l'astrologue. La Dent met-elles son chapeau, le rude joran nous envoie-t-il ses rafales, chacun sait avec certitude que du vilain se prépare.

Toute ferme disposait de certains signes révélateurs. Certain seuil de porte se mouillait-il, le temps ne pouvait tarder à tourner au doux. Des branches de sapin privées de leurs branchages et clouées verticalement sur deux perches horizontales en guise de clais, servaient conjointement d'hygromètre. Si les pointes se courbaient en avant, le beau temps se préparait ; droites, elles présageaient le beau fixe ; recourbées en arrière des semaines froides et mouillées.

La croyance que l'homme peut avoir, par certains actes ou certaines paroles, une influence déterminée sur les phénomènes atmosphériques, alla s'atténuant, une fois le monastère du Lac liquidé. Les prédicants s'y employèrent. Tout au plus si des prières étaient encore autorisées pour réclamer la pluie ou une heureuse rentrée des récoltes. Les cultivateurs, directement intéressés, se montrèrent moins rigides. Il y a un siècle encore, certains d'entre eux, la plantation des pommes de terre achevée, ne manquaient pas de regarder vers le ciel en s'écriant : "Ora, Dieu là cressè !" "Maintenant que Dieu les fasse croître !" On procédait probablement de même façon, les semailles terminées.

La formulette suivante me paraît remonter très haut. Mon père la rappelait d'un ton badin, comme utilisée dans le lointain des âges, à une époque de superstition et d'ignorance. Ce dut être du fond du cœur que nos ancêtres s'écriaient en cas de sécheresse persistante : Pliodze, pliodze, vin davô.  
Pô labroyé piti tsévô!

"Pluie, pluie, descends pour abreuver petits chevaux."

Il y eut toujours des personnes douées d'un flair spécial pour prédire le temps. Chacun consultait volontiers ces oracles. Un don d'observation spécial, une sorte de divination, qui pouvait sembler surnaturelle, leur étaient propres. J'en connais encore qui se trompent rarement.

Des centaines de dictons, fruits de siècles d'expérience, concernent la prévision du temps. Nombre d'entre eux appartiennent à tout le Pays Romand. On en trouve souvent des variantes bien au-delà de ses limites. Il en est qui sont de simples emprunts au parler de la plaine vaudois, ainsi :

Année de fè; année de rà.  
(Année de foin; année de rien.)

Ce dicton, justissime au vignoble, paraît un contre-sens dans le Haut-Jura.

Ma collection de sentences relatives à la prévision du temps comprend quelque 200 numéros. Une partie de ceux-ci, naguère en prose, ont été récemment mis en vers.

Quelques échantillons typiques donneront une idée de cette riche moisson.

Avri troeu trô - Tsôtè n e byô  
Avril trop chaud - Été n'est beau.

Avortè radôu - Retrè assetôu.  
Radoucissement avorté - Froid vif aussitôt.

Sôlaou blian - Pliodz a blian  
Soleil blanc - Pluie imminente.

Moucha rossetta - Ôta pouretta  
Coucher dz soleil rougeâtre - Aube pure.

Estérge mouré su lou tē - su lou tē vindrè l'ivè  
Escargot mûré sur le tard - Sur le tard, viendra l'hiver.

So sâzon ne sè fan - (A) Kouzon paizan. *at*  
si saisons ne se font - En souci paysan.

Lè senou teuvon a la dèrin - Nyon ne sâ pò lou tē kò vin  
Les signes trompent à l'automne - Nul ne sait le temps qui vient.

Epèluy aou kyu de la tsaoudinrè - Waïse la biza kò sè livè.  
Étincelles au cul de la chaudière - Voici la bise qui se lève.

Sôlaou dè ouet aourè - Ke li sè fyè pliaurè.  
Soleil de huit heures - Qui s'y fie pleure.

Sol Orbe revouaindzè d' bés Ksetou  
Kontè su la pliodze, perdye b'è treu tōu  
Si l'Orbe débordé, puis baisse aussitôt.  
Compte sur la pluie, pardi bien trop tôt.

*Pà pa Pà pa vouly  
Vou ts feins tō  
d'émâ, ôi au nâ?*

Pliodz dè myédzoey - Tiendrè to lou dzeu dz ou  
Pluie de midi - Tiendra tout le jour.

Mouminre dèchè - Vouaïse lou pou tē  
fumée descend - Voici le mauvais temps.

Quel gosse, apercevant une coccinelle ne s'empresserait pas de la poser sur son index afin d'en tirer un précieux horoscope? "Papa papa vouly", s'écriait-il autrefois chez nous, "vô t fère bye d'émâ, ôi au nâ?" "Coccinelle, veut-il faire beau demain oui ou non?"

L'insecte prenait-il son vol, on pouvait compter le lendemain sur un ciel sans nuages.

Note : à Lutry, on se servait d'une formulette fort différente : "Pernette, vole! Va dire au Bon Dieu qu'il fasse beau demain!"

La lune, m'assurait naguère une connaissance, avait le pouvoir d'attirer peu à peu les pierres et le bois fossile (cames) à la surface du sol.

D'une personne mal équilibrée (lunatique), on disait, en haussant les épaules : "p, sè là i n k lu mène!" "Poh! c'est la lune qui le mène".

*p, s'è là l'ona k'lu mène!*

Les tiges des grands gentianes ne s'élevaient-elles pas aussi haut que d'ordinaire: les sapins négligeaient-ils de changer de couleur au mois d'août, chacun s'attendait à voir peu de neige l'hiver suivant.

Il fallait par contre compter sur un hiver rigoureux si les nids des corbeaux étaient construits à mi-hauteur des grands arbres et si les galeries des taupes se trouvaient à fleur de sol.

Les générations disparues portaient un vif intérêt aux phases de la lune.

Certaines opérations devaient, selon les prescriptions de l'almanach se faire en lune tendre, soit croissante; d'autres en lune dure, soit décroissante. Le sujet a été esquissé plus haut en traitant des almanachs.

N'allez pas, de grâce, vous aviser de préparer votre seille de choucroute en lune dure. Les gens avisés ne le font qu'en lune tendre. Il pourrait vous en cuire si vous agissez à votre tête.

Selon un ancien dicton, il ne faut pas compter sur une amélioration du temps avant la pleine lune. Certaines de mes connaissances admettent encore qu'un changement inévitable se produit au cours des trois premiers jours qui suivent le renouvellement de la lune. Renouvelle-t-elle par la pluie, c'est le beau qui, dans le délai fixé, se mettra sans faute de la partie. Vérification faite, la sentence s'est révélée juste dans les trois quarts des cas.

Les baptistaires familiaux du XVIII<sup>e</sup> siècle ne manquent pas de noter le jour de la lune sous lequel un bébé venait au monde. Certaines croyances, rappelant peut-être celles qui, aujourd'hui encore, se rapportent aux jours de la semaine en Angleterre (note) devaient s'y rattacher.

Note sur les jours de la semaine en Angleterre.

Sunday child full of grace; Monday child fair of face...Friday child worst of all.

On peut lire dans le baptistaire dressé par mon quadrisaïeul Abraham Golay qu'un fils, David, lui naquit le jour du 18 novembre 1734, le 23<sup>me</sup> jour de la lune; une fille, Suzanna, le 28 février 1737, le 30<sup>me</sup> jour de la lune; un fils, Abraham-Elizée le 15 juin 1739, le 10<sup>me</sup> jour de la lune; un fils Henri le 27 juin 1734, le 6<sup>me</sup> jour de la lune; un fils Abel, le 22 mars 1747, le 12<sup>me</sup> jour de la lune. Quant aux trois autres filles, le père se contenta d'indiquer le jour de naissance. L'influence lunaire avait-elle donc moins d'importance pour l'avenir d'une fille que pour celui d'un garçon?

Nos ancêtres redoutaient les éclipses. Les Verbaux des Gouverneurs du Lieu nous l'apprennent, la terreur régnait au village lors de l'éclipse totale du soleil du 12 mars 1706. Le phénomène dura de 9 à 11 heures du matin. La plupart des gens croyaient la fin du monde imminente.

A la surprise générale, ce fut au Pays de Vaud, une année d'abondance. S'il y eut peu de fourrage à la Vallée, à cause de la sécheresse prolongée, les moissons s'achevèrent le 20 août. De mémoire, on n'avait vu vendanges si merveilleuses. Le vin se vendait 6 cruches le pot. La futaille manquait. Une fuste valait jusqu'à 3 écus blancs. Le froment allait de 8 à 9 batz le quarteron sur le marché de Morges.

On est en droit de présumer que dorénavant, on appréhenda moins l'apparition des éclipses.

\*\*\*\*\*

### Signes du Zodiaque.

Quelle importance en bien ou en mal attribuaient nos ancêtres aux signes du Zodiaque ?

Il avait ses raisons, mon quadrisaïeul, pour noter scrupuleusement que ses enfants étaient nés sous les signes de la Balance, du Verseau d'eau! de la Vierge, du Lion.

A son sentiment ces signes avaient sûrement une influence déterminante sur l'aspect, le caractère, la croissance, la santé, la carrière du nouvel habitant de la terre.

A défaut de traditions locales spéciales, le père de famille n'avait qu'à consulter l'almanach. Encore au début du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment en 1801, Antoine Souci s'étend sur les qualités et les défauts physiques et moraux propres à ceux qui naissent sous tel ou tel signe du Zodiaque.

La crédulité devait encore être grande au Canton du Léman pour qu'on tolérât cette rubrique de l'almanach. On la supprima quelques années plus tard, sans doute en suite des réclamations du public.

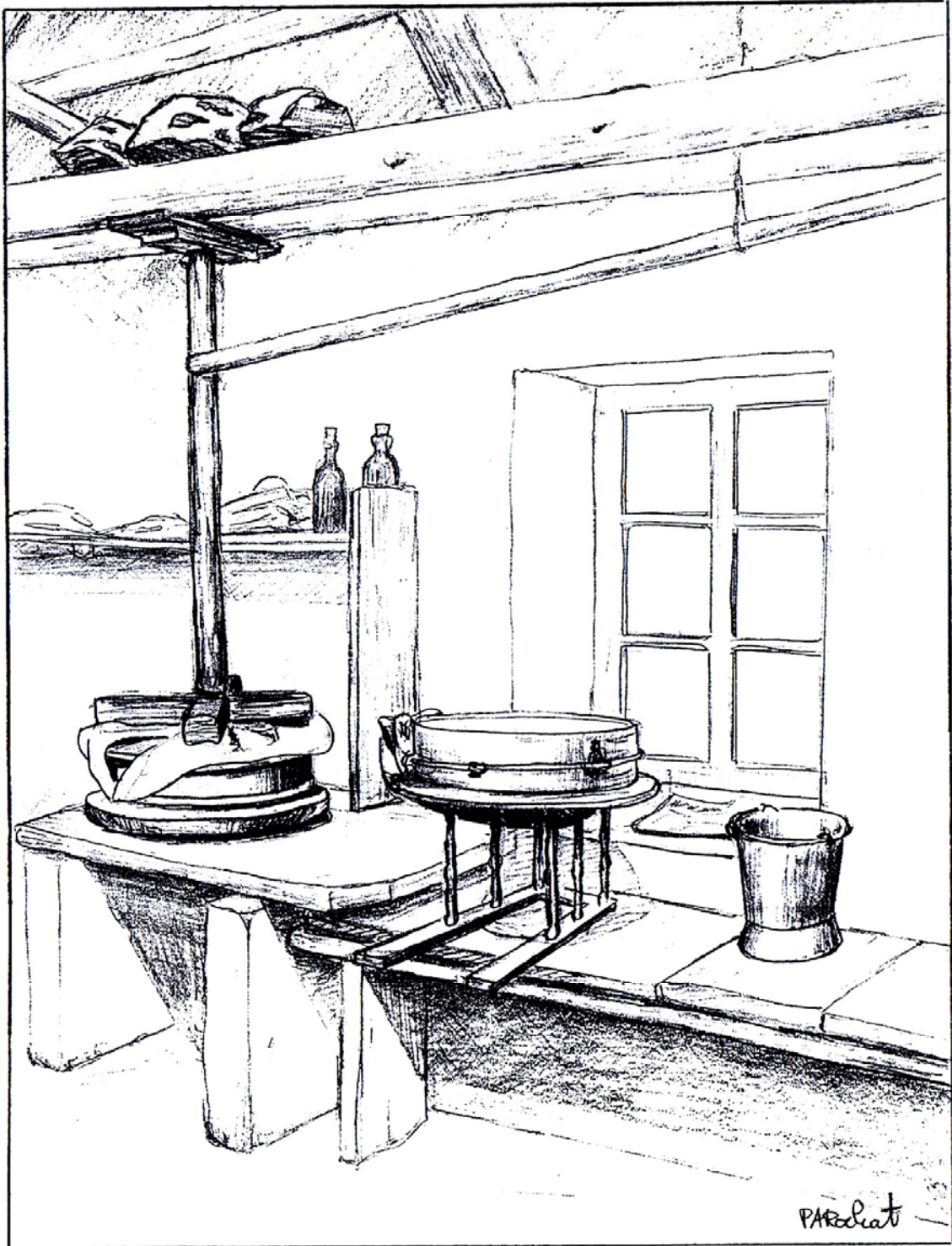
Le Messager boiteux de Berne et de Vevey pour l'année 1801 nous apprend que les mâles (seuls pris en considération) nés en janvier, sous le signe du Verseau, seront sanguins, colériques, discrets, prudents et beaux. Ils jouiront d'un esprit subtil et ingénieux. Le beau sexe et la fortune les favoriseront.

Note sur les signes du Zodiaque : leurs noms.

Une seule constellation avait un nom vraiment patois : la ~~scie~~ <sup>Sola</sup>  
(la Chaise).

(la numérotation du manuscrit comportant deux pages 652 m'a fait faire une erreur. Je n'ai pas vu la page 649 et ai dû recommencer ma page 99 et rajouter un bis)

99ter



Un intérieur de chalet.

Quant aux enfants venus au monde sous le signe des Poissons, ils auront beau teint et poitrine large, mais de petits yeux. Efféminés, ils préféreront Vénus à Bacchus. S'ils ont une jeunesse pénible, ils amasseront grandes richesses sur leurs vieux jours.

Naît-on sous le signe du Bélier, on a le sang chaud, volant; on aime les amertumes (?), on a des inclinations tendres et amoureuses.

Les enfants nés sous le signe du Taureau se distingueront par leur front large et haut et leur visage allongé. Efféminés, ils ont l'esprit fin, l'humeur mélancolique. Ils sont d'un tempérament sanguin et luxurieux. Ils aiment la bonne chère et les plaisirs de Vénus. Ils sont généreux et bienfaicants.

Ceux qui naissent sous la constellation des Gémeaux seront beaux de visage, doux et affables, ainsi qu'amis des sciences; mais mélancoliques et avarés.

Les enfants nés sous le signe du Cancer deviennent naturellement grands. Leurs yeux resteront petits. D'un tempérament froid, ils seront riches, fiers et prodigues. On se plaindra de leurs propos durs, satiriques, bizarres.

Spirituels et intelligents ceux qui font apparition sous le signe du Libra. Ils parviendront facilement aux dignités. D'un tempérament chaud, ils se montreront dédaigneux et colériques. De haute taille, ils auront le cœur susceptible et disposé à l'amour.

Venez-vous au monde sous le signe de la Vierge, votre taille sera médiocre. Vous serez doux, mélancolique, amabiliaire; mais sincère et fidèle. En peu de temps, vous ferez fortune.

Le signe de la Balançe, résidence de Mercure, assure aux enfants nés sous ses auspices le goût de la danse, de la musique, du jeu, du vin et des femmes. Une grande facilité d'élocution leur est propre. Ils seront de bons orateurs.

Ceux qui naissent sous le signe du Scorpion resteront petits. Ils auront le teint et la gorge (unique allusion à un avantage féminin) belle; le jugement vif, l'esprit pénétrant. L'amour ne leur sera pas indifférent. Sans l'honneur du monde (soit la crainte de perdre leur réputation) ils risqueraient souvent le leur.

Les enfants nés sous le signe du Sagittaire seront exposés aux changements des saisons. D'une complexion délicate, il ne sera pas facile de les alimenter. De couleur pâle, ils se montreront généreux et courageux.

Ceux qui apparaissent sous le signe du Capricorne seront mélancoliques, tristes, chagrins et humbles, mais caressants, et d'une amitié constante.

Quel sentiment contradictoire de satisfaction ou d'appréhension devaient éprouver les parents qui prenaient ces vaticinations au pied de la lettre!

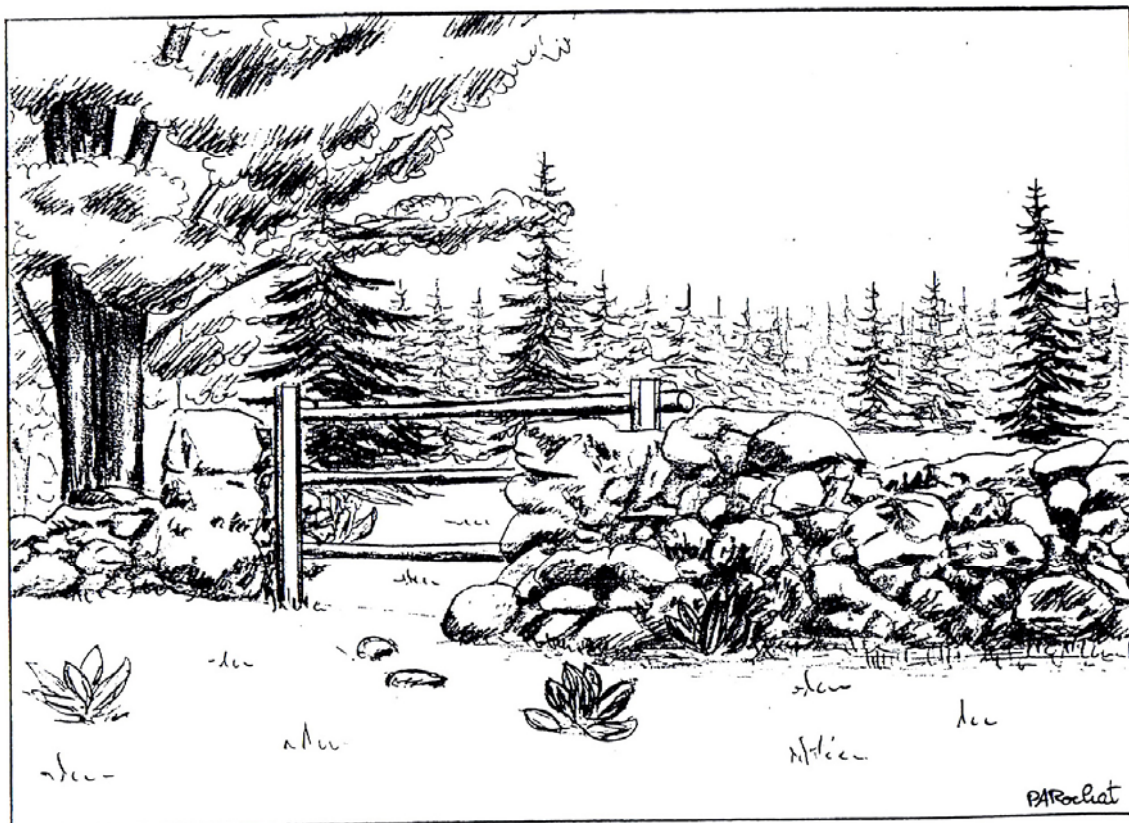
Le tonnerre glaça toujours d'horreur les cœurs des pauvres humains. Combien de maisons frappées du feu du ciel! Il devait exister autrefois des formulettes propitiatoires contre la foudre. Elles ont sombré dans l'oubli à notre grand regret.



Le souvenir demeure par contre d'occasions où maisons et habitants échappèrent par miracle.

L'une de mes tantes, en train de potager, vit tout à coup une boule de feu descendre la grande cheminée de bois pour tantôt disparaître par la porte de la cuisine demeurée ouverte, ce sans causer le moindre dégât.

Fermer les fenêtres quand il tonne, rien de plus dangereux. La chronique locale rapporte que deux femmes furent foudroyées en de pareilles circonstances. Une élogie déplorant la mort de la dernière de ces victimes se récitait longtemps aux veillées. Tous les yeux se mouillaient de larmes. L'auteur de l'élogie passait pour être le propre frère de la défunte, un certain pasteur Meylan du Brassus.



Un clédar du Jura, ici sur le Crêt-à-Chatron.